

P. 22 LE GRAND ENTRETIEN
**TOUJOURS ŒUVRER
À UN ESPOIR,
NE RIEN LÂCHER**
Olivier Dartigolles

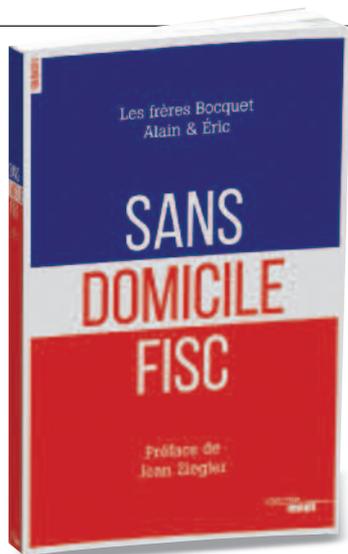
P. 26 COMBAT D'IDÉES
**TAFTA OU
LA PRIVATISATION
DU POUVOIR**
Gérard Streiff

P. 32 PHILOSOPHIQUES
**ÉLOGE DE LA FABRIQUE:
FRANÇOIS DAGOGNET
ET LA QUESTION
INDUSTRIELLE**
Julien Pasteur



DOSSIER

COMMUN ET/OU COMMUNISME ?



Sans domicile fiscal

Sans domicile fiscal, sera le livre indispensable de la rentrée. Les frères Bocquet, Éric et Alain, le premier, sénateur, le second, député, avec la complicité du journaliste Pierre Gaumeton, nous livrent un état des lieux implacable sur la réalité de l'évasion fiscale. Une invitation à se mobiliser de toute urgence...

« Il y a tout de même 32 000 milliards de dollars stockés dans les paradis fiscaux, soit près de la moitié du PIB mondial. L'évasion fiscale en Europe s'élève à 1 000 milliards d'euros par an ; en France, elle est de 80 milliards... »

Paru aux Éditions du Cherche-Midi, 17,50 €

3 ÉDITO

Guillaume Roubaud-Quashie
Les réfugiés, les salauds et nous

4 POÉSIES

Victor Blanc « La Llorona »

5 REGARD

Étienne Chosson Le gorille et la barbe ou l'art de partir en guerre

6 ▶ 20 LE DOSSIER

COMMUN ET/OU COMMUNISME ?

Jean Quétier Du commun au communisme

Bradley Smith Aux racines de la théorie des communs

Corinne Luxembourg Territoires en commun ? Biens communs ?

Camille Ducrot Communs de la connaissance et bibliothèques, éléments de réflexion

Florian Gulli Le commun comme principe politique

21 LECTRICES/LECTEURS

Julien Que signifie « être jeune » aujourd'hui ?

22 ▶ 25 TRAVAIL DE SECTEURS

LE GRAND ENTRETIEN

Olivier Dartigolles Toujours œuvrer à un espoir, ne rien lâcher

PUBLICATIONS DES SECTEURS

Laurent Péréa Retour du Forum social mondial à Montréal

26 COMBAT D'IDÉES

Gérard Streiff TAFTA ou la privatisation du pouvoir

CAHIER CENTRAL (DÉTACHABLE)

Que pensez-vous de *La Revue du projet* ? Qu'attendez-vous de la revue politique du Parti communiste ?

28 CRITIQUE DES MÉDIA

Accrimed Loi Travail : mister Hyde et docteur Jekyll sur BFM-TV

30 FÉMINISME

Gilles Garnier Les femmes américaines ont peu à gagner mais beaucoup à perdre

32 PHILOSOPHIQUES

Julien Pasteur Éloge de la fabrique : François Dagognet et la question industrielle

34 HISTOIRE

Alexandre Fernandez La Révolution mexicaine (1910-1920)

36 PRODUCTION DE TERRITOIRES

Hervé Thery La production du territoire brésilien

38 SCIENCES

Jérémy Sibille Le cerveau, au-delà des neurones

40 SONDAGES

Gérard Streiff Lutte de classes, les Français y croient

41 STATISTIQUES

Michaël Orand Un million de migrants entrés en Europe en 2015

42 LIRE

Gérard Streiff, Leslie Kaplan, un rêve de révolution

44 CRITIQUES

- **Eric H. Cline** *1177 avant J.-C. le jour où la civilisation s'est effondrée*
- **Georges Balandier** *Recherche du politique perdu*
- **Bruno Tinel** *Dette publique : sortir du catastrophisme*
- « La ville face aux discriminations » *Les Cahiers de la Lutte contre les discriminations*. n°1

46 DANS LE TEXTE (LÉNINE 2016-2017)

Florian Gulli et **Aurélien Aramini** Religion et lutte de classes

48 Découvrir Marx

49 Organisez des débats

50 Bulletin d'abonnement

La rédaction en chef de ce numéro a été assurée par Jean Quétier

La Revue du projet - Tél. : 01 40 40 12 34 - Directeur de publication : Patrice Bessac

Directeur : Guillaume Roubaud-Quashie • Rédacteurs en chef : Davy Castel, Jean Quétier, Gérard Streiff • Secrétariat de rédaction : Noëlle Mansoux • Comité de rédaction : Aurélien Aramini, Caroline Bardot, Hélène Bidard, Victor Blanc, Vincent Bordas, Mickaël Bouali, Étienne Chosson, Séverine Charret, Pierre Crépel, Camille Ducrot, Alexandre Fleuret, Josua Gräbener, Florian Gulli, Nadhia Kacel, Corinne Luxembourg, Stéphanie Loncle, Igor Martinache, Michaël Orand, Léo Purguette, Marine Roussillon, Bradley Smith • Direction artistique et illustrations : Frédo Coyère • Mise en page : Sébastien Thomassey • Édité par l'association Paul-Langevin (6, avenue Mathurin-Moreau 75 167 Paris Cedex 19) • Imprimerie : Public Imprim (12, rue Pierre-Timbaud BP 553 69 637 Vénissieux Cedex)
Dépôt légal : octobre 2016 - N°60 - ISSN 2265-4585 - N° de commission paritaire : 1019 G 91533.

Les réfugiés, les salauds et nous

L'interminable horreur des conflits au Moyen-Orient génère mort, effroi, misère, exil. La France, jusqu'ici, accueille pourtant les réfugiés avec une parcimonie dont la mesquinerie fait rougir de honte des centaines de milliers de nos concitoyens. Des initiatives sont prises, localement, avec un écho loin d'être toujours négatif. Ainsi, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), la politique responsable mise en œuvre par la municipalité à direction communiste, politique audacieuse et expliquée, est bien reçue dans la population. Il y a donc des possibles et notre peuple n'est pas cet amas de cacochymes lepénisés que certains nous décrivent complaisamment.

Pour autant, prenons au sérieux l'opposition frontale qui surgit ici et là dans le pays. L'inondation puis l'incendie du centre pour réfugiés de Forges-les-Bains (petite commune de l'Essonne) au début du mois de septembre n'ont suscité ni réprobation générale ni l'expression massive d'un désir de reconstruire au plus vite. Qu'en conclure ? Que nous autres, progressistes, sommes un petit village de justes Gaulois – puisque la référence semble être de mise ces derniers temps... – au milieu de hordes de *salauds* auxquels il n'y a rien à dire ?

Il y a, assurément, ce climat de xénophobie et de racisme, savamment et puissamment entretenu, et qui n'est pas sans effets dans le pays. La bataille idéologique antiraciste, universaliste demande que nous mouillions sérieusement la chemise : nous en avons beaucoup parlé dans *La Revue du projet* et nous en reparlerons. Mais, au-delà, que nous disent ces « salauds » le plus souvent ?

« On n'a déjà pas les moyens de s'occuper de nous ; on ne pourra pas s'occuper d'eux. On ne pourra pas. » Sommes-nous en mesure d'entendre cette phrase, nourrie de *l'expérience quotidienne* du triste et indigne sort dans lequel on laisse tant de nos concitoyens, de nos services publics ? Ce n'est pas juste « une phrase

de salaud ». C'est une conclusion – résolument *fausse*, mais à *entendre* résolument – à laquelle des millions de personnes sont arrivées, à partir de leur réflexion – nourrie des discours déclinistes et austéritaires dominants – et de leur expérience.

Si on ne veut pas que la France, le monde se remplisse de salauds, nous n'avons d'autre choix que d'affronter sans détour ce qui se sédimente comme une certitude dans des millions de cerveaux.

Que nous puissions nous occuper *et* des réfugiés *et* du peuple de France, c'est pourtant, *quand on a toutes les cartes en main, quand on sait l'immense profusion d'argent disponible*, une évidence. Mais il y a là, on le voit bien, un travail rationnel de *démonstration* à faire. Démonstration d'autant plus serrée qu'elle heurte le discours dominant, le sens commun et l'expérience ! Puisons à pleines mains dans notre travail d'analyse et de propositions ! Lisons, vendons, citons le livre d'Alain et Éric Bocquet *Sans domicile fisc*. Soyons, toutes et tous, impeccables et imparables sur ce sujet précis du possible.

Par quoi, sans rien minimiser de toutes les batailles partielles à mener, on mesure qu'un petit nombre de questions structure la vie politique d'un pays. Parmi celles-ci « *Peut-on vraiment améliorer notre situation ?* » figure assurément en très bonne place. Qu'on y réponde négativement et quelque pures que soient vos intentions, vous dévalerez la pente qui, en dernière instance, mène à l'extrême droite – *puisque on ne peut pas améliorer notre situation*, alors, chassons celui-ci et celle-là, amputons les droits de celle-ci et de celui-là, etc.

Mais la démonstration ne se limite pas au fond – « si on voulait, ce serait possible » –, elle doit aussi affronter le défi du chemin. La question de la force nécessaire pour arracher ce possible pose au premier plan l'exigence du nombre, du grand nombre, de l'organisation et du rassemblement à vocation majoritaire, boussole permanente du révolutionnaire qui entend changer le monde autrement

que dans des traités ou des fictions. Simplement, le rassemblement n'est pas un donné : tout est fait pour nous diviser, réduire l'horizon de rassemblement. Un sou mis dans cette machine et il ne reste plus que des salauds, de la honte impuissante et du désespoir.

Pour dépasser ce capitalisme qui nous mène si sûrement à l'abîme, l'heure n'est pas à s'en tenir aux petites escouades mais à rassembler pour se donner les moyens effectifs du changement. *Conquête* du changement et *conquête* du rassemblement marchent de pair. S'il fallait employer les grands mots, ne dirait-on pas qu'un rassemblement sans perspective de changement, et ce sont les affres de *l'opportunisme*, et qu'à l'inverse, songer au changement sans s'attacher à construire le rassemblement qui le permet, et ce sont les délices du *gauchisme* ? Vieille leçon d'avenir... qui n'exonère pas, hélas, d'analyser, les yeux grands ouverts, la situation concrète et fort complexe des échéances de 2017 et des recompositions qui les suivront. Sans passion ni anathème, les communistes sauront trouver les meilleures voies pour que le communisme, cette exigence si brûlante de notre siècle, chemine, avec les réfugiés, les justes et les salauds, en 2017 et au-delà. ■



GUILLAUME ROUBAUD-QUASHIE
Directeur de *La Revue du projet*

La Revue du projet veut évoluer. Remplissez notre questionnaire détachable en cahier central : que pensez-vous de *La Revue du projet* ? Qu'attendez-vous de la revue politique du Parti communiste ?

« La Llorona »

Dans un célèbre poème d'*Une saison en enfer*, « Alchimie du verbe » Rimbaud écrit aimer les « contes de fées, petits livres de l'enfance, [...] refrains naïfs, rythmes naïfs ». Comment comprendre ce goût pour la chanson populaire, les comptines et leur rapport à la poésie moderne ? C'est, d'abord, dans la crise de l'alexandrin dont Rimbaud est à la fois symptôme et stéthoscope, façon de se replonger dans l'enfance du vers. Ces chansons, souvent écrites en des mètres disparus, démodés, moyen-âgeux, réputés moins complexes que l'alexandrin, tels l'octosyllabe, l'heptasyllabe ou l'hexasyllabe, semblent nous ramener à un état primitif du vers français, peut-être plus « pur », qui sert de pis-aller avant la résolution de la crise de l'alexandrin. C'est ce que note Jacques Roubaud dans *La Vieillesse d'Alexandre*. Mais pourquoi le charme de ces « rythmes naïfs » nous demeure-t-il une fois la crise résolue ?

Le cas de « La Llorona », délibérément choisi en dehors de toute histoire ou tradition françaises, permet de toucher du doigt ce charme qui ressort d'un *sentiment du merveilleux populaire*. « La Llorona » (littéralement « La Pleureuse ») est une chanson populaire mexicaine écrite probablement à la fin du XIX^e siècle. Comme souvent, son auteur est inconnu. La musique, elle, est issue d'une mélodie traditionnelle aztèque antérieure à la conquête espagnole. Le texte de la chanson s'inspire d'anciennes légendes aztèques contemporaines de l'invasion espagnole. On raconte que, certaines nuits, les rues de Tenochtitlan résonnaient des pleurs d'une femme fantomatique que certains décrivent vêtue de blanc et voilée. Il arrivait malheur à qui la rencontrait. Plusieurs versions du mythe coexistent : s'agit-il d'une antique déesse aztèque pleurant sur ses enfants massacrés par les conquistadors ? de la Malinche, cette jeune Indienne devenue la maîtresse de Cortés revenue de l'au-delà pour expier sa trahison ? d'une mère infanticide ? d'une fiancée morte la veille de ses noces ? d'une femme assassinée par son mari ? Peu importe. Toutes ces versions semblent se cristalliser autour d'une promesse trahie ou non tenue, d'un abandon, d'une relation dénouée avant son terme, d'un honneur perdu devant être racheté... Cette apparition merveilleuse condense en elle toutes les douleurs du destin du vieux peuple mexicain humilié, trahi et traître à la fois, devant survivre dans un monde d'après la fin du monde, un monde à jamais étranger à leur souvenir... « La Llorona » porte témoignage de ce déracinement, de cette identité perdue... N'est-ce pas ce que fait aussi la poésie lyrique, par l'élégie notamment : « Ô mon ombre en deuil de moi-même » (Apollinaire). En ce sens, l'admiration de Rimbaud pour les anciens vers populaires est semblable, puisqu'eux aussi témoignent d'un passé du vers qu'il n'est plus possible de rejoindre.

La chanson paraît choisir la version d'une fiancée morte avant d'avoir pu prêter son serment, du point de vue de l'amant désormais solitaire. C'est un mytheme puissant dans nombre de cultures populaires à travers le monde : celui de la Dame blanche avec toutes ses variations, ses avatars. On le retrouve aussi bien dans *Les Noces funèbres* de Tim Burton que dans une chanson du groupe La Rue Kétanou évoquant cette « fiancée de l'eau » qui a « Marié son sang / À celui du ruisseau ». Les éléments du mythe sont là : la figure féminine, le voile (châle), le lys symbole de la pureté, le ruisseau où finissent bien souvent les jeunes vierges dans les légendes tragiques... La chanson compte une quarantaine de strophes,

certaines plus réussies que d'autres, dont il est assez peu probable, au vu des changements de style et déplacements thématiques, que toutes soient du même auteur. Certaines strophes s'éloignent du mythe et de cette simplicité qui fait la beauté de la chanson : « Tous ils me nomment : "Le Noir", Llorona / Noir oui mais amoureux / Je suis comme le piment vert, Llorona / Piquant mais savoureux. » Des strophes restent, d'autres vont à l'oubli. Elles en reviennent quelquefois. En fonction de leur qualité intrinsèque, de leur importance relativement au noyau mythologique, de l'écho qu'elles rencontrent dans l'esprit de l'auditeur, de ce qu'elles parviennent à exprimer d'un sentiment personnel ou collectif... C'est en somme ce qui fascine les poètes dans ces chansons populaires, dans ces contes à dormir debout : en oubliant son ou ses auteurs, en transcrivant par des mots simples une pensée mythologique complexe qui va ainsi structurer l'esprit d'un groupe, elles réalisent le vœu d'Aragon : « Le merveilleux doit être fait par tous et non point par un seul. »

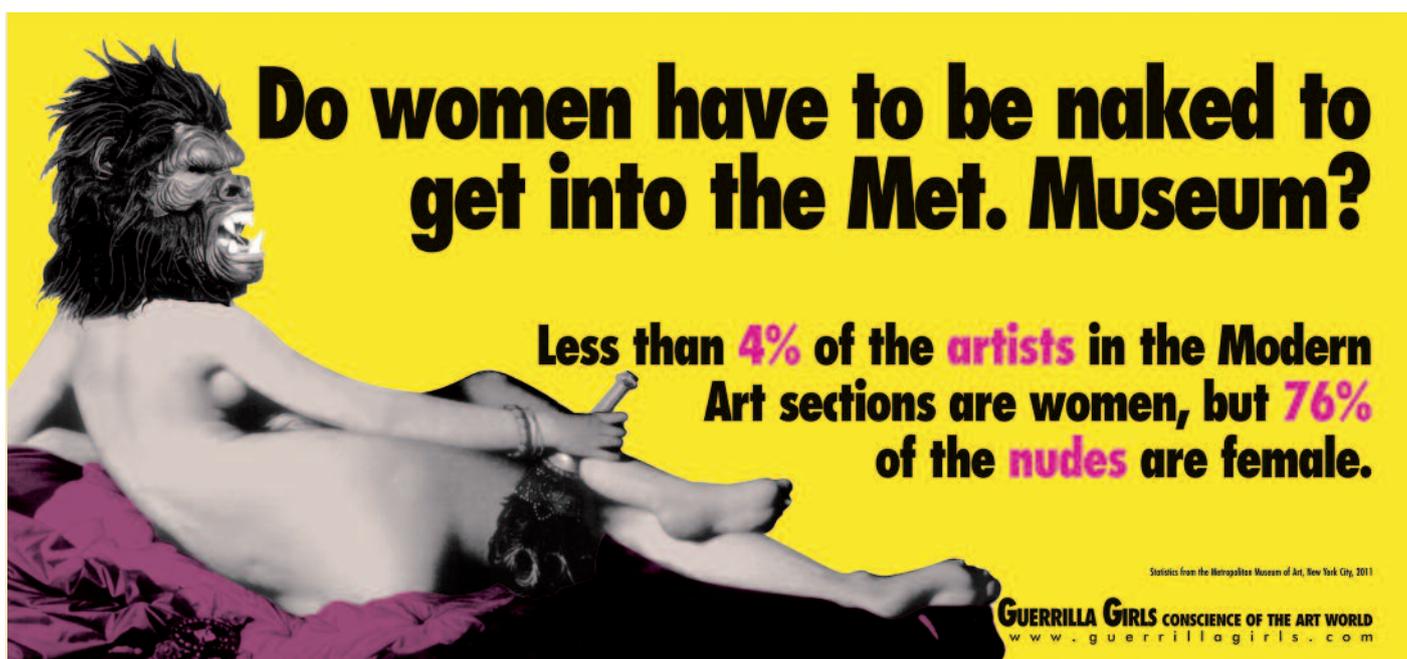
VICTOR BLANC

« Je n'sais ce qu'ont les fleurs Les fleurs du cimetière	Llorona
Quand le vent les traverse On croit les voir pleurer Pauvre de moi, Llorona, Llorona ma chérie	Llorona
On tuera notre amour Ton souvenir jamais	Llorona
À un Saint-Christ de fer Mes peines j'ai contées	Llorona
Ne sont-elles pas si grandes Qu'il s'est mis à pleurer ? Pauvre de moi, ma Llorona dans le Champ de Lys	Llorona
Qui n'sait rien de l'amour Ne sait rien du martyr	Llorona
J'ai deux baisers au cœur Qui ne me quittent pas	Llorona
Le dernier de ma mère Notre premier baiser Pauvre de moi, Llorona, porte moi au ruisseau	Llorona
Et laisse-moi ton châle Car je me meurs de froid. »	Llorona

(Extrait de « La Llorona »)

Erratum : Dans le précédent numéro la note de bas de page concernait le texte sur Arthur Rimbaud paru dans le numéro de juin.

Le gorille et la barbe ou l'art de partir en guerre



The Guerrilla Girls, *Do Women Have to be Naked to Get Into the Met. Museum?*
[Les femmes ont-elles besoin d'être nues pour entrer au *Metropolitan Museum*?]
actualisé, 2012.

THE GUERRILLA GIRLS et LA BARBE

Exposition du 9 septembre au 12 novembre 2016

Galerie Michèle Didier 66, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 75003 Paris

Formé en 1985, alors que les ventes d'œuvres contemporaines commencent à s'amplifier de manière vertigineuse, le collectif Guerrilla Girls s'attaque à la domination masculine dans le milieu de l'art. Affiches, flyers, slogans sont autant de moyens de montrer les contradictions du système et la manière dont il privilégie les artistes hommes et blancs

au détriment des femmes et des minorités ethniques. Trente années après, la galerie Michèle Didier organise une rétrospective des productions de ce groupe, qui permet d'étudier l'évolution de leurs combats mais aussi de le comparer à celui, français et actuel, du collectif La Barbe.

ÉTIENNE CHOSSON

COMMUN ET/OU COMMUNISME ?

Depuis quelques années fleurissent les théories dites du « commun » ou des « communs ». *La Revue du projet* a décidé de consacrer un numéro spécial à cette question, présentant quelques-unes de ces théories et certains de leurs champs d'application. Sans prétendre faire le tour du sujet, nous invitons les communistes à approfondir la réflexion sur un thème qui a quelque chose à voir avec le cœur même de notre projet politique.

PRÉSENTATION

Du commun au communisme

PAR JEAN QUÉTIER

En donnant pour titre « Le temps du commun » à son document de congrès adopté en juin dernier à Aubervilliers, le Parti communiste français a choisi d'envoyer un signal fort aussi bien à la grande masse du peuple qu'aux tenants de l'ordre établi : le temps de l'exploitation capitaliste, de l'accaparement des richesses par quelques-uns est appelé à prendre fin. Le règne des 1 % doit laisser la place à celui des 99 %. Mais jusque-là, pourrait-on dire, rien de très nouveau sous le soleil : on trouverait sans peine des idées analogues dans de nombreuses productions communistes de ces dernières décennies. D'ailleurs, n'est-ce pas le fait que le capitalisme soit toujours là, s'adapte, résiste, qui nous contraint parfois à répéter patiemment des idées – comme celle de solidarité ou de fraternité – qui devraient faire figure d'évidences mais que les représentants de l'ordre néolibéral s'emploient à discréditer ? Et pourtant, il semble y avoir quelque chose d'innovant et presque d'inédit à parler de « commun » en ce début de XXI^e siècle.

UN NOUVEAU DÉPART ?

Si le commun est dans l'air du temps depuis quelques années, cela s'explique par une double crise. La première est liée à l'effondrement des régimes soviétiques à la fin du siècle dernier, qui a sérieusement ébranlé le modèle d'émancipation proposé par le marxisme. Le terme même de communisme peine depuis lors à être dissocié des expériences répressives

et bureaucratiques qui se sont réclamées de lui. Comme le chantait Jean Ferrat, beaucoup tentent de réinventer l'avenir, « sans idole ou modèle, pas à pas, humblement ». Le « commun » est un des noms qui émergent de ces coups de sonde. La seconde crise arrive un peu plus tard : c'est celle du modèle néolibéral qui ne fait plus recette. Contrairement aux affirmations de quelques idéologues, nous n'avons pas vécu la fin de l'histoire.

Le lot de souffrances et d'aliénations que charrie le capitalisme constitue une menace sans précédent pour notre humanité, une menace redoublée par l'ombre de la catastrophe écologique qui assombrit chaque jour un peu plus notre ciel. C'est donc dans ce contexte que l'idée du « commun » a commencé à faire son chemin chez un certain nombre d'intellectuels. D'abord au pluriel,

« La juxtaposition des initiatives collaboratives suffit-elle à garantir la satisfaction des besoins à l'échelle de la nation tout entière ? »

notamment sous la plume de la prix Nobel d'économie Elinor Ostrom, plaidant dès les années 1990 pour une « gouvernance des communs », c'est-à-dire une pratique collective organisée qui soit à même d'empêcher l'épuisement des ressources naturelles. Puis au singulier, chez des théoriciens comme Michael Hardt et Antonio Negri (*Commonwealth*, 2009) ou plus récemment en France Pierre Dardot et Christian Laval (*Commun*,

2014), qui pensent le commun comme un principe politique susceptible de s'étendre à toutes les sphères de la société.

DES EXPÉRIENCES CONCRÈTES

La revendication du commun s'exprime également dans des expériences pratiques en pleine expansion : celles de l'économie collaborative et de l'économie sociale et solidaire. Les domaines concernés sont pluriels. L'explosion du numérique à l'échelle mondiale a ouvert des perspectives multiples au développement des communs de la connaissance. En France, le réseau des associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), dont la première fut lancée en 2001, compterait aujourd'hui près de 270 000 consommateurs. Selon le rapport de *Cooperatives Europe*, le nombre d'entreprises coopératives en Europe a augmenté de 12 % entre 2009 et 2015... S'il ne s'agit pas encore d'un phénomène majoritaire, l'audience de ces mouvements est bien réelle, même s'il reste souvent difficile de percevoir leur unité. En tant que communistes, nous sommes aujourd'hui confrontés à la question suivante : comment fédérer ces aspirations et ces initiatives qui n'ont pas toujours été pensées comme des étapes ou des points d'appui dans la construction d'une société nouvelle ? Dans certains cas, elles semblent même avoir représenté une alternative aux formes traditionnelles de l'engagement communiste. Il n'y a aucune fatalité à cela : le commun a tant à voir avec le communisme qu'il en constitue l'étymologie. À ce titre, l'émergence du thème du commun peut sans doute nous aider à penser un communisme de nouvelle génération, à condition que nous soyons capables de proposer un débouché politique d'ensemble à celles et ceux qui se retrouvent dans l'idée de commun.

LE PUBLIC ET LE COMMUN

Si ce débouché politique d'ensemble ne va pas de soi, c'est notamment parce que, pour des théoriciens comme Pierre Dardot et Christian Laval, le commun est au-delà de l'alternative classique entre public et privé. Il prend la forme d'une critique adressée tout autant au marché qu'à l'État. Inutile de s'attarder ici sur le marché dont on connaît bien les tares ; c'est aux dysfonctionnements de l'État qu'il convient de s'intéresser, dans la mesure où ils montrent l'insuffisance d'une stratégie qui ferait des seules nationalisations le dernier mot d'une politique progressiste. Mettre le principe du commun au cœur de notre conception des

Extrait de l'interview de Pierre Laurent dans le magazine *Reporterre*

Reporterre : Le « commun » plutôt que l'appropriation collective des moyens de production ?

Pierre Laurent : Il y a un moment déjà que nous repensons la notion d'appropriation collective. [...] Aujourd'hui, des choses essentielles bouleversent notre approche. D'abord, la dimension mondiale de ces enjeux, qui ne peut pas réduire la question de la souveraineté des choix économiques au seul horizon des États nationaux. Ensuite, les bouleversements dans la numérisation de l'information, de la production et donc, de l'appropriation possible des savoirs par le plus grand nombre, nous oblige à penser avec beaucoup plus d'ambition la question du partage ; celui des savoirs, celui des productions. Et puis, la démocratie d'aujourd'hui – et celle qu'il faut inventer pour le XXI^e siècle – doit savoir accorder une place beaucoup plus grande aux individus dans les dimensions collectives de mise en commun. Tout cela nous pousse à être aujourd'hui favorables à des modèles d'appropriation sociale plus diversifiés que la seule propriété publique étatique. Donc, nous accordons une place nouvelle aux questions de l'économie coopérative, de l'économie sociale et solidaire, et aux droits d'intervention des salariés, et plus globalement des producteurs, sur l'objet de leur production.

Reporterre, 10 septembre 2016

services publics permet de garder toujours en tête la question de leur fonctionnement démocratique et de l'implication des usagers dans leur gestion, autant d'enjeux que les communistes mettent régulièrement en avant. Le public doit donc s'imprégner du commun.

Mais faut-il en conclure, à l'inverse, que seule compte l'organisation d'une activité commune délibérative, quelle que soit la forme – publique ou privée – de la propriété des moyens de production ? Sur ce point, les communistes ont sans nul doute des propositions à apporter dans le débat. Ils affirment qu'il ne faut pas opposer le public et le commun mais les penser comme allant de pair. Car il est décisif qu'un certain nombre de secteurs clés de l'économie échappent à la loi du marché et aux conséquences délétères de la concurrence.

Affirmer la nécessité d'un cadre national et d'une gestion publique de certains secteurs stratégiques revient également à poser la question de l'échelle à laquelle le commun peut être mis en œuvre. Nombre de mouvements qui se revendiquent du commun mettent en avant la dimension locale de leur production ou de leur gestion. Mais ce modèle est-il généralisable à l'ensemble de l'économie ? La juxtaposition des initiatives collaboratives suffit-elle à garantir la satisfaction des besoins à l'échelle de la nation tout entière ? Si

l'on pense par exemple à la production d'électricité, il est tout sauf évident que ce soit le cas.

LA REVUE DU PROJET OUVRE LE DÉBAT

On le voit bien, le temps du commun est aussi le temps du débat et de la réflexion sur le projet communiste. Les théories du commun et les initiatives qui s'en réclament doivent être analysées par les communistes de façon à en dégager les apports et les limites. C'est pour cette raison que *La Revue du projet* a décidé de consacrer son séminaire annuel de travail à la question du commun, comme elle l'avait fait pour la question de la gauche l'an dernier (cf. n° 50, septembre 2015). Les contributions des différents membres de l'équipe de rédaction ont permis de constituer ce dossier qui entend ouvrir le débat et poser quelques jalons. On y découvrira un panorama des différentes théories du commun mais aussi des champs d'application dans lesquels ce principe peut être mis en œuvre. Nous espérons que de nombreux militants pourront se l'approprier et commencer à tracer la voie qui va du commun au communisme. ■

*Jean Quétier est rédacteur en chef de *La Revue du projet*. Il a coordonné ce dossier.

AUX RACINES DE LA THÉORIE DES COMMUNS

La théorie des communs a une longue histoire qui trouve ses racines notamment dans le monde anglophone.

PAR **BRADLEY SMITH***

Dans l'Angleterre médiévale, *the commons* – d'où la traduction française – désignaient les terrains, les prés et les bois communaux que les habitants pouvaient exploiter en commun selon un droit coutumier. Si de tels biens communaux existaient partout en Europe à cette époque, c'est d'abord en Angleterre qu'à partir du XII^e siècle, ils commencèrent à être privatisés. Ce fut le début des *enclosures* qui, d'après Marx, furent une des conditions de l'accumulation primitive du capital et de la prolétarisation de la paysannerie anglaise.

Longtemps considérée comme vouée à la tragédie, la théorie des communs fut renouvelée en grande partie grâce à l'économiste américaine Elinor Ostrom (1933-2012). Ses travaux sur la gouvernance des biens communs permettent d'ouvrir le champ de réflexion de celles et ceux qui appellent de leurs vœux le dépassement du capitalisme et l'émergence d'une société fondée sur la propriété collective gérée démocratiquement. Mais avant de présenter les apports et les limites de la théorie ostromienne, comment s'est articulé le passage de la « tragédie des communs » à la théorie de leur gouvernance ?

« LA TRAGÉDIE DES COMMUNS », ACTE I

Un des premiers penseurs à avoir formulé une justification théorique de la mise en clôture des terrains communaux est le philosophe anglais John Locke (1632-1704). Dans son *Traité du gouvernement civil* (1690), il développe la théorie de l'origine de la propriété privée que voici : au départ, toute la terre appartient à l'homme en commun ; mais à partir du moment où l'on mêle son travail avec ce que Dieu a fourni en commun — par exemple, en cueillant une pomme —, on le retire de la nature commune pour en faire sa propriété. C'est donc le travail humain qui est à l'origine de la propriété privée. Cet acte de privatisation est nécessaire selon Locke dans la mesure où la consommation des fruits de la nature est ce qui permet à l'homme de vivre ;

sinon, les biens communs seraient gaspillés et l'homme mourrait de faim. De même, c'est aussi le gaspillage qui constitue la seule limite que Locke pose à l'accumulation de biens privés par un seul individu : si un homme s'appropriait cent pommes sans pouvoir les consommer, il porterait préjudice aux autres hommes en les privant de moyens de subsistance. Aussitôt cette limite posée, Locke donne les moyens de la repousser. Si

colons en Amérique. Afin de légitimer l'expropriation des peuples autochtones, on les accusait de « gaspiller » les ressources naturelles et de cultiver la terre de manière « improductive ». On connaît la suite tragique de l'histoire : le prix du développement des forces productives, ce fut l'extermination de peuples entiers, la mise en esclavage d'autres, la prolétarisation forcée de grands pans de la société... Difficile de prétendre avec

« Afin de légitimer l'expropriation des peuples autochtones, on les accusait de "gaspiller" les ressources naturelles et de cultiver la terre de manière "improductive". »

le cueilleur de pommes laissait pourrir les fruits de trop qu'il s'était appropriés, il ne serait pas dans son droit. Mais s'il les échangeait pour quelque chose qui ne pourrit pas, comme des pièces d'argent, non seulement il serait dans son droit, mais il rendrait un grand service à l'humanité en permettant à d'autres hommes de manger des pommes qui, laissées dans le domaine commun, auraient pourri dans la nature. Ainsi, par le biais du commerce et de l'argent, Locke formule ce que M. C. Macpherson appelle un « droit illimité à la propriété privée » : l'appropriation privée des terrains communaux permettrait d'augmenter leur productivité et d'en faire bénéficier toute la communauté grâce aux échanges marchands. Ainsi, propriétaires de tous les pays, enrichissez-vous ! Poursuivez les enclosures partout où c'est possible ! Tant que vous vous servez de votre propriété de manière à augmenter la productivité et à développer le commerce, vous pouvez accumuler autant d'argent que vous voulez « sans nuire à personne », car ces petites pièces métalliques ne pourrissent pas... Tel fut, en somme, le message adressé aux propriétaires par Locke. Cette théorie fut effectivement mobilisée à des fins idéologiques non seulement par les grands propriétaires terriens en Angleterre, mais aussi par les

Locke que l'accumulation de la propriété privée à cette époque n'a nui à personne.

« LA TRAGÉDIE DES COMMUNS », ACTE II

Après que plusieurs siècles de privatisations eurent entraîné la quasi-disparition de la propriété communale dans le monde occidental, « les communs » semblaient relever désormais d'une ère révolue. S'ils réapparurent dans les débats intellectuels à partir du milieu du XX^e siècle, c'est notamment suite à la publication d'un article intitulé « *The Tragedy of the Commons* » [La tragédie des communs] (1968) par l'écologue américain Garrett Hardin (1915-2003). Contrairement à ce que le titre pourrait laisser entendre, la tragédie à laquelle Hardin fait allusion n'est pas celle que vécurent les populations expropriées de leurs terrains communaux. La « tragédie des communs », c'est l'épuisement des ressources naturelles qui résulte de leur exploitation en commun par des individus agissant indépendamment les uns des autres, sans réglementation. Imaginez en effet que chaque membre d'une communauté ait le droit égal et incontrôlé de consommer les mêmes ressources rares. Dès lors, chacun ne participe-t-il pas, malgré lui, à la raréfaction des ressources pour tous,

et donc à l'appauvrissement de l'ensemble de la communauté? Suivant cette logique malthusienne, Hardin arrive à la conclusion que seul un régime de propriété privée permet de contrôler l'utilisation et la distribution des ressources naturelles de façon durable et efficace. Il s'agit donc, en dernière analyse, d'une réactivation moderne de la vieille théorie de Locke.

ELINOR OSTROM ET « LA GOUVERNANCE DES BIENS COMMUNS »

Ostrom prit le contre-pied de Hardin dans un ouvrage qui fit date: *Governing the Commons* (1990) (*La Gouvernance des biens communs*). En s'appuyant sur des recherches empiriques qu'elle mena sur le terrain, elle montra que les communautés qui possèdent et exploi-

tent d'assurer la pérennité et l'utilisation efficace des ressources communes (*common-pool resources*, CPR).

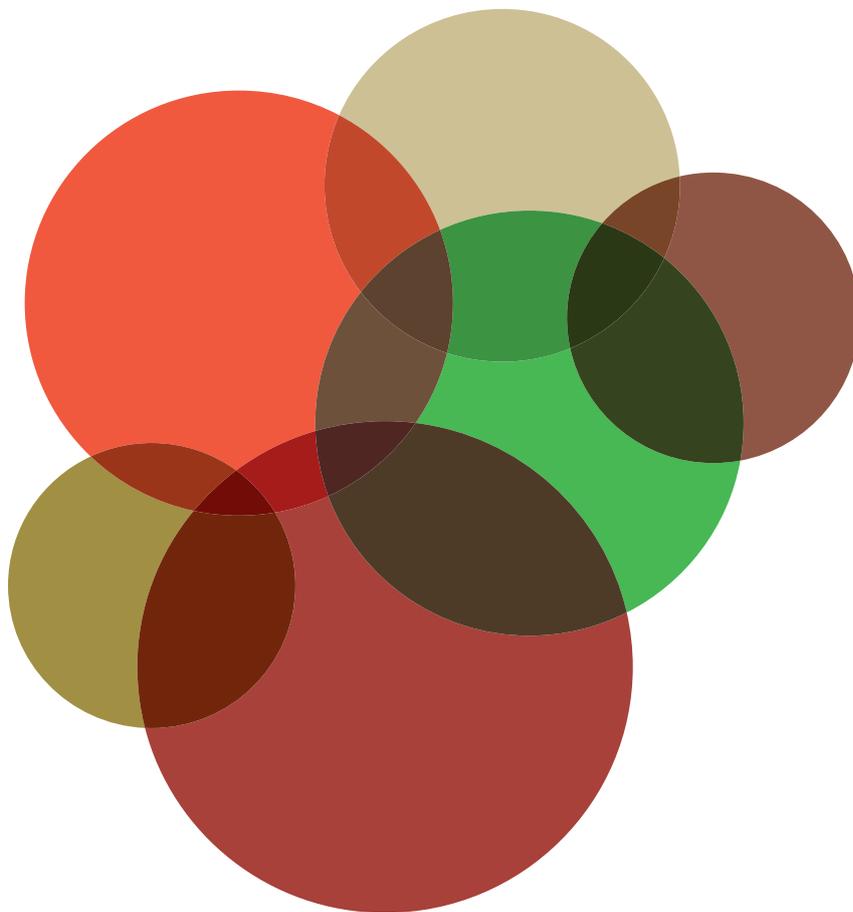
Cette démarche conduisit à une redéfinition des communs. Tandis qu'ils avaient désigné précédemment uniquement des *choses*, le terme de « communs » pouvait aussi — et peut-être surtout — s'appliquer à une forme de *pratique collective organisée*. Les communs seraient ainsi non seulement un *pool* commun de ressources, mais aussi un *système d'affectation de droits* et un *mode de gouvernance*.

En s'inspirant des travaux de l'économiste américain John Commons (1862-1945) et du juriste américain Wesley Hohfeld (1879-1918), Ostrom conçoit la propriété, non pas comme une chose, mais comme un faisceau de droits (*bundle of rights*) et une relation sociale. La nature de ces droits et de ces relations n'est ni absolue ni figée: elle varie en fonction des institutions sociales et des formes de gouvernement. Ainsi, la propriété privée individuelle procurant des droits exclusifs sur l'utilisation d'une ressource n'est qu'une forme de pro- ▶

« La “tragédie des communs”, c'est l'épuisement des ressources naturelles qui résulte de leur exploitation en commun par des individus agissant indépendamment les uns des autres, sans réglementation. »

Bien que Hardin soit hostile aux régimes de propriété commune, son article a néanmoins inspiré de nouvelles recherches sur la nature de ces régimes de façon à questionner leur prétendue inefficacité. La chercheuse sans doute la plus influente à cet égard fut Elinor Ostrom.

tent des terrains ou des pêcheries en commun, loin d'être condamnées à subir la « tragédie des communs », évitent l'épuisement des ressources grâce à un système de gouvernance et d'action collective. Ostrom consacra ses recherches aux institutions et aux formes « d'agir commun » qui permet-



► propriété parmi d'autres : elle ne perdure que grâce à un système juridique institutionnalisé par l'État. Les communs, de ce point de vue, *ne s'opposent pas à la propriété en tant que telle* : ils représentent une autre forme de propriété, la *propriété commune*, régie par un autre système de droits, de règles et de gouvernance.

Ostrom identifie trois niveaux de règles qui régissent les communs, chacun donnant lieu à l'affectation de certains droits parmi les membres communs (*commoners*). Le premier niveau concerne les règles opérationnelles qui, pour un *pool* commun de ressources donné, déterminent les droits d'accès et de prélèvement. En principe, ces droits sont répartis de manière égale entre tous les membres communs. Mais comme rien n'exclut l'abus (*free-riding*) ni l'épuisement de certaines ressources périssables, un deuxième niveau de règles donne lieu

à des droits administratifs : les droits de gérer, d'exclure, de céder, ou de vendre. La distribution de ces droits relève de choix collectifs et implique que les communs ne sont pas forcément exempts de hiérarchie, surtout en fonction de l'échelle du système et du caractère des ressources. Enfin, un troisième niveau comporte les règles constitutionnelles : il s'agit de l'institutionnalisation du système de droits et de règles, mais aussi des conditions dans lesquelles peuvent être modifiés une partie ou l'ensemble du système.

« Par quels moyens pratiques pouvons-nous lutter dès maintenant, sans attendre une révolution, pour que les communs gagnent du terrain, tout en préparant simultanément les conditions d'un dépassement révolutionnaire du règne du capital ? »

à des droits administratifs : les droits de gérer, d'exclure, de céder, ou de vendre. La distribution de ces droits relève de choix collectifs et implique que les communs ne sont pas forcément exempts de hiérarchie, surtout en fonction de l'échelle du système et du caractère des ressources. Enfin, un troisième niveau comporte les règles constitutionnelles : il s'agit de l'institutionnalisation du système de droits et de règles, mais aussi des conditions dans lesquelles peuvent être modifiés une partie ou l'ensemble du système.

Ce système d'affectation de droits donne lieu à différents modes de gouvernance. La pluralité d'acteurs, chacun avec des droits divers, implique l'existence d'intérêts différents au sein de la communauté. Cette situation nécessite la mise en comptabilité des intérêts particuliers par un mode de gouvernance collective, ou d'« auto gouvernement », pour que le système soit viable à long terme. Il s'agit d'un régime de réglementations et de dispositifs visant à faire respecter les règles et donnant les moyens de résoudre

APPORTS ET LIMITES DE LA THÉORIE D'OSTROM

Tout d'abord, la démarche d'Ostrom permet de dépasser le faux dilemme entre propriété privée individuelle et propriété publique d'État. En effet, la répartition des droits dans un régime de propriété commune est très diffuse : ni une minorité d'individus ni l'État ne peuvent accaparer tous les droits de propriété sur tel ou tel *pool* commun de ressources. Ils peuvent

tout au juste y participer en tant qu'acteurs communs, leurs droits comme ceux des autres relevant de choix collectifs. Ni anarchiques ni autoritaires, les communs peuvent être compris comme un régime de démocratie participative réglementée, si bien que le choix entre propriété privée ou communisme d'État n'a pas lieu d'être.

Deuxièmement, concevoir la propriété comme un faisceau de droits variables en fonction du régime permet de sortir de l'idéologie dominante qui veut que la propriété se réduise à un droit absolu et exclusif sur une chose. Rester captif de cette définition habituelle de la propriété et concevoir le commun comme l'antithèse de la propriété, à notre sens, c'est abandonner celle-ci aux pouvoirs en place, alors qu'il conviendrait plutôt de prendre le pouvoir sur le concept de propriété afin de le transformer dans un sens collectif et d'ouvrir le champ des possibles.

Enfin, la démarche d'Ostrom permet d'éviter deux autres écueils : d'une

part, celui d'une approche « naturaliste » selon laquelle certaines ressources seraient, *par nature*, plus appropriées à un régime de propriété privée, publique ou commune ; d'autre part, celui d'une approche « fétichiste » qui postulerait systématiquement la supériorité d'une de ces trois formes de propriété sur les autres, quels que soient les caractères des ressources. En effet, Ostrom affirme clairement qu'il n'existe pas de déterminisme : différents régimes de propriété peuvent tout à fait être appliqués aux mêmes ressources. Lorsqu'il s'agit d'en choisir un pour une ressource donnée, il ne faut pas confondre la prise en compte des caractères spécifiques de celle-ci avec une posture « naturaliste ».

Cette ouverture constitue à la fois la force et la limite des analyses d'Ostrom. En adoptant une approche empirique, elle nous fournit des connaissances précieuses sur les communs d'un point de vue pratique. Mais, dans leur grande majorité, ses recherches restent sur le plan descriptif et portent sur des communs de petite échelle : elles offrent peu d'indications politiques pour faire émerger une *société* du commun. C'est ce que tenteront de faire certains acteurs et théoriciens de gauche en faisant du commun le fil rouge d'une critique du capitalisme et d'une politique alternative.

Dès lors, les questions qui restent sont les suivantes : quelles nouvelles institutions politiques précises permettraient d'accueillir et d'élargir des régimes de propriété commune là où ils sont applicables et souhaitables ? Quels nouveaux droits et pouvoirs faut-il donner aux *commoners* pour leur assurer la possibilité de participer aux décisions qui concernent les activités dans lesquelles ils sont engagés ensemble ? Par quels moyens pratiques pouvons-nous lutter dès maintenant, sans attendre une révolution, pour que les communs gagnent du terrain, tout en préparant simultanément les conditions d'un dépassement révolutionnaire du règne du capital ? Autant de questions auxquelles il convient de réfléchir ensemble si nous voulons faire advenir « le temps du commun ». ■

*Bradley Smith est responsable de la rubrique Philosophiques.

Réagissez aux articles, exposez votre point de vue. Écrivez à revue@pcf.fr

« [...] toute la série de zones que les salauds ont tracées pour nous, sur leurs plans, et dans lesquelles ils nous enferment par un trait au crayon, les zones de travail pour toute la semaine, les zones pour la moto et celles pour la drague, les zones de femmes, les zones d'hommes, les zones de pédés, les zones de tristesse, les zones de bavardage, les zones de chagrin et celle du vendredi soir [...] »

Bernard-Marie Koltès, *La Nuit juste avant les forêts*, Éditions Stock, 1978.

TERRITOIRES EN COMMUN ? BIENS COMMUNS ?

Aborder le territoire comme bien commun fait de l'espace vécu, approprié, non plus seulement un élément constitutif d'identité, mais sous-entend que, parce qu'il est un bien commun à toutes et tous, il est juste de pouvoir y accéder, de pouvoir en disposer de manière égalitaire, mais aussi de ne pas l'altérer pour que sa transmission soit possible, de le protéger collectivement.

PAR **CORINNE LUXEMBOURG***

LA TERRE, UN ESPACE DE VIE, UN ESPACE SOCIAL

Qu'y a-t-il de plus commun aux êtres humains et, à la fois, de plus morcelé que la terre sur laquelle nous installons notre corps, nous nous déplaçons, nous nous abritons. Puis nous bâtissons pour ne plus seulement nous abriter. Ensemble, nous habitons. Nous ne nous logeons pas uniquement, nous nous approprions l'espace. Nous en faisons un *espace de vie*, support de nos usages quotidiens. Nous en faisons un territoire commun, délimité, administré, organisé. Nous faisons avec l'es-

habitant d'un espace, bien plus que par l'injonction qui lui est sans cesse assenée. Il le fait avec plus ou moins de succès et de volonté, cédant avec la régularité de la manipulation de la peur, à l'enclosure, aux murs, à la fragmentation ou tout au contraire luttant pour s'en affranchir.

LE TERRITOIRE, UN LIEU COMMUN

Ainsi le territoire est un lieu commun. Le vocabulaire de l'administration territoriale est révélateur de cet état de fait : « communauté villageoise », dit-on pour parler d'une population vivant ensemble dans ce qui n'est pas admis pour être une ville ; quand la

d'un projet autant qu'il est partie prenante de la construction du projet. C'est la seconde caractéristique du territoire, c'est qu'il est à la fois objet et sujet parce qu'il englobe le milieu, l'environnement et la population qui s'est installée dessus. Le territoire est sociospatial.

L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

Alberto Magnaghi explique dans *La Biorégion urbaine : petit traité sur le territoire bien commun* que « le territoire n'existe pas par nature. Il ne se conçoit pas comme une simple aire géographique ou une pure entité spatiale. Le territoire n'est pas une chose, mais un ensemble de relations. Il est le produit des hommes, inhérent à l'art de construire leur propre milieu de vie et à s'y établir selon les qualités requises par leur culture. Chaque civilisation a façonné son territoire par l'interprétation de sa relation au milieu ambiant et à ses ressources ». Plus loin il poursuit : « L'identité du territoire n'indique pas seulement le sentiment d'appartenance à des lieux ou à leur histoire, mais surtout l'ensemble des principes, des rationalités auto-organisatrices d'une société locale [qui] lui permet d'autoreprésenter, d'autoprojecter son propre futur sur le territoire. »

Le territoire est alors à prendre dans toute cette complexité, complexité relevant précisément de ce double profil : à la fois support ontologique, objet d'appropriation et sujet de transformations, d'interrelations, d'allers-retours entre une construction identitaire et la production spatiale. L'identité est constituée de critères discriminatoires, classiquement les éléments constituant une démarche ►

« Le territoire n'est pas une chose, mais un ensemble de relations.

Chaque civilisation a façonné son territoire par l'interprétation de sa relation au milieu ambiant et à ses ressources. »

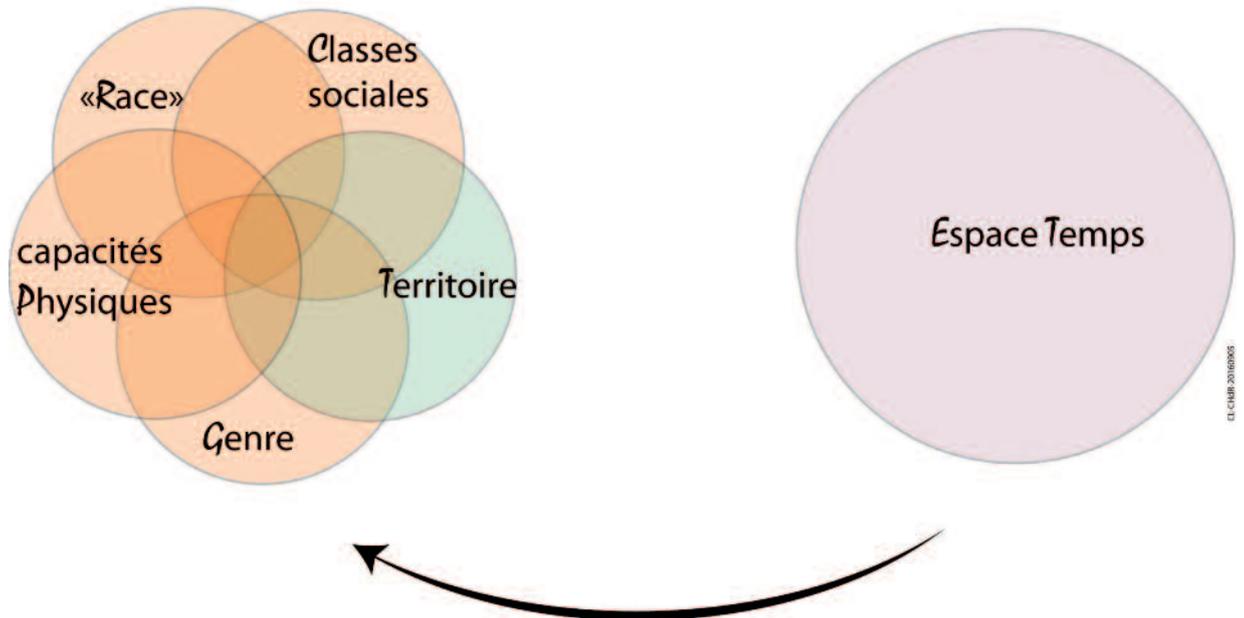
pace, voire nous faisons l'espace, autant que nous nous laissons habiter par lui. Objet de perceptions et de représentations individuelles et/ou collectives, c'est un *espace social*. Les frictions et adhésions que nous y déployons font notre histoire commune, notre mythologie et notre *mémoire collective* pour reprendre les mots de Maurice Halbwachs. Suivant Armand Frémont, c'est d'*espace vécu* qu'il est bien sûr question, conjonction entre l'espace de vie et l'espace social. L'être humain, géographe par obligation, est contraint à ce « vivre-ensemble » par le fait d'être en conscience

« communauté urbaine » désigne administrativement un regroupement de communes pour, définit l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), « élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire au sein d'un espace de solidarité ».

Il y a donc quelque chose de commun qui apparaît comme élément fondateur du territoire : commun aux personnes qui l'habitent, qui y vivent, commun dans le projet. En effet, le territoire dépasse l'espace vécu dans sa complexité en ce qu'il est l'objet

Fig. 1

Les critères communément admis de l'intersectionnalité sont augmentés de critères discriminatoires relevant d'une part des capacités physiques (en évolution, temporaires ou permanentes), tels que l'âge, le handicap, la maladie et d'autre part du territoire habitant modifiant l'espace et les temporalités vécus.



L'espace-temps ainsi modifié par les évolutions des critères discriminatoires agit à son tour sur ces critères sociaux et spatiaux.

► intersectionnelle: « race », genre, classe sociale, etc., auxquels je propose d'ajouter la capacité physique du corps éprouvant l'espace au quotidien et le territoire, ici seul critère spatial. La production spatiale résulte alors de la conjonction de ces critères, des tem-

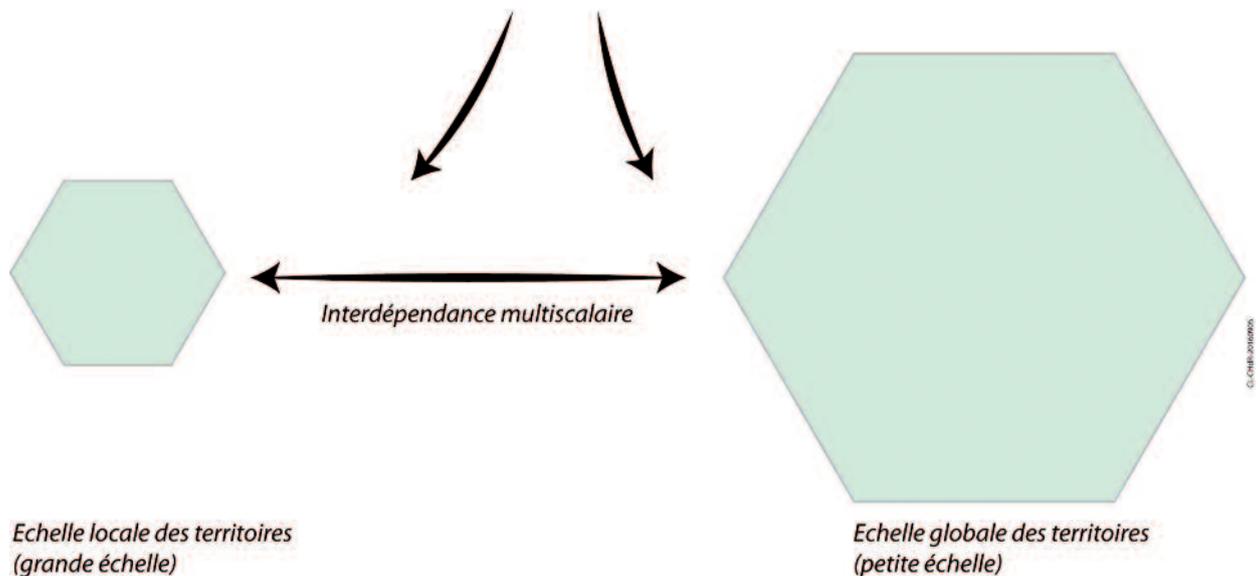
poralités qui leur sont liées – ainsi le rythme d'une journée varie selon que l'on est homme ou femme, son âge, ses revenus – et l'accessibilité du territoire. Il y a alors relations constantes entre ces critères et la constitution d'un espace-temps. (voir ci-dessus, Fig. 1)

LES DIFFÉRENTES ÉCHELLES

À cette première discussion entre ces critères sociospatiaux et la constitution de l'espace-temps, s'ajoute une seconde, articulant points de vue, décisions, de la grande échelle – c'est-à-dire le niveau local, à la petite

Fig. 2

L'action politique (représentative, participative, publique, privée, économique...) intervient et modifie les territoires



Echelle locale des territoires (grande échelle)

Echelle globale des territoires (petite échelle)

échelle – considérant un territoire plus large. L'interdépendance multiscalaire, qui participe de la construction du territoire, joue à tout niveau et implique la nécessité de cohérence en matière de décisions politiques, notamment en matière d'aménagement, la conscience d'être localement intégré au(x) monde(s), d'agir globalement sur les territoires de la proximité et du quotidien (voir ci-contre Fig. 2).

Les contradictions multiscalaires dans l'aménagement du territoire se doublent d'une divergence d'intérêts. Ainsi, l'espace de solidarité convoqué pour l'établissement des communautés de communes parle d'intérêt général, de mise en commun des savoirs, des moyens, des ressources. Et dans ce cas, la mutualisation devrait être mobilisée pour l'intérêt de l'ensemble de la population sans discrimination. En réalité, on sait que cette mutualisation peut être prétexte à la réduction des services publics et induit une discrimination liée à la dis-

tance, donc une augmentation de la précarité – on sait que la faiblesse des revenus augmente les difficultés à franchir les distances – en réduisant les relais institutionnels et administratifs de proximité.

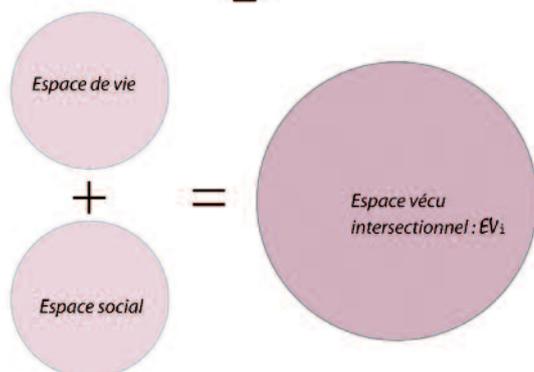
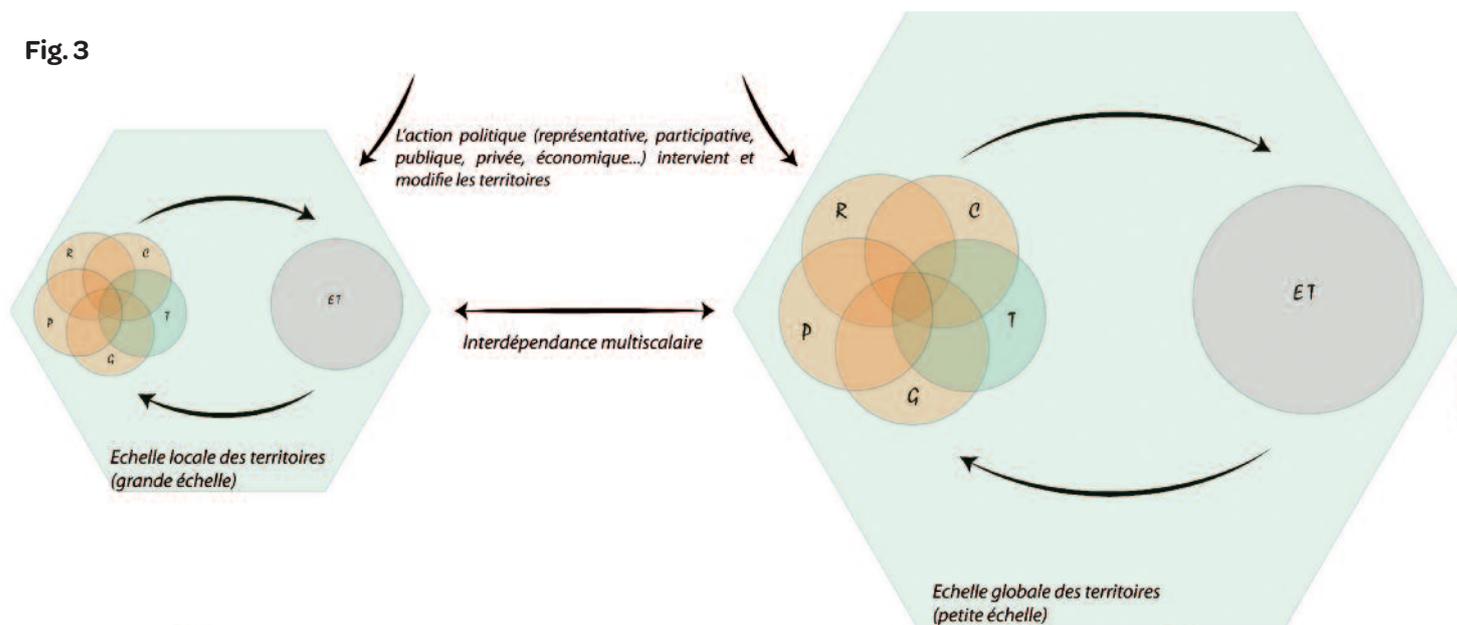
une discrimination, temporaire ou permanente, pour son accès. Cela a à voir avec l'affirmation d'une richesse, avec une sorte de déclaration visible d'auto-exclusion du monde, de volonté d'y échapper, faisant d'un

« L'imaginaire collectif attribue par glissement le communautarisme quasi exclusivement à la définition d'un entre-soi propre à la périphérie, à la banlieue, aux territoires populaires, perçus, représentés, vécus comme des lieux fermés. »

Il en va tout autrement, lorsque l'espace de solidarité prend les atours de l'entre-soi, par exemple des *gated communities*, sorte de quartiers fermés, où se regroupent volontairement des ménages aux intérêts particuliers convergents. Cela se solde alors par une privatisation de l'espace public et

espace restreint un territoire pour une communauté réduite. Le projet existe, mais le territoire n'est plus commun : il est communautaire. C'est de la construction d'un rapport au monde qu'il s'agit, la désignation d'un commun où la communauté ne se reconnaît pas (voir ci-dessous Fig. 3). ▶

Fig. 3



L'espace vécu combine l'espace de vie, espace des pratiques quotidiennes et l'espace social, espace des interrelations sociales, objet de perceptions et de représentations mentales qu'un individu ou un groupe se construit (Frémont A. La Région espace vécu, Flammarion, 1976). Il est marqué par le produit des critères discriminatoires (cf. intersectionnalité) et les interactions entre les différentes échelles d'action et de représentations. (EV_i : Espace vécu intersectionnel)

► L'espace vécu participe de la construction du territoire, du sentiment plus ou moins grand de son appropriation, d'en être usager, mais aussi d'en faire le lieu d'expression et de construction

venant sur les territoires et sur leurs projections participent ainsi à la définition de l'espace vécu. Cet espace vécu peut s'accommoder de l'auto-exclusion volontaire, dont nous venons

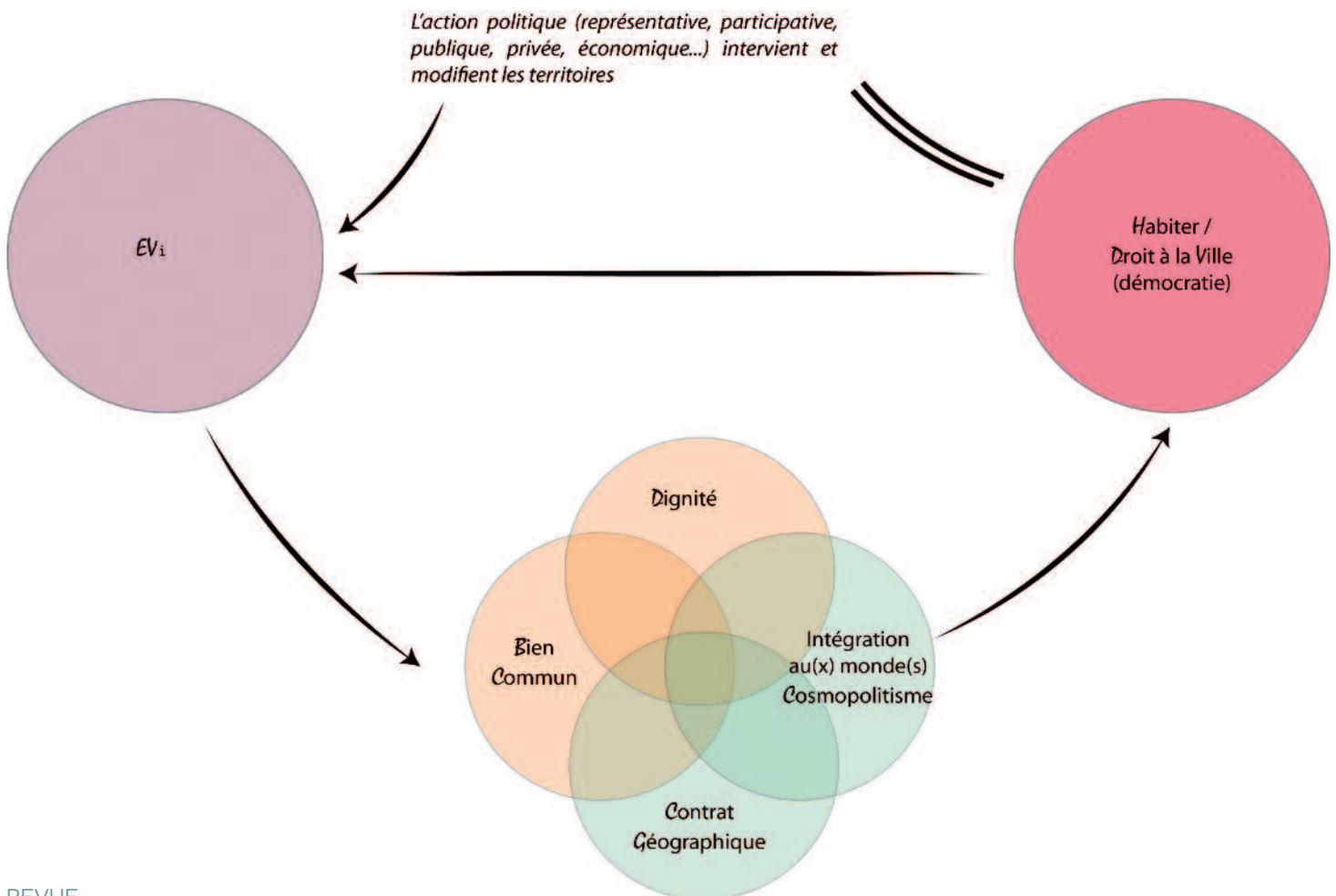
munautarisme que serait une réunion des « mêmes » ensemble. L'imaginaire collectif attribue par glissement le communautarisme quasi exclusivement à la définition d'un entre-soi propre à la périphérie, à la banlieue, aux territoires populaires, perçus, représentés, vécus comme des lieux fermés. La particularité des territoires populaires est d'introduire une forte discrimination territoriale. Le territoire, support identitaire, construit par le commun projeté par une société, à qui l'histoire industrielle, migratoire, puis la désindustrialisation ont dessiné une histoire, une culture commune, mais aussi un statut, des situations, des difficultés communes. Plus encore, il s'est installé peu à peu une discrimination avec laquelle il faut envisager le projet de territoire. Parler de territoires communs a finalement toute l'allure d'un pléonasme, mais aborder le territoire en tant bien commun interroge différemment. Cela

« Si la dignité d'habiter devient une notion centrale dans ce qui constitue le territoire comme bien commun, l'accessibilité au territoire, la possibilité non seulement de l'habiter mais aussi de le transformer, quels que soient les critères évoqués précédemment, sont garanties. »

d'une identité sociale et spatiale (mélange des critères discriminatoires constituant une intersectionnalité sociospatiale et d'une mémoire collective). Les actions politiques inter-

de parler. Cette auto-exclusion définit en négatif un autre commun, un autre territoire. L'évolution sémantique du commun à la communauté engage de plus en plus fréquemment vers le com-

Fig. 4



fait de l'espace vécu, approprié, non plus seulement un élément constitutif d'identité, mais sous-entend que parce qu'il est un bien commun à toutes et tous, il est juste de pouvoir y accéder, de pouvoir en disposer de manière égalitaire, mais aussi de ne pas l'altérer pour que sa transmission soit possible, de le protéger collectivement. Ce rapport de justice à l'espace, à la production de territoire, a pour fondement la reconnaissance de l'être humain à son milieu, à son environnement. Jean-Paul Ferrier parle, à ce propos, de contrat géographique, parallèlement au contrat social de Jean-Jacques Rousseau. Ce contrat géographique prend en considération les multiples manières de vivre et formes d'habitat et repose sur la nécessité d'en faire un savoir populaire et l'importance de la quotidienneté.

« Avec le contrat géographique, le territoire ne relève donc pas de la seule nature : un autre mécanisme y est en œuvre, le processus d'anthropisation, dont la territorialisation est l'équivalent géographique, inséparable de l'aventure de l'humanisation. Si les hommes veulent tenter d'habiter dignement avec leurs proches et leurs

contemporains, de nouvelles conceptions, encore difficiles à imaginer, sont à instaurer dans ce domaine. »

Reprenons ici les termes proposés par J.-P. Ferrier : le contrat géographique pourrait encadrer ce que serait la justice spatiale, à la condition d'une volonté des êtres humains d'« habiter dignement ». Si la dignité d'habiter devient une notion centrale dans ce qui constitue le territoire comme bien commun, l'accessibilité au territoire, la possibilité non seulement de l'habiter mais aussi de le transformer, quels que soient les critères évoqués précédemment, sont garanties (voir ci-contre Fig. 4).

UN PROJET DE TERRITOIRE ÉMANCIPATEUR

En suivant encore cette piste qui mêle dignité, bien commun, contrat géographique se dégagent deux propositions participant à dessiner un projet de territoire pour le commun, disons un projet de territoire émancipateur. Tout d'abord, proposition mineure : les paysages comme illustration des territoires. De même que le territoire, s'il est bien commun, n'est juste que s'il peut être accessi-

ble sans discriminations, dans les mêmes conditions, Jean-Paul Ferrier fait des paysages une question de justice spatiale : « Point d'ancrage de nos opinions sur le beau, occasion de penser l'accès aux ressources, les paysages ouvrent donc de grandes questions sur la justice spatiale et les moyens de sa réalisation suffisante, car comment accepter d'être seuls à jouir d'un paysage trouvé intéressant et à disposer de revenus suffisants ? » En proposition majeure : le droit à la ville comme outil démocratique. Considérer alors le territoire comme bien commun revient donc à construire un projet commun pour un espace vécu où les critères discriminatoires évoqués au début de ce texte pourraient être contrebalancés par un binôme social dignité/bien commun et un autre spatialisé concernant la prise en compte multiscalaire de l'aménagement du territoire et le contrat géographique réinscrivant l'humain dans le milieu. ■

*Corinne Luxembourg est responsable de la rubrique Production de territoires.

COMMUNS DE LA CONNAISSANCE ET BIBLIOTHÈQUES, ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

Un profond mouvement d'interrogation agite aujourd'hui les métiers des bibliothèques et leur avenir autour de la question des communs de la connaissance et de leurs applications pratiques.

PAR CAMILLE DUCROT*

Aux États-Unis, Elinor Ostrom et Charlotte Hess ont théorisé ce sujet dans leur ouvrage *Understanding Knowledge as a Commons: from Theory to Practice* (2007). En France, la sortie du livre *Libres savoirs* rassemblant des articles d'une trentaine d'auteurs (Vecam, 2011) et les réflexions d'associations comme SavoirsCom1 ont entraîné la publication de plusieurs recherches professionnelles et de dossiers dans la presse professionnelle (« Bibliothèque et communs de la connais-

sance », *Bibliothèque(s)*, octobre 2014 ; « Enrichir pour partager, les bibliothèques dans l'économie de la connaissance », *Ar(abes)que*, novembre 2014 ; « Les communs de la connaissance », *InterCDI*, juin 2016).

QUE SONT LES COMMUNS DE LA CONNAISSANCE ?

Dans les travaux d'Ostrom et de Hess, la production de la connaissance est considérée comme un bien commun avec une communauté qui lui est associée et des règles de fonctionnement propres. La construction de Wikipedia par exemple est étudiée par Yochai Benkler comme une production entre pairs basée sur les com-

munis (*The Wealth of Networks* [La richesse des réseaux], 2006). S'ajoute à cela que la connaissance est un bien non rival : plusieurs personnes peuvent avoir la même connaissance. Charlotte Hess l'explique ainsi : « Le savoir qui réside dans mon cerveau n'enlève rien au savoir qui réside dans le vôtre. » C'est aussi un bien additif puisque l'usage des connaissances accroît leur valeur.

Cependant, la définition des communs de la connaissance n'est pas évidente et nécessite de dessiner en creux ce qu'ils ne sont pas : une exploitation privative du savoir et de la culture comme le font les « géants du net » ou quelques laboratoires pharmaceu- ▶

► tiques et grands groupes d'édition scientifique qui, par l'utilisation des titres de propriété intellectuelle mis à leur disposition par le droit (droits d'auteur, brevets, marques), rassemblent le savoir et ne le diffusent qu'à un nombre restreint de personnes. Ils créent donc des enclosures et remettent en question le droit d'usage d'une ressource partagée.

Si le numérique par son architecture a permis d'accélérer la non-rivalité de la connaissance, il n'empêche pas l'érection de barrières autour des savoirs. Avec le livre papier, il existait des possibilités d'usages collectifs comme le prêt, la revente, l'achat d'occasion ou le don, qui disparaissent avec le livre numérique. Depuis la mise en place de la *Digital Rights Management* (Gestion

sont traditionnellement publiés dans des revues scientifiques renommées. Les éditeurs de ces revues, au nombre très limité (Elsevier, Springer et Thomson Scientific se partagent 90 % du marché), sont payés par les chercheurs pour publier des articles et revendent ensuite leurs publications aux universités.

L'INSCRIPTION DES BIBLIOTHÈQUES DANS LE SYSTÈME DE CIRCULATION DE LA CONNAISSANCE

Les bibliothèques semblent historiquement reliées aux communs même si ce n'est théorisé que depuis peu : le mythe de la bibliothèque d'Alexandrie par exemple renvoie au rêve de rassembler le plus de connaissances pos-

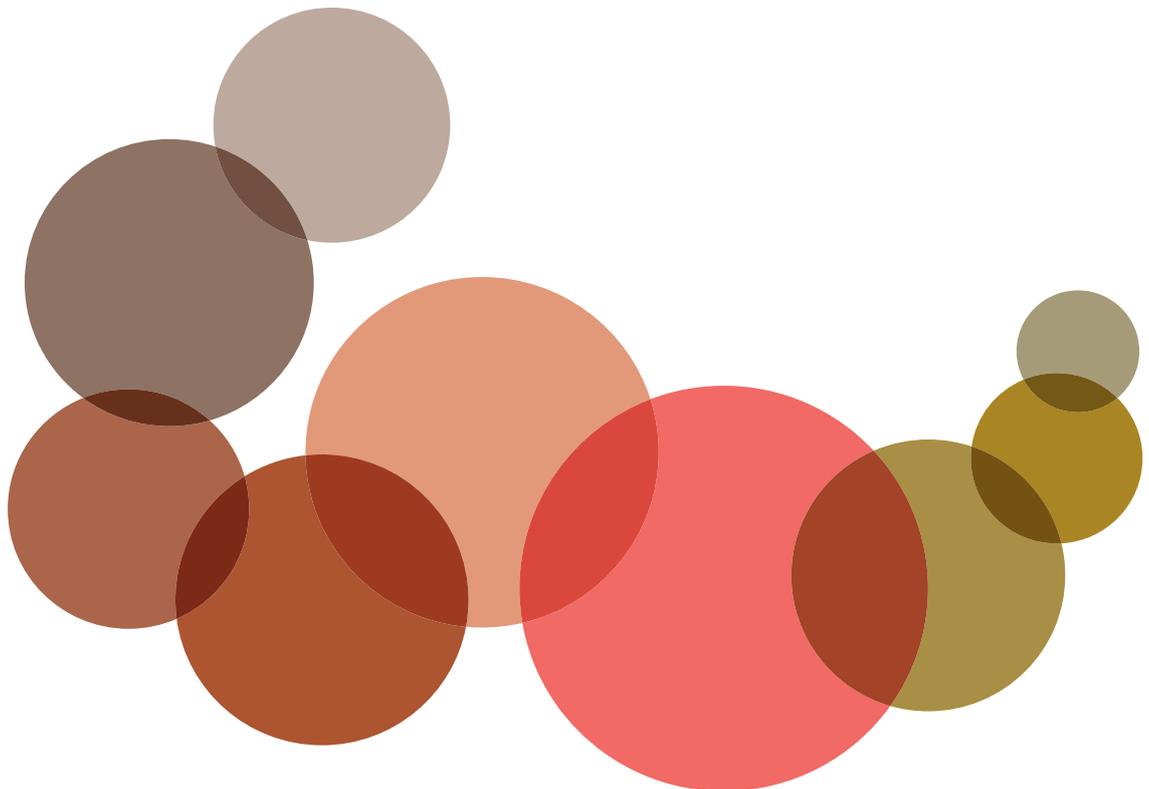
étaient coûteux et de caractère rival, en raison de la difficulté qu'il y avait à les produire. Les bibliothèques permettaient un accès à une communauté. La bibliothèque de la Sorbonne s'adressait aux étudiants que le collège accueillait; dès 1290, elle se divise en deux parties : la « grande librairie » pour consulter sur place des livres enchaînés aux pupitres et la « petite librairie » qui était une réserve de manuscrits destinés au prêt. Cette organisation sert ensuite de modèle pour d'autres bibliothèques de collèges : dès le XIII^e siècle, donc, la structure de la bibliothèque de prêt existe.

Beaucoup plus récemment, le *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique* (1994) affirme : « Toute personne, quel que soit son âge, doit avoir accès à une documentation adaptée à ses besoins. Les collections et les services doivent faire appel à tous les types de supports et à toutes les technologies modernes, de même qu'à la documentation traditionnelle. Il est essentiel qu'ils soient d'excellente qualité, répondant aux conditions et besoins locaux. Les collections doivent refléter les tendances contemporaines et l'évolution de la société de même que la mémoire de l'humanité et des produits de son imagination. Les collections et les services doivent être exempts de toute forme de censure, idéologique, politique ou religieuse, ou de pressions commerciales. »

« Si le numérique par son architecture a permis d'accélérer la non-rivalité de la connaissance, il n'empêche pas l'érection de barrières autour des savoirs. »

des droits numériques), ce dernier ressemble plus à l'achat d'une licence d'utilisation ou d'un droit de lire qu'à la possession du fichier numérique. Autre exemple : celui des travaux des chercheurs en « sciences dures » qui

sibles dans un lieu pour une communauté d'usage, même si cela se faisait au détriment de certaines personnes : les rouleaux étaient en effet confisqués pour être rendus plus ou moins bien recopiés. Jusqu'au XIX^e siècle, les livres



Il paraît donc nécessaire de créer des collections pour des communautés d'usagers de la bibliothèque. Les bibliothèques sont alors vues plutôt comme des gestionnaires d'un commun. Les deux économies qui touchent la connaissance et le savoir, commun d'un côté et privée de l'autre, rendent cependant ambivalente la mission des bibliothèques.

UNE RÉFLEXION SUR LES COMMUNS EN OPPOSITION À DES MOUVEMENTS D'ENCLOSURE DE LA CONNAISSANCE PRATIQUÉS DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Quelques bibliothécaires et chercheurs dénoncent des mouvements d'enclosure à l'œuvre dans des bibliothèques publiques. Les questions liées à la numérisation des collections par exemple sont révélatrices de ces tensions. Certaines bibliothèques, comme la Bibliothèque nationale de France, ajoutent à leur numérisation des restrictions de droits d'usage (cela vaut pour certains musées aussi) : c'est la propriété matérielle qui prend le pas sur la propriété intellectuelle. Il faut les contacter et payer pour utiliser l'image numérisée de telle ou telle œuvre du domaine public pour un usage privé et parfois public. Cette restriction s'appuie sur une interprétation détournée de la loi du 17 juillet 1978 sur l'accès à l'information publique : des contenus du domaine public sont requalifiés en « documents administratifs » détenus par l'État afin d'apporter des restrictions plus ou moins étendues à leur réutilisation. La puissance publique se comporte donc plutôt comme un acteur privé ou valorise les acteurs

ne connaît cependant pas les termes exacts du contrat. Ces processus peuvent tout de même s'inverser : la Bibliothèque municipale de Lyon avait d'abord placé ses fichiers numérisés sous licence *creative commons* (CC) sans usage commercial ni droit

ter sans pouvoir négocier. Pour lutter contre cette enclosure qu'on leur impose, mais dont elles constituent finalement un rouage, les bibliothèques se rassemblent en consortiums afin d'obtenir des tarifs communs plus ou moins publics ; mais

« Certaines bibliothèques, comme la Bibliothèque nationale de France, ajoutent à leur numérisation des restrictions de droits d'usage : la propriété matérielle prend le pas sur la propriété intellectuelle. »

de modification, alors qu'utiliser une licence CC sur une œuvre exige d'en être l'auteur. Ils sont depuis peu sous licence ouverte, beaucoup plus respectueuse du domaine public (Calimaq, article sur le blog *S.I.Lex*, 23 août 2016).

L'autre point de tension concerne les éditions de revues scientifiques. Si les sciences humaines ne sont pas touchées par ce problème, il est en revanche très discuté parmi les chercheurs en « sciences dures ». Les maisons d'édition sont donc payées par les chercheurs pour publier leurs articles. Elles revendent ensuite les revues aux bibliothèques universitaires (BU) qui ne les diffusent que dans les laboratoires. Les ventes fonctionnent en bouquet, c'est-à-dire que les BU achètent un lot de revues sans choisir ce qu'il contient, le tout avec un contrat de vente confidentiel en particulier en ce qui concerne le prix de vente astronomique. Les bouquets associent souvent des revues connues à

beaucoup ne peuvent plus supporter les frais de ces revues qui ont augmenté de parfois 400 % au début des années 2010 et arrêtent des collections commencées pour certaines depuis le XIX^e siècle comme à la Bibliothèque interuniversitaire de santé de Paris. Or arrêter la licence quand la revue est numérique revient à tout perdre puisque ce n'est pas le fichier qui est acheté mais le droit de le consulter. La riposte principale vient donc des chercheurs, soutenus par certaines bibliothèques, qui développent l'accès libre aux publications *via* les archives ouvertes sans comité de lecture ou *via* des revues en accès libre avec comité.

UNE INTERROGATION SUR LA CRÉATION DE COMMUNS ET SURTOUT DE COMMUNAUTÉS DE PARTAGE

Heureusement, les bibliothèques apportent aussi des réponses à la formation des biens communs de la connaissance et créent en pratique des communautés autour de biens communs. Elles utilisent leurs espaces en hébergeant des *fab-labs* ou des *hacker-spaces*. Encore plus intéressant, certaines bibliothèques, suivant l'exemple de celle de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne à Rennes, organisent des biblioremix. Il s'agit d'inventer, de façon participative, ce que pourrait être la bibliothèque. Pendant deux jours, des participants aux profils divers (bibliothécaires, lecteurs, *designers*, architectes, usagers et non usagers) esquissent à travers un certain nombre d'ateliers la bibliothèque idéale. Au-delà de la communauté du biblioremix elle-même, les bibliothécaires mettent en commun leurs expériences sur un blog et l'étendent à d'autres villes.

Certaines collections sont aussi l'objet d'une transformation en bien commun. Les bibliothèques numériques ►

« Des participants aux profils divers (bibliothécaires, lecteurs, *designers*, architectes, usagers et non usagers) esquissent à travers un certain nombre d'ateliers la bibliothèque idéale. »

privés. Leur numérisation de l'image est considérée comme une couche supplémentaire de droit d'auteur. Ce problème est plus prégnant encore quand la numérisation est faite par une entreprise privée sous contrat. Google a été chargé de créer les fichiers numériques (*epub* ou *pdf*) de la Bibliothèque municipale de Lyon en échange du droit de les commercialiser pendant vingt-cinq ans : on

d'autres de moins forte diffusion pour pouvoir les vendre. L'argument principal des maisons d'édition pour justifier leur travail et leurs prix est la relecture par des comités de chercheurs spécialisés, l'obligation pour les chercheurs de publier pour être évalués et la nécessité pour eux de connaître ce qui se fait en matière de recherche. Les bibliothèques sont donc un public captif obligé d'ache-

► d'images de la Bibliothèque municipale de Toulouse ou de Lyon sont participatives : les internautes peuvent commenter les images, les localiser et les légènder. Il est aussi possible à la communauté ainsi créée de participer à des stages de photographie qui se terminent par la publication des séries photographiées. D'autres bibliothèques, comme la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, diffusent sans restriction leurs œuvres numérisées et leurs notices de catalogues pour les collègues ou proposent des œuvres libres de droit *via* des routeurs appelés bibliobox que les usagers peuvent alimenter. Les *copy parties* sont un des développements les plus récents du partage de la connaissance. Comme la loi autorise la copie d'œuvre, si la source est licite et le moyen de copie privé, les bibliothécaires invitent leurs usagers à venir avec leurs ordinateurs copier des CD lors d'ateliers dédiés. Autour des bibliothèques se trouvent donc deux sortes de communautés, les usagers et les professionnels ; les biens communs gérés par les uns et les autres diffèrent légèrement.

ET APRÈS ?

Les bibliothécaires s'inscrivent donc dans les réflexions théoriques et pratiques sur les communs. Mais ces actions sont encore des opérations isolées et militantes, souvent bloquées par les politiques institutionnelles qui ne tiennent pas compte des évolutions ainsi proposées. De nombreuses questions en découlent. Est-ce que ce sont de vrais communs ou des manières de relancer la réflexion sur les bibliothèques, de les rafraîchir, de sortir d'un certain isolement ? D'entrer dans le numérique ? De valoriser les bibliothèques ?

Il faudrait un accompagnement politique à ce mouvement qui favoriserait les communs de la connaissance. Ainsi, le *Manifeste de SavoirsCom1* rappelle que « placer les politiques publiques sous le signe des communs signifie garantir l'interopérabilité, la lisibilité, l'appropriabilité et la citabilité des communs de la connaissance, et contribuer au développement d'une culture de l'information de nature à favoriser le développement des connaissances et des apprentissages ». Il faut porter des propositions de réforme du droit d'auteur, de défense du domaine public, de promotion du libre accès aux résultats de la recherche et d'ouverture des données publiques. ■

*Camille Ducrot est responsable des rubriques Lire et Critiques.

LE COMMUN COMME PRINCIPE POLITIQUE

Pierre Dardot et Christian Laval ont popularisé et développé le thème du « commun » en France. Retour critique sur l'un de leurs ouvrages.

PAR FLORIAN GULLI*

Le livre de Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle* (2014), est une des contributions au débat sur l'idée de commun en France. Il a fait l'objet de nombreuses discussions dans les milieux associatifs et militants. Il a eu un certain écho dans la presse. Raison pour laquelle il n'est pas inintéressant de le présenter. Il peut être vu comme le complément d'un autre de leurs livres : *La Nouvelle Raison du monde. Essai sur la société néolibérale* (2009). C'est de lui qu'il faut partir pour comprendre *Commun*.

LE NÉOLIBÉRALISME

Pour Dardot et Laval, le néolibéralisme est une pratique politique de mise en concurrence généralisée. Ce principe de concurrence, à l'œuvre depuis longtemps entre les entreprises, a peu à peu été introduit à l'intérieur même des entreprises. Celles-ci, en effet, s'organisent sur le mode de la fragmentation interne en « centres de profits » ou « centres de résultats ». Chaque unité doit vendre aux autres unités de l'entreprise ses services, lesquelles peuvent toujours préférer un partenaire extérieur à l'entreprise s'il propose de meilleures conditions. Ainsi, les différentes unités de l'entreprise finissent par établir entre elles des relations

« L'État dans le néolibéralisme ne disparaît pas, il se reconfigure. »

concurrentielles. Par ailleurs, au sein de chaque « centre de profit » de l'entreprise, les individus sont eux-mêmes mis en compétition, grâce aux procédures d'évaluations individuelles et grâce à la crainte du chômage. Il en est de même pour le service public. L'objectif premier du néolibéralisme n'est pas la privatisation, mais la mise en concurrence. Le néolibéra-

lisme sait bien que nombre de tâches prises en charge par le service public n'intéressent pas les capitaux privés (car non rentables directement). Il faut donc bien un service public, mais il faut le soumettre aux normes du marché. Par exemple, la suppression de la carte scolaire et la publication de classements des lycées visent la mise en compétition.

L'État est le principal agent de l'instauration de la concurrence. Le néolibéralisme est un volontarisme politique mis au service de l'économie capitaliste. Le néolibéralisme n'est pas dérégulation ou déréglementation, mais nouvelles régulations, nouvelles réglementations. L'État dans le néolibéralisme ne disparaît pas, il se reconfigure. Cette reconfiguration se fait contre l'État social de l'époque antérieure. Le public n'est donc absolument pas, dans cette perspective, un remède au néolibéralisme ; il est au contraire l'un de ses infatigables promoteurs. D'où la nécessité d'une nouvelle critique de l'État.

LE COMMUN : NI PRIVÉ, NI PUBLIC

À la politique néolibérale, Dardot et Laval entendent opposer une « politique du commun ». Investir la notion de « commun », c'est essayer de se frayer un chemin politique qui ne soit ni marchand ni étatique. C'est lutter contre les formes de confiscation du privé *mais aussi du public*, c'est adopter un point de vue critique sur l'un et sur l'autre, en soulignant leurs déficits démocratiques respectifs. Ce qui permet de montrer en particulier l'insuffisance du thème de la nationalisation, laquelle n'est pas synonyme de démocratisation.

Cette démarche n'est pas sans rappeler celle de Michael Hardt et Antonio Negri. Pour eux aussi, le commun est la proie à la fois du marché et de l'État. Mais à la différence de Dardot et Laval, la politique que proposent Hardt et Negri relève d'une conception spinoziste du commun. Chez Spinoza, il n'y a pas d'opposition entre la nature et la société : la nature, c'est le tout, et l'homme en fait partie. Or, si la nature, c'est le tout, la nature n'est qu'un autre nom du commun. Et de même que la

nature chez Spinoza est dotée d'une puissance autocréatrice spontanée, de même le commun, chez Hardt et Negri, est composé de ce que nature et humains produisent spontanément. Ainsi, une politique du commun ne consisterait pas à intervenir pour créer

tien de l'agriculture paysanne (AMAP), etc. Injecter de l'autogouvernement dans le quotidien est une idée-force, le moyen privilégié de redonner un sens à l'idée de changement. Mais le principe du commun ne doit pas s'en tenir là, il doit autant préva-

service de la société. Il faut sortir du discours idéalisé sur l'État sans tomber dans la paranoïa d'une domination étatique totalitaire. L'État est un lieu de tensions et de luttes, dans lequel il faut passer à l'offensive. L'idée d'« institution du commun » permet d'aller au-delà d'une position seulement défensive à l'égard du service public, notamment de devenir plus sensible aux critiques formulées par les usagers eux-mêmes. Par exemple, en décidant avec eux des besoins sociaux à satisfaire. Seule manière de faire en sorte que l'utilisateur ne soit ni un sujet ni un client. Elle permet aussi d'être en phase avec l'expérience des fonctionnaires en mettant en lumière les luttes internes au service public opposant « fonctionnaires du bas » et « noblesse d'État ».

« Injecter de l'autogouvernement dans le quotidien est une idée-force, le moyen privilégié de redonner un sens à l'idée de changement. »

le commun, car le commun se crée déjà; on le voit notamment avec l'émergence des communs de la connaissance que le capital tente de confisquer par une seconde vague d'enclosures. Une politique du commun consisterait plutôt à libérer le commun des entraves que le capitalisme ou l'État pose à sa puissance autocréatrice spontanée.

Non satisfaits de cette conception « spontanéiste » du commun, Dardot et Laval insistent sur la nécessité d'*instaurer* le commun. Le commun, chez eux, est un principe politique visant à promouvoir partout la forme de l'autogouvernement et de la co-activité: chaque individu qui participe à une même activité doit aussi participer aux prises de décision politiques concernant cette activité. Il y a un commun là où il y a une activité délibérative. Donc le commun ne renvoie pas à ce qui est partagé avant la co-activité (des propriétés communes). Il ne renvoie pas aux communautés réelles, aux appartenances collectives (langues, nations, etc.). Cela relève plus, pour nos deux auteurs, de la coutume que du commun. Le commun est plutôt une co-activité qu'il faut instituer au moyen d'une « *praxis* instituante ». Les nouvelles institutions remplaceront la norme de la mise en concurrence néolibérale par la norme de la mise en commun. Voilà le cœur de ce qu'ils appellent la « révolution du XXI^e siècle ».

PROMOUVOIR, INSTITUER « LES » COMMUNS

L'objectif est de construire partout des espaces de coopération et de collaboration. Construire le maximum d'institutions baptisées « communs », qui organisent collectivement la gestion de ressources en refusant de s'adresser par facilité au marché ou à l'administration publique: jardins partagés, gestion commune de l'eau, échange d'appartements, réseaux d'échanges de savoirs, associations pour le main-

loir dans la sphère publique que dans la sphère privée. Il faut le considérer comme un principe transversal qui structure ces différentes sphères sans les dissoudre.

ORGANISER LE PRIVÉ SELON LE PRINCIPE DU COMMUN

Organiser le privé selon le principe du commun ne signifie pas supprimer la propriété privée ou restreindre son périmètre par transfert au public de certains domaines d'activité (santé, éducation, etc.). Cette dernière solution, au passage, laisse intacte la question des rapports de pouvoir dans l'entreprise privée. Organiser le privé selon le principe du commun consiste à *limiter* le droit de propriété et le marché. Un exemple, ce que Dardot et Laval entendent par « entreprise commune »: l'idée est de réencastrier l'entreprise dans la société, de la réintégrer dans la vie sociale. Il ne s'agit pas de se débarrasser des actionnaires. Il s'agit d'introduire, dans les conseils d'administration, d'autres voix. Et pas seulement celles des salariés. Celles aussi des élus locaux, celles des associations de défense de l'environnement, etc. En quoi on s'éloigne de l'idée socialiste traditionnelle du simple contrôle ouvrier. Il s'agit de dissocier l'entreprise, conçue comme un bien commun, des capitaux. Ce qui revient à penser un droit d'usage étendu, c'est-à-dire incluant la possibilité de définir les règles de l'usage, retourné contre la propriété.

ORGANISER LE PUBLIC SELON LE PRINCIPE DU COMMUN

Les services publics doivent eux aussi être repensés sous la catégorie du « commun ». Ils doivent se transformer en « institutions du commun ». Idée intéressante, qui évite deux écueils à l'égard du service public. Le service public comme « appareil d'État » au service de la domination bourgeoise ou comme organe déjà pleinement au

CINQ REMARQUES SUR LE LIVRE

1/ Les intellectuels lisent et discutent d'autres intellectuels. Mais ils semblent faire peu de cas des productions des organisations. Par exemple, l'idée qu'il ne suffit pas de nationaliser, de rendre public, n'est plus une idée neuve, et depuis longtemps. Alain Gautheron, membre de l'Institut d'histoire sociale de la CGT écrit: « En 1985, la CGT dresse le bilan des nationalisations de 1981-1982. Elle constate une absence de changement fondamental dans leur gestion. » (*La Revue du projet*, n° 27, page 12) Même chose pour le terme nouveau et intéressant d'« entreprise commune », mais qui renvoie à une idée formulée depuis plusieurs décennies.

2/ Pourquoi avoir choisi le mot « commun »? Pourquoi Dardot et Laval ne disent-ils pas plus simplement « démocratie »? On peut se le demander d'autant plus que leur dernier ouvrage (*Ce cauchemar qui n'en finit pas*), qui aborde de façon intéressante beaucoup de questions concrètes (la dette, l'Union européenne, etc.), ne fait presque aucun usage du mot « commun ». Le livre oppose cette fois-ci, dès le sous-titre, néolibéralisme et démocratie. Dans le même sens, pourquoi ne pas dire « communisme » plutôt que « commun »? Parce que « communisme » désignerait la destruction du commun par l'État? C'est un peu rapide. « Communisme » est un mot qui se dit au pluriel. Anton Pannekoek, à qui font référence Dardot et Laval, écrit en 1947 un article intitulé « La propriété publique et la propriété commune » dans lequel il préconise de dépasser conjointement ►

► propriété publique et propriété privée. Ce qui ne l'empêche absolument pas de se dire « communiste ». Dardot et Laval, quant à eux, rejettent tour à tour le communisme de la « communauté de vie », le communisme de « l'association des producteurs » et finissent par réduire le concept aux pires aspects des régimes soviétiques. Leur regard sur ces derniers est particulièrement appauvrissant. Il ne témoigne d'aucune sorte de curiosité pour soixante-dix années d'expérience humaine. Par exemple, pas un mot sur l'autogestion yougoslave, tentative menée à grande échelle dans

lité. On peut penser à mettre en œuvre des clauses égalitaires favorisant la parité de participation. On peut recourir au tirage au sort, procédure démocratique par excellence pour les Grecs, dont on ne trouve pas un mot dans cet ouvrage pourtant épais et qui se revendique de cette tradition antique.

4/ Le livre pointe une difficulté sans la résoudre : celui de l'inscription du commun dans la durée. En effet, l'autogouvernement est souvent porté par l'effervescence du moment conflictuel (les assemblées générales lors des grèves, des occu-

pourquoi le tirage au sort, une fois encore, peut s'avérer intéressant. Il permet de penser un contrôle d'en bas qui ne présuppose pas une volonté constante de s'intéresser à la chose publique.

5/ Le commun est co-activité. Il résulte de la mise en commun de paroles et de pensées. Il ne renvoie donc pas aux appartenances héritées. Dardot et Laval ne cessent d'insister sur ce point. Le commun n'est pas *ce que nous avons en commun*, et dont nous avons hérité, mais seulement *ce que nous faisons en commun*.

« L'appartenance est la conséquence, et non la cause, de la participation. » Ce découplage pose problème. Les mouvements sociaux à Cochamba en Bolivie, exemple du livre de Dardot et Laval, sont-ils réellement pensables sans référence à la communauté indienne? Et n'est-on pas en train de rendre les luttes incompréhensibles, irruptions soudaines sans conditions historiques? Ce refus de lier le commun à toute forme d'appartenance est pointé par l'économiste atterré Thomas Coutrot. « Peut-on dénier aux appartenances héritées toute aptitude à favoriser la production du commun? [...] Ces communautés sont-elles seulement un instrument de l'assujettissement de l'individu aux dépendances ou traditions héritées, ou ne sont-elles pas aussi des réservoirs de ressources pour l'action collective? » On comprend l'intention louable de Dardot et Laval de ne pas entrer sur le terrain de la communauté, des identités, thèmes chers à l'extrême droite. Mais on risque alors de se priver de beaucoup de points d'appui : le rôle des solidarités de proximité, l'identité indienne méprisée, le commun existant d'ores et déjà dans l'État-nation, etc. Bref, peut-être serait-il intéressant de s'interroger sur les conditions sociales de la co-activité pour déterminer quand le commun hérité favorise le déploiement du commun activité. ■

« Il faut sortir du discours idéalisé sur l'État sans tomber dans la paranoïa d'une domination étatique totalitaire »

une société industrielle, loin de la marginalité de l'autogestion aujourd'hui, que déplore pourtant le livre. Pas un mot sur la vie quotidienne soviétique dont on semble avoir décidé *a priori* qu'elle n'a rien d'intéressant à nous apprendre. Pas un mot sur les travaux de Katerina Azarova sur les appartements communautaires en URSS qui montrent, sans idéalisation aucune, des formes d'autogouvernement, évidemment limitées, parmi les locataires.

3/ Le commun est défini comme co-activité, c'est-à-dire délibération et décision. Cette définition du commun est-elle suffisante d'un point de vue démocratique? On peut émettre une critique assez simple. La moindre observation montre que, dans une délibération, les hommes parlent plus que les femmes, qu'ils leur coupent davantage la parole, que les plus diplômés participent plus que les moins diplômés, etc. Bref, la discussion démocratique est déformée par les différentes dominations du monde social, dominations de « race », de classe, de genre, etc. Le commun tel qu'il a été défini par Dardot et Laval n'offre aucune garantie contre ces dominations qui parasitent la délibération.

Conclusion : le commun ne peut suffire à lui seul à résumer la critique sociale ; il est assez peu sensible au problème de la domination des compétents et diplômés. Il doit donc être complété. Il lui manque l'éga-

pations d'usine, etc.). Mais on observe toujours ensuite un reflux, une routinisation au cours de laquelle on se détourne de l'autogouvernement. Ce qui laisse alors le champ libre aux minorités pour agir hors contrôle. Le problème est évoqué mais sans recevoir de réponse. Certes, les pouvoirs d'en haut peuvent toujours s'employer à faire reculer le désir de participer. Il y a sans doute là une part de vérité. Mais il y a aussi un postulat qui mérite examen, à savoir : il y aurait *en chacun et à tout moment* un désir de participer. Ou encore : on pourrait produire en l'homme un tel désir *constant*, seul garant de la permanence de l'autogouvernement. Il paraît plus raisonnable d'affirmer que l'exigence de participation démocratique est *une* aspiration humaine, mais à côté d'autres ; et que pour mille et une raisons, *qui ne renvoient pas à l'aliénation*, ces autres aspirations peuvent parfois parler plus fort que celle du commun ou même entrer en contradiction avec elle. On peut préférer passer du temps avec ses enfants ou ses amis plutôt qu'aller à une réunion de syndicat. La participation démocratique est importante, très utile, mais elle n'est pas un impératif catégorique. Et il n'est pas scandaleux, ni très étonnant, que beaucoup s'en détournent parce qu'ils consacrent leur temps à autre chose. Voilà pourquoi la délégation ne saurait se réduire à une confiscation du pouvoir. Voilà

*Florian Gulli est responsable de la rubrique Dans le texte.

Réagissez aux articles, exposez votre point de vue.

Écrivez à revue@pcf.fr



Que signifie « être jeune » aujourd'hui ?

C'est à cette délicate question que *La Revue du projet*, dans son numéro 59 de septembre 2016, apporte des réponses.

« Être jeune » aujourd'hui me paraît particulièrement compliqué à définir. Ce numéro ne l'aborde pas complètement. La crise de 2008 et la grande récession qui l'a suivie ont eu des conséquences particulièrement importantes sur les trajectoires des jeunes, en France comme en Europe.

Comme pour toutes les ruptures, ce n'est qu'*a posteriori* que l'on pourra mesurer son effet et la manière dont elle aura transformé la vision que porte la jeunesse sur la société. Mais certaines conséquences sont d'ores et déjà visibles, quand bien même elles seraient très contradictoires.

Prenons l'exemple de l'engagement étudiant. On observe dans les universités des mouvements tectoniques d'ampleur à l'occasion des élections étudiantes. Les organisations syndicales semblent en retrait depuis plusieurs années, au bénéfice de forces corporatistes. On pourrait en déduire un recul de l'engagement, mais les choses ne sont pas aussi simples. Les forces corporatistes tendent à déve-

lopper un discours paradoxalement plus orienté, même si elles rassemblent en leur sein des sensibilités politiques très diverses, et très loin d'être toutes engagées en faveur de « la sociale ».

« Les formes
d'engagement
se transforment. »

Ce sont en réalité les formes d'engagement qui se transforment. Un double mouvement est à l'œuvre : les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont devenues partie prenante de l'université (y compris dans la vie sociale des étudiants) et la pression financière s'est accentuée. On ne s'engage donc plus de la même manière quand on a vu nos parents perdre leur emploi récemment et ne pas retrouver de boulot après plusieurs années. L'engagement devient plus « morcelé », moins total. Dans le même temps, l'Union nationale des étudiants communistes (UEC) connaît un très net regain d'activité, signe que les perspectives de mobilisation ne sont pas moins fortes.

Sur un autre thème, je trouve que l'article de Marine Roussillon nous laisse un peu sur notre faim. Il est évident que la mobilité forcée est une réalité et ne correspond pas tout à fait à l'image d'Épinal que certains essaient de généraliser (mythe de « l'auberge espagnole », etc.). Dans le même temps, doit-on réellement considérer que notre projet repose *avant tout* sur une forme de reprise du (juste) slogan de la CFDT appliqué aux étudiants, c'est-à-dire « Vivre et étudier au pays » ?

J'ai bien conscience de provoquer en utilisant cette formule, mais la question mériterait d'être approfondie. L'aspiration à rester « au pays » est légitime, mais est-ce l'axe principal de conscientisation qu'il faut utiliser quand non seulement l'aspiration à la mobilité est également forte, les frustrations de ne pas y parvenir prégnantes et que, même contraints, les jeunes peuvent regarder leur expérience de manière positive (peut-être par des effets d'âge et de génération ?). C'est une question que j'aimerais voir approfondie à l'occasion d'un prochain numéro.

Julien, lecteur de
La Revue du projet.

LE GRAND ENTRETIEN

Toujours œuvrer à un espoir, ne rien lâcher

Olivier Dartigolles est porte-parole du Parti communiste français. Il est chargé du groupe de travail, élu lors du dernier Conseil national pour animer la discussion des communistes jusqu'à la conférence nationale.

Pour *La Revue du projet*, il expose les différents choix qui s'offrent aux militants et analyse la situation politique, ses dangers, mais aussi les perspectives d'espoir, les possibles issues progressistes.

Le Conseil national a fait le bilan de la dernière période politique et des difficultés de rassemblement. Pouvez-vous nous en livrer les grandes lignes ?

Le rapport introductif présenté par Pierre Dharréville au Conseil national des 24 et 25 septembre présente un panorama sur l'évolution politique de la dernière période. Il est question des risques et des dangers, notamment le péril de marginalisation des idées de solidarité et de progrès, avec une société prise dans les filets d'une surenchère sécuritaire et identitaire. Cette opération, qui dispose de relais politiques et médiatiques colossaux, vise à empêcher l'irruption des questions sociales dans le débat 2017. Des millions de personnes ne sont pas dupes, elles cherchent le prolongement politique au dernier printemps social, elles se désolent d'une gauche de transformation fragmentée. C'est pour cela que les appels de Pierre Laurent à des convergences sur l'essentiel commencent à trouver un réel écho.

La grande consultation citoyenne a été l'occasion de dizaines de milliers de discussions. Qu'en reprenez-vous ?

J'en retiens d'abord qu'il existe dans notre peuple des ressources considérables pour ne pas livrer la France à une droite radicalisée et un FN banalisé. La grande

aujourd'hui possible de rendre visibles les grands axes de ce que « demande le peuple » et d'en faire le mandat populaire, d'appeler au rassemblement, à l'union pour 2017 et après. Nos objectifs de rassemblement pour les élections législatives peuvent vraiment s'ancre

« Des millions de personnes n'en sont pas dupes, elles cherchent le prolongement politique au dernier printemps social. [...] C'est pour cela que les appels de Pierre Laurent à des convergences sur l'essentiel commencent à trouver un réel écho. »

restitution de cette enquête dessinera le portrait de cette France solidaire et progressiste, avec, bien évidemment, des contradictions, de la complexité. À partir de cette consultation, il est

dans la démarche initiée par la grande consultation qui va se poursuivre sous différentes formes à l'échelle des territoires. J'attire l'attention sur une dimension : le nombre considérable de jeunes

qui, lors de la Fête de l'Huma, ont répondu à cette enquête, se sont sentis pris en considération, ont formulé des avis, des propositions.

Vous avez été désigné responsable d'un groupe de travail pour préparer les échéances de 2017, quelles sont ses missions ?

Le relevé de décisions du Conseil national précise le mandat de cette commission. La discussion des communistes jusqu'à la conférence nationale doit permettre d'approfondir nos analyses. La qualité du débat, sa sincérité, sa transparence dans le respect des différentes opinions exprimées seront très importantes. Faut-il poursuivre, après nos décisions de congrès, notre démarche de rassemblement ? Avec quelles nouvelles initiatives, quelles traductions concrètes ? Ou alors faut-il choisir ? Le paysage politique n'est pas figé, il va se passer des choses. La commission nationale chargée de l'animation et du suivi des débats préparatoires à la conférence nationale a pour mission de collecter, en lien avec la vie du parti, et de synthétiser les avis afin de formuler une proposition de résolution à soumettre à la conférence nationale. Il y a aujourd'hui des hypothèses. Dans quelles conditions permettent-elles d'atteindre nos objectifs politiques ? Pour les élections de 2017 et pour la suite.

Quel est l'ordre du jour de la conférence nationale et la feuille de route jusqu'à sa tenue ?

La conférence nationale a, à son ordre du jour, l'analyse de l'évolution de la situation et les élections de 2017, la présidentielle et les législatives. D'ici le 5 novembre, nous devons à la fois créer les conditions de l'information et du débat des communistes tout en poursuivant ce qui a été engagé avec la grande consultation. Le 8 octobre, Pierre Laurent lancera un appel pour le rassemblement dans l'esprit de sa tribune publiée dans le journal *Le Monde*. Il va y avoir un effet de souffle de la primaire à droite, la question de l'unité à gauche, une gauche qui tourne la page de Hollande, et ne renonce pas à une politique de gauche va grandir semaine après semaine.

Des points de vue divergents s'expriment sur la présidentielle, comment décider dans l'unité ?

L'unité des communistes est essentielle. Je crois qu'elle se construit dans le débat, dans l'écoute, les arguments et la fraternité... pas forcément sur les réseaux

sociaux. C'est justement l'une des questions que la commission chargée de l'animation et du suivi des débats préparatoires à la conférence nationale va suivre

grande bataille pour 2017. Je ne comprends toujours pas comment on peut défendre l'idée d'une VI^e République, comme nous l'avons fait avec l'Humain

« L'unité des communistes est essentielle. Je crois qu'elle se construit dans le débat, dans l'écoute, les arguments et la fraternité... pas forcément sur les réseaux sociaux. »

de près. Il nous faut instruire collectivement le débat pour permettre à tous les communistes de prendre ensemble une décision.

La campagne des législatives est-elle envisagée séparément de celle de la présidentielle ? Quelles sont les ambitions du PCF pour cette échéance ?

Nous avons l'ambition d'en faire la

d'abord, et comme nous allons continuer à le faire, en croyant qu'un homme, « seul face au peuple » – l'élection présidentielle dans tout ce qu'elle a de plus antidémocratique – puisse y répondre. D'où la nécessité, l'urgence, d'engager le débat citoyen sur la question « De quel-le député-e de gauche avez-vous besoin dans votre circonscription ? ». ▶

QUE DEMANDE LE PEUPLE ?

LA GRANDE CONSULTATION CITOYENNE

Vous voulez être entendus. Comme nous, vous en avez assez de voir la parole populaire méprisée, ignorée, trahie. Le Parti communiste lance une grande consultation citoyenne dans le pays pour débloquent la situation. Pour avoir un grand débat public, faire émerger les exigences populaires, ouvrir des solutions face à la crise. Un grand débat pour donner votre avis sur la France, l'Europe, le monde. Nous avons tous un bout de la solution. Vos exigences, exprimées et rassemblées doivent former un mandat populaire à rendre incontournable. Donc, à vous d'écrire la politique, à vous la parole ! Le questionnaire, proposé à 500 000 personnes dans le pays est un point de départ. Vos réponses seront synthétisées au niveau national et rendues publiques.

PCF FRONT DE GAUCHE
www.pcf.fr

► **Certains considèrent les élections de 2017 comme perdues d'avance pour les forces progressistes. Faut-il s'y résoudre ? Qu'est-ce qui est en jeu pour la France ?**

Non. C'est d'ailleurs la clé de tout. S'y résoudre, ou pas, cela nous fait voir les prochaines semaines d'une manière différente, et cela ne nous met pas devant les mêmes responsabilités. Ne pas s'y résoudre, c'est toujours œuvrer à un espoir, ne rien lâcher. C'est maintenir une exigence permanente pour les convergences, le rassemblement, pour des majorités d'idées et des majorités politiques. Il est donc question de l'actualité et du devenir du combat progressiste pour les années à venir, dans un moment où la droite et le FN s'organisent, avec des rapprochements qui dessinent un bloc réactionnaire très dangereux, pour des poli-

tiques extrêmement régressives et violentes. Il faut regarder cette réalité en face. Ne pas détourner les yeux, y faire face. En commençant par dire : il n'y a aucune fata-

ment le peuple. L'exigence démocratique va devenir incontournable. Je sais bien que, face aux obstacles, qui ne manquent pas, cela peut provoquer

« Il n'y a aucune fatalité à la catastrophe, à condition de montrer un autre chemin et de s'y engager avec le plus grand nombre »

lité à la catastrophe, à condition de montrer un autre chemin et de s'y engager avec le plus grand nombre. Il faut en même temps dire que c'est possible. Et mieux encore : que nous allons réussir. Qui décide, au final, de ce qui est possible ? Cela ne serait pas mal d'en saisir directe-

du doute, de la résignation. La présidentielle est la broyeuse des aspirations populaires, c'est l'un des verrous les plus serrés contre le changement, pour maintenir le système en l'état. Ce qui est en jeu pour la France ? J'ai envie de dire la France elle-même. ■



Retour du Forum social mondial à Montréal

PREMIER CONSTAT

Alors que pour la première fois le Forum social mondial (FSM) était organisé dans un pays « du Nord », c'est une triste idée de la démocratie et de la liberté qui est apparue au-devant de la scène : refus de près de deux cent cinquante visas par le Canada, la plupart de ressortissants des pays du Moyen-Orient et d'Afrique, parmi lesquels Animata Traoré.

Une organisation impressionnante : 35 000 participants dont 15 000 à la marche d'ouverture avec 125 pays représentés ; un millier de bénévoles ; 1 300 ateliers autogérés ; 200 activités culturelles ; 6 forums mondiaux parallèles dont un composé de parlementaires de tous les pays, initié à l'époque par Francis Wurtz lorsqu'il était président du Parti de la gauche européenne (PGE) et de la Gauche unitaire européenne (GUE).

UN PREMIER REGARD POSITIF...

Les grands axes de réflexion qui ont traversé le FSM ont rencontré nombre de nos préoccupations ou combats en France, en Europe et dans le monde, déclinées sur la base d'un programme de résistance : contrôle de la finance et socialisation des banques ; taxation des transactions financières ; remise en cause des dérives du libre-échange et du dumping social, fiscal, environnemental et monétaire ; suppression des paradis fiscaux et judiciaires. Des axes qui se heurtent au veto des dirigeants du capitalisme financier et de leurs affidés politiques.

De bout en bout a transpiré la volonté de livrer à la réflexion collective un projet alternatif comme la transition écologique, sociale, démocratique et géopolitique s'appuyant sur de nouveaux concepts : le bien commun, le bien-vivre, la prospérité sans croissance, la justice climatique, la relocalisation, la démocratisation radicale de la démocratie. Des concepts, que nous intégrons dans notre propre réflexion politique et qui ont fait l'objet de batailles politiques, comme c'est le cas en Amérique latine.

Derrière ce grand rendez-vous de femmes, d'hommes et de jeunes, un véritable dénominateur commun : changer le monde, en mettant l'être humain au centre de la réflexion, pour son développement, son épanouissement ; avec des conceptions des changements à opérer parfois dans des débats antagoniques.

... MAIS AUSSI UN REGARD CRITIQUE !

Alors que le FSM veut aider au développement des mouvements sociaux, la présence des acteurs sociaux est apparue un peu marginalisée. D'où un sentiment d'essoufflement du FSM, certainement lié en partie à une absence de lien à la politique, comme un outil possible pour transformer socialement alors que s'y abordent des questions essentiellement politiques. Le FSM est pourtant une véritable fourmière d'idées, de réflexions, de propositions citoyennes, un lieu où beaucoup font l'expérience qu'ils ne sont pas seuls à lutter, où s'échangent des expériences et se transmettent des savoirs...

Pour autant, le FSM semble confronté à des difficultés, dont celle d'une mise en cohérence et convergence pour

travailler des perspectives. Le slogan des altermondialistes, « du local au global », a tendance de passer à « du global au local », renvoyant au local pour transformer ce qu'on peut transformer.

L'idée initiale de passer de l'antimondialisme à l'altermondialisme pour être plus constructif afin d'aboutir à une grande alternative à la mondialisation et à l'économie libérale a tendance à s'essouffler. Beaucoup de débats rejettent le système et inventent des alternatives, mais trop souvent sans jamais trouver le consensus ou les rassemblements nécessaires.

Ces pratiques d'horizontalité ne nous renvoient-elles pas à d'autres interrogations ? Par exemple, en Espagne, malgré Podemos, la droite est toujours au pouvoir ; en France, le mouvement « Nuit debout » a eu peine à se développer et à produire une alternative. On rejette le système, on invente des alternatives mais on ne trouve jamais le consensus et les rassemblements nécessaires et, finalement, chacun retourne chez soi en attendant le prochain prétexte pour se mobiliser.

C'est ce qui fait que des débats traversent le FSM et sa coordination sur d'éventuelles réformes fonctionnelles à engager prenant en compte le débat politique, le besoin de décisions et d'organisation d'actions communes pour se mettre au service d'une construction contre les stratégies libérales à l'échelon international.

TOUT EN POURSUIVANT NOTRE PARTICIPATION, À QUEL SERVICE PEUT SE SITUER NOTRE ENGAGEMENT ?

Notre regard sur le FSM, à la fois dans ses aspects critiques et positifs, ne nous renvoie-t-il pas à nos propres interrogations, nos propres recherches sur une nouvelle conception de la démocratie, de la citoyenneté, de l'organisation de la souveraineté populaire ? N'est-ce pas ce que nous avons tenté d'initier avec le Front de gauche et que nous voulons faire évoluer ? N'est-ce pas ce que nous cherchons à structurer avec la grande consultation citoyenne et la votation qui va suivre ?

L'expérience de la délégation du PCF au FSM 2016, c'est qu'il ne nous faut pas sous-estimer notre apport politique dans le débat, tout comme le regard porté par nombre de citoyens et citoyennes du monde sur ce qui se passe en France. Toutes proportions gardées, la façon dont ça bouge ici peut générer de l'espoir et de la dynamique ailleurs.

À l'avenir, l'engagement de notre parti au FSM ne doit-il pas être posé d'une autre manière afin d'y être plus acteur, en respectant l'aspect fondamental du Forum social et de ses règles ? En proposant par exemple des thématiques à aborder dans le cadre d'ateliers autogérés par le biais de nos secteurs de réflexion comme Espaces Marx, la Fondation Gabriel-Péri, LEM ou autre. ■

Laurent Péréa, secteur International,
<http://international.pcf.fr/91729>

TAFTA ou la privatisation du pouvoir

François Hollande proposerait à ses partenaires européens d'arrêter les négociations du TAFTA (*Transatlantic Free Trade Agreement*). Bonne nouvelle. Reste que le projet est toujours dans les tuyaux et la machinerie libérale n'a pas dit son dernier mot.

PAR **GÉRARD STREIFF**

Depuis trois ans, l'Europe et les États-Unis négocient un traité de libre-échange dans le plus grand secret. Au printemps, on trouvait l'information suivante dans le journal du groupe communiste au Sénat, *Initiatives*: les sénateurs qui le souhaitaient avaient la possibilité de prendre connaissance de l'état des discussions du TAFTA ou – autre appellation – du TTIP (*Transatlantic Trade and Investment Partnership*) en consultant « le document DS 1186/16 qui dresse un bilan des discussions et des positions européennes et américaines à la fin mars 2016, en tenant compte des négociations du 12^e cycle ». Oui mais le document en question n'était visible qu'au sein du secrétariat général des Affaires européennes, dépendant du Premier ministre; la consultation n'était possible que certains jours, à certaines heures; et le texte était exclusivement rédigé en anglais! Un charabia technocratique sur les *technical barriers to trade* ou les *customs and trade and facilitation* qui aurait nécessité la mobilisation d'une armée de traducteurs et de juristes pour dépister les pièges. La sénatrice

de Meurthe-et-Moselle, Évelyne Didier, tentée par l'expérience, commentait: « Sans traducteur, en si peu de temps, sans possibilité de prendre copie des documents, il est impossible à un parlementaire non initié de comprendre quoi que ce soit aux enjeux de ce texte. » Bel exemple de désinvolture à l'égard des élus de la nation; les députés européens ne sont guère mieux traités.

Le TAFTA pourrait être « le plus grand accord de tous les temps », estime Greenpeace (voir <http://blog.greenpeace.fr/cp/ttipleaks-le-droit-de-savoir-a-quelle-sauce-on-veut-nous->

Américains sont partisans de clore les discussions pour la fin de l'année ou janvier 2017, avant le départ d'Obama de la Maison-Blanche.

L'idée est de supprimer les obstacles aux échanges entre les deux rives de l'Atlantique « en nivelant par le bas les normes sanitaires et professionnelles, les réglementations environnementales, etc. » et de protéger la finance et les multinationales avec l'établissement de tribunaux d'arbitrage indépendants des États « où ne pourra plus prévaloir l'intérêt général en cas de contentieux avec des grands groupes ». Ces négociations se sont tenues dans le plus strict

« Greenpeace parle à juste titre de "privatisation de l'exercice du pouvoir par des intérêts privés qui cherchent uniquement leur profit, au détriment de l'intérêt général". »

manger). Cela concerne en effet près de 50 % du commerce mondial et pourrait avoir des répercussions sur à peu près tous les secteurs de l'économie (agriculture, industrie, services). Commencées en 2013, les discussions ont connu leur quatorzième round en juillet 2016 à Bruxelles. Les

secret, selon une procédure parfaitement antidémocratique, les élus ayant été mis sans vergogne sur la touche. À deux ou trois reprises, le texte avait « fuité », à la marge, jusqu'à ce que Greenpeace Pays-Bas se procure les deux tiers du document, treize chapitres d'un dossier dense et complexe,

METTONS NOS INTELLIGENCES EN

COMMUN

La Revue du projet veut évoluer.

Que pensez-vous de *La Revue du projet*? Qu'attendez-vous de la revue politique du Parti communiste?

REPLISSEZ NOTRE QUESTIONNAIRE DÉTACHABLE
(TOURNEZ LA PAGE)

LA REVUE DU PROJET!



POUR SON RAYONNEMENT, POUR NOTRE EXPANSION

ABONNEZ-VOUS!

10 N°
PAR AN



ENQUÊTE LECTEURS

Cette enquête s'adresse aux lecteurs de *La Revue du projet*, et devrait nous permettre de mieux vous connaître et de mieux appréhender vos différentes habitudes de lecture. Les réponses sont totalement anonymes et ne seront

utilisées qu'à des buts internes à *La Revue du projet*.

Merci de prendre le temps de remplir ce questionnaire.

L'équipe de *La Revue du projet*

**RÉPONDEZ DE PRÉFÉRENCE EN LIGNE
SUR LE QUESTIONNAIRE COMPLET**

<http://tinyurl.com/enqueterevueduprojet>

Sinon envoyez vos réponses à :

**La Revue du projet, 6, av. Mathurin-Moreau
75167 Paris Cedex 19**

LA REVUE DU PROJET ET VOUS

Êtes-vous abonné-e à *La Revue du projet* ? Oui Non

Comment avez-vous découvert *La Revue du projet* ?

Combien de numéros de *La Revue du projet* avez-vous lus ?

En général, comment lisez-vous *La Revue du projet* ?

Je lis la version papier Je télécharge le pdf pour lire sur mon écran d'ordinateur

Je télécharge le pdf et l'imprime pour le lire Je lis la revue en ligne via Calaméo

Je lis les numéros de *La Revue du projet* au moment de leur sortie

Je relis régulièrement d'anciens numéros de *La Revue du projet*

Autre :

Diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord/plutôt d'accord/plutôt pas d'accord/pas d'accord du tout avec les affirmations suivantes ?

- | | | |
|--------------------------------------|--|--|
| La revue est trop théorique | <input type="radio"/> Tout à fait d'accord | <input type="radio"/> Plutôt d'accord |
| | <input type="radio"/> Plutôt pas d'accord | <input type="radio"/> Pas d'accord du tout |
| La revue est facile à lire | <input type="radio"/> Tout à fait d'accord | <input type="radio"/> Plutôt d'accord |
| | <input type="radio"/> Plutôt pas d'accord | <input type="radio"/> Pas d'accord du tout |
| La maquette de la revue est agréable | <input type="radio"/> Tout à fait d'accord | <input type="radio"/> Plutôt d'accord |
| | <input type="radio"/> Plutôt pas d'accord | <input type="radio"/> Pas d'accord du tout |
| La revue m'est utile | <input type="radio"/> Tout à fait d'accord | <input type="radio"/> Plutôt d'accord |
| | <input type="radio"/> Plutôt pas d'accord | <input type="radio"/> Pas d'accord du tout |
| La revue est trop longue | <input type="radio"/> Tout à fait d'accord | <input type="radio"/> Plutôt d'accord |
| | <input type="radio"/> Plutôt pas d'accord | <input type="radio"/> Pas d'accord du tout |

Autres remarques concernant *La Revue du projet* en général ?

LE DOSSIER THÉMATIQUE

Combien (approximativement) de dossiers thématiques de *La Revue du projet* avez-vous lus ?

Combien (approximativement) d'articles des dossiers thématiques lisez-vous en général ?

De manière générale, diriez-vous que les dossiers thématiques de *La Revue du projet* sont...

Toujours intéressants Souvent intéressants Rarement intéressants Jamais intéressants

Quels dossiers vous ont plus particulièrement intéressé ?

Avez-vous des remarques particulières concernant les dossiers thématiques ?

LES RUBRIQUES

Combien de rubriques de *La Revue du projet* lisez-vous en général ?

À quelle fréquence lisez-vous les rubriques suivantes ?

- | | | | | |
|-----------------------------|--|-------------------------------|---|---|
| • Lectrices/Lecteurs | <input type="radio"/> À chaque fois ou presque | <input type="radio"/> Souvent | <input type="radio"/> De temps en temps | <input type="radio"/> Jamais ou presque |
| • Travail de secteurs | <input type="radio"/> À chaque fois ou presque | <input type="radio"/> Souvent | <input type="radio"/> De temps en temps | <input type="radio"/> Jamais ou presque |
| • Combat d'idées | <input type="radio"/> À chaque fois ou presque | <input type="radio"/> Souvent | <input type="radio"/> De temps en temps | <input type="radio"/> Jamais ou presque |
| • Critique des média | <input type="radio"/> À chaque fois ou presque | <input type="radio"/> Souvent | <input type="radio"/> De temps en temps | <input type="radio"/> Jamais ou presque |
| • Féminisme | <input type="radio"/> À chaque fois ou presque | <input type="radio"/> Souvent | <input type="radio"/> De temps en temps | <input type="radio"/> Jamais ou presque |
| • Philosophiques | <input type="radio"/> À chaque fois ou presque | <input type="radio"/> Souvent | <input type="radio"/> De temps en temps | <input type="radio"/> Jamais ou presque |
| • Histoire | <input type="radio"/> À chaque fois ou presque | <input type="radio"/> Souvent | <input type="radio"/> De temps en temps | <input type="radio"/> Jamais ou presque |
| • Production de territoires | <input type="radio"/> À chaque fois ou presque | <input type="radio"/> Souvent | <input type="radio"/> De temps en temps | <input type="radio"/> Jamais ou presque |
| • Sciences | <input type="radio"/> À chaque fois ou presque | <input type="radio"/> Souvent | <input type="radio"/> De temps en temps | <input type="radio"/> Jamais ou presque |
| • Sondages | <input type="radio"/> À chaque fois ou presque | <input type="radio"/> Souvent | <input type="radio"/> De temps en temps | <input type="radio"/> Jamais ou presque |
| • Statistiques | <input type="radio"/> À chaque fois ou presque | <input type="radio"/> Souvent | <input type="radio"/> De temps en temps | <input type="radio"/> Jamais ou presque |
| • Lire | <input type="radio"/> À chaque fois ou presque | <input type="radio"/> Souvent | <input type="radio"/> De temps en temps | <input type="radio"/> Jamais ou presque |
| • Critiques | <input type="radio"/> À chaque fois ou presque | <input type="radio"/> Souvent | <input type="radio"/> De temps en temps | <input type="radio"/> Jamais ou presque |
| • Dans le texte | <input type="radio"/> À chaque fois ou presque | <input type="radio"/> Souvent | <input type="radio"/> De temps en temps | <input type="radio"/> Jamais ou presque |

En général, quelles rubriques de *La Revue du projet* vous intéressent ?

Avez-vous des remarques particulières concernant les rubriques ?

L'ÉVOLUTION DE LA REVUE DU PROJET

Recommanderiez-vous la lecture de *La Revue du projet* à d'autres personnes ?

- Oui, dans des cercles militants Oui, à n'importe qui Non

Si non, pourquoi ?

Avez-vous des suggestions pour améliorer *La Revue du projet* (format de publication, thèmes abordés, etc.) ?

Avez-vous des remarques particulières à adresser à l'équipe de *La Revue du projet* ?

VOUS

Êtes-vous militant-e dans une organisation politique ou syndicale ?

- Oui Non Si oui, laquelle (ou lesquelles) ?

ÂGE Moins de 25 ans Entre 26 et 40 ans Entre 41 et 60 ans Plus de 60 ans

GENRE Femme Homme

RÉGION

CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

COMMANDEZ LES NUMÉROS QUE VOUS SOUHAITEZ

à **Revue du projet** - Association Paul Langevin 6 av. Mathurin-Moreau 75167 Paris Cedex 19
chèque à l'ordre de « La Revue du projet »

Prix spécial: 6€: 1 n° • 10€: 2 n°s • 20€: 5 n°s • 30€: 10 n°s (port compris). Au delà, le prix au numéro reste de 3 €. Certains numéros sont épuisés, mais vous pouvez les télécharger sur le site du PCF.

<input type="checkbox"/>	N°1: LA SÉCURITÉ • octobre 2010	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°2: LES SERVICES PUBLICS • novembre 2010	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°3: Quelle ÉCOLE pour aujourd'hui et pour demain • décembre 2010	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°4: Comment changer dans LA MONDIALISATION • janvier 2011	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°5: LA GAUCHE DE L'AVENIR? 80 thèses pour remettre la gauche sur le bon pied • février 2011	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°HS: Rencontre nationale pour un PROJET POPULAIRE ET PARTAGÉ • mars 2011	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°6: ÉCOLOCOMMUNISTE, sans complexe • mars 2011	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°7: EUTHANASIE: a-t-on le droit de mourir? • avril 2011	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°8: PROJET SOCIALISTE: une analyse critique pour avancer à gauche • mai 2011	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°9: LE MULTICULTURALISME, un cauchemar? • juin 2011	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°10: CLASSE OUVRIÈRE: le fantôme de la gauche • septembre 2011	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°11: Place au PEUPLE • octobre/novembre 2011	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°12: DÉMONDIALISATION • décembre 2011	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°13: Lumières sur L'ÉNERGIE • janvier 2012	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°14: CRISES: construction et subversions • février 2012	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°15: Politiques du GENRE • mars 2012	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°16: LE VOTE UTILE? le vote utile! • avril 2012	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°17: MIGRATIONS au-delà des fantasmes • mai 2012	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°18: SPORT\$, l'humain d'abord • juin 2012	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°19: Le polar imagine 2013 • septembre 2012	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°20: ART ET CULTURE, les sentiers de l'émancipation • octobre 2012	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°21: Habiter LA VILLE • novembre 2012	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°22: NOUVEAUX ADHÉRENTS Qui sont-ils? Que veulent-ils? Faut-il les garder? • décembre 2012	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°23: Vive LE PROGRÈS • janvier 2013	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°24: LES MOTS PIÉGÉS • février 2013	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°25: Bien NOURRIR LA PLANÈTE • mars 2013	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°26: À la conquête d'une nouvelle CONSCIENCE DE CLASSE • avril 2013	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°27: NATIONALISATIONS: l'intérêt général • mai 2013	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°28: LA RETRAITE: une bataille capitale • juin 2013	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°29: COMMUN(ism)E et municipales • septembre 2013	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°30/31: Vive LA RÉPUBLIQUE • octobre/novembre 2013	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°32: LES TERRITOIRES de l'égalité • décembre 2013	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°HS: Refonder l'EUROPE	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°33: Dessine-moi une VILLE HUMAINE • janvier 2014	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°34: PEUR • février 2014	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°35: Pour en finir avec LA DROITISATION • mars 2014	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°36: Sous les pavés, L'EUROPE • avril 2014	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°37: Enseignement supérieur et recherche SAVOIRS où aller? • mai 2014	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°38: LE CORPS • juin 2014	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°39: La fabrique de L'ASSISTANAT • septembre 2014	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°40: FAB-LAB du bidouillage informatique à l'invention sociale • octobre 2014	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°41: LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE • novembre 2014	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°42: COMMUNISME de nouvelle génération • décembre 2014	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°43: LIBERTÉ! • janvier 2015	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°44: MÉDIA Besoin d'oxygène • février 2015	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°45: FÉMINISME au cœur des luttes révolutionnaires • mars 2015	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°46: NATION, une voie vers l'émancipation • avril 2015	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°47: MUSULMANS: dépasser les idées reçues • mai 2015	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°HS: Convention nationale du PCF sur l'INDUSTRIE • juin 2015	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°48: LES MOTS GLISSANTS • juin 2015	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°49: Non ! Il n'y a pas de GUERRE DES CIVILISATIONS • septembre 2015	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°50: 4 essais sur LA GAUCHE • octobre 2015	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°51: CLIMAT, le temps des choix politiques • novembre 2015	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°52: LAÏCITÉ, outil d'émancipation • décembre 2015	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°53: ÉDUCATION, état d'urgence • janvier 2016	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°54: POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE: de la guerre à la paix • février 2016	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°55: LOGEMENT, le droit au bien-être • mars 2016	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°56: (ANTI-)PRODUCTIVISME? De quoi parle-t-on • avril 2016	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°57: Nouvelles vagues en MÉDITERRANÉE • mai 2016	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°58: LE BONHEUR • juin 2016	X	ex.
<input type="checkbox"/>	N°59: JEUNESSE sacrifiée? ou engagée! • septembre 2016	X	ex.

TOTAL ex. = €

« sur des questions allant des télécommunications aux pesticides, de l'alimentation à l'agriculture en passant par les barrières commerciales ».

UNE DOUBLE RÉGRESSION

Ce qui en ressort avant tout, c'est une double régression. Le TAFTA consacre la mainmise des multinationales sur tout le processus décisionnel. Greenpeace parle à juste titre de « privatisation de l'exercice du pouvoir par des intérêts privés qui cherchent uniquement leur profit, au détriment de l'intérêt général ».

Par ailleurs, l'orientation générale du « traité » se ferait « au détriment des enjeux environnementaux ou de santé publique ». Ainsi l'ancienne règle de la protection environnementale serait supprimée ; la lutte contre les changements climatiques serait mise à mal ; le principe de précaution serait oublié.

Si les pouvoirs, des deux côtés de l'Atlantique, maintiennent cette chape de plomb, c'est parce qu'ils sont conscients de la forte hostilité suscitée par leur marchandage. C'est le cas dans la plupart des pays concernés ; c'est particulièrement vrai en Allemagne. Lors de la visite d'Obama à Hanovre en avril 2016, des dizaines de milliers de manifestants scandaient : *Yes we can... stop TTIP!* Angela Merkel dit souhaiter accélérer les discussions et les conclure sous la présidence d'Obama mais sa position est très contestée. Une pétition à l'échelle de l'Europe avait déjà récolté, au printemps, entre 3 et 4 millions de signatures. Les sondages tant en Europe qu'aux États-Unis confirment ce désaveu populaire. Seuls 17 % des Allemands pensent que cet accord serait une bonne chose ; c'est aussi le cas de 18 % des Américains.

LA DUPLICITÉ « HOLLANDAISE »

L'opinion française est peu et mal informée des enjeux du TAFTA. Les Français le reconnaissent dans un récent sondage (IFOP/Atlantico). Si deux sondés sur trois disent avoir entendu parler du TAFTA, seuls 28 % admettent « savoir de quoi il s'agit ». Lucides, ils sentent l'arnaque, pen-

sent majoritairement que cela va d'abord servir les entreprises américaines, que ce sera un mauvais coup pour le consommateur français. Pour défendre les intérêts de la France dans cette « négociation », ils accordent d'abord leur confiance aux syndicats et aux ONG, très loin devant le gouvernement français ou la Commission européenne.

Les révélations de Greenpeace ont accru cette opposition (voir le collectif Stop TAFTA). Et le *Brexit* est venu encore perturber ces discussions transatlantiques.

Dans cette affaire, François Hollande, son Premier ministre, le gouvernement, mais la droite également ont pratiqué une sorte de double jeu, démarche qui leur est familière. Les représentants français au sein des institutions européennes ont participé depuis 2013 aux échanges. La réunion du G7 au Japon, en mai dernier, a manifesté une volonté commune

– avec donc l'aval français – de parvenir « dès cette année [2016] à l'accord sur le TAFTA, à condition qu'il soit ambitieux, complet, d'un haut niveau de qualité et mutuellement bénéfique ».

Dans le même temps, le pouvoir a fait part, de manière ostentatoire, de ses réticences sur l'opération. Matthias Fekl, le secrétaire d'État au Commerce extérieur, a assuré cet été que la France refusait de donner un chèque en blanc à la Commission. François Hollande a confirmé que l'accord ne serait pas signé cette année. Le PCF s'est dit satisfait de cette position et dans le même temps « extrêmement vigilant » sur sa mise en œuvre car de son côté, Bruxelles, imperturbable, répète que « les discussions avancent ». En dernière instance, l'issue des discussions va beaucoup dépendre de la façon dont l'opinion continuera de se faire entendre. ■

UNE MAINMISE DES ENTREPRISES SUR LES GRANDES DÉCISIONS

Tandis que la protection de l'environnement et de la santé est mise à mal, les grandes entreprises ont des possibilités d'accéder aux premiers stades des prises de décision. L'Union européenne s'est bien cachée dans son dernier rapport rendu public (*The twelfth round of negotiations for the transatlantic trade and investment partnership*) de mentionner la forte influence des industriels alors que dans les documents « fuités », il est fait mention explicitement du besoin de les consulter.[...] En publiant ces documents, Greenpeace appelle tous les responsables politiques européens, les parlementaires et les organisations de la société civile à les lire et à s'en saisir, tant les conditions de consultation étaient jusqu'alors restreintes. Nous n'avons pu analyser que les parties qui couvrent nos domaines d'expertise et grâce aux décryptages à venir des autres acteurs, cette publication permettra enfin à des millions de citoyens de mieux comprendre ce qui se négocie en leur nom. En l'état actuel, ce texte graverait dans le marbre un gigantesque transfert de pouvoir démocratique vers les multinationales. Il est temps d'ouvrir le débat et de mettre un terme à ces négociations ».

Greenpeace

Chaque mois, *La Revue du projet* donne carte blanche à l'association ACRIMED (Action-CRItique-MÉDias) qui, par sa veille attentive et sa critique indépendante, est l'incontournable observatoire des média.

Loi Travail : mister Hyde et docteur Jekyll sur BFM-TV

La mobilisation contre la loi Travail a donné lieu à nombre de morceaux de bravoure journalistique, étudiés en détail dans le copieux dossier de notre *Médiacritique(s)* paru début juillet. Mais nous avons gardé en réserve ce double exploit de François Gapihan, journaliste de BFM-TV aussi à l'aise dans l'interrogatoire d'un sociologue coupable d'indulgence envers les manifestants que dans la causerie complice avec un syndicaliste policier.

PAR ACRIMED

MISTER HYDE ET LE SOCIOLOGUE

Le vendredi 29 avril 2016, Nicolas Jounin est invité sur BFM-TV. La chaîne d'information en continu se mettrait-elle à faire appel aux chercheurs en sciences sociales pour comprendre l'actualité ? Que les adeptes de la « *priorité au direct* » se rassurent, le sociologue ne doit son invitation qu'au fait d'avoir été placé, la veille, en garde à vue, suite à son interpellation le jour même lors d'une manifestation contre la loi Travail. Et l'entretien montrera que le souci de comprendre n'est pas une préoccupation que le journaliste – en mission de maintien de l'ordre cathodique – a en commun avec le sociologue.

Le bandeau de présentation de Nicolas Jounin donne le ton : Nicolas Jounin devient Nicolas *Jouanin* et n'est qu'un *manifestant contre la loi Travail*. Dans la suite de l'entretien, ce bandeau apparaîtra à trois reprises. Dès le début, comme dans toute la suite, François

Gapihan oppose aux propos du sociologue une « version des faits » conforme à la version policière :

– François Gapihan : « Vous êtes sociologue et manifestant anti loi Travail. Hier d'ailleurs vous avez défilé à Gennevilliers près de Paris et ça ne s'est pas très bien terminé pour vous. Vous bloquez, me semble-t-il, le port de la ville. Racontez-nous *votre version des faits*. »

– Nicolas Jounin : « [...] C'était une manifestation non violente. Il y a un dispositif de répression policière qui s'est mis en place... »

– FG : « *Un dispositif policier...* »

– NJ : « Un dispositif de répression policière. »

– FG : « *Chacun ses mots.* »

– NJ : « Oui. »

– FG : « *C'est votre version.* »

Une version que François Gapihan n'hésite pas à mettre subrepticement en doute, demandant par exemple, à Nicolas Jounin qui détaille sa « version » : « Pourquoi la police vous serait-elle tombée dessus d'un coup d'un seul alors que vous n'avez, dites-vous, rien à vous reprocher ? » Tout l'entretien va être une série de variations sur le même thème : d'un côté, Nicolas Jounin va essayer de par-

ler de ce dont François Gapihan ne veut pas entendre parler, à savoir les raisons du mouvement social contre la loi Travail et la quasi-impossibilité, notamment dans l'interview même à laquelle il est convié, de s'exprimer à propos de cette loi ; de l'autre, le journaliste va sans cesse ramener le sociologue à sa situation personnelle de manifestant interpellé par la police et lui enjoindre de condamner « les violences » (des casseurs). Quand Nicolas Jounin souligne ainsi que François Gapihan ne semble intéressé que par « les casseurs », il provoque une réaction énervée du journaliste, contraint de sortir de sa neutralité de façade pour célébrer le travail de BFM-TV :

– NJ : « Il y a différentes manières de manifester et il se trouve que vous mettez toujours l'accent principalement sur ces formes-là. »

– FG : « C'est faux ! »

– NJ : « *Et du coup vous invisibilisez, vous méprisez, des centaines de milliers de personnes...* »

– FG : « Faux ! »

– NJ : « ... qui manifestent pacifiquement. »

– FG : « *Non, je ne peux pas vous laisser dire ça, pardonnez-moi mais là pour le*

coup je prends position. C'est le travail de toute une rédaction, on rend compte des violences policières qui sont, encore une fois, présumées ou avérées [...] comme c'est le cas dans ce cas de ce jeune de 21 ans à Rennes qui a perdu un œil, on en a rendu compte toute la journée donc, me semble-t-il, on est parfaitement objectifs. »

Et face à Nicolas Jounin qui pointe l'invisibilisation des autres manifestants, le journaliste poursuit son plaidoyer tout en nuance et en modestie : « On entend leurs mots d'ordre, on entend leurs slogans mais comme depuis plusieurs semaines il y a des débordements qui ressemblent quand même à des scènes de guérilla urbaine on ne peut pas passer à côté de ça, enfin, ce serait grave également. Vous le comprenez ? »

Et après le plaidoyer, l'acte d'accusation : « Vous dites donc que cette loi Travail c'est une forme de violence sociale, mais il y a chez vous une forme d'ambiguïté très claire. Est-ce que pour vous la violence sociale que vous dénoncez permet ensuite d'en venir à une violence tout court lors de manifestations ? Est-ce que vous dénoncez, pour être très clair, les violences qui ont été commises hier ? Et c'est une réalité, elles ont été commises. »

À aucun moment le journaliste n'a l'idée de solliciter les qualités de « sociologue du travail » de N. Jounin qui, ne se laissant pas intimider par le dispositif, déconstruit avec calme la manière dont BFM-TV maltraite la mobilisation en cours. Excédé, F. Gapihan revient aux fondamentaux : quand BFM montre les casseurs (et c'est le cas, sur les images qui occupent souvent les deux tiers de l'écran), l'invité doit regarder et parler des casseurs. Et si possible, les condamner.

DOCTEUR JEKYLL ET LE POLICIER

Dix-huit minutes à peine après avoir pris congé de Nicolas Jounin, François Gapihan, redevenu Dr Jekyll, s'est montré fort prévenant avec le syndicaliste policier Luc Poignant.

Dès le début de l'entretien apparaît un bandeau : LES POLICIERS EN PREMIÈRE LIGNE, bandeau univoque, simpliste et anxigène qui s'affichera en permanence lors des échanges entre F. Gapihan et L. Poignant, et qui donne là encore leur ton. L'entretien avec N. Jounin va servir d'introduction, dans laquelle le journa-

liste adopte d'emblée le point de vue policier : « Bienvenue. Vous êtes membre et porte-parole du syndicat Unité SGP Police FO. Pour commencer, une réaction aux propos de l'invité de 22 heures, c'était en direct sur BFM-TV, ce jeune homme qui estime avoir été victime de violences policières hier, [...] il ne parle pas de dispositif policier encadrant une manifestation mais de dispositif de répression policière. Et puis, selon lui également, pour cesser la dynamique d'un mouvement protestataire selon lui, les policiers procèdent à des violences, à des violences policières évidemment. Qu'en pensez-vous ? »

François Gapihan ne nomme pas Nicolas Jounin, ne fait pas état de son statut de sociologue, et prend bien soin de se démarquer de ses propos. Cette présentation très orientée est l'occasion rêvée pour Luc Poignant de répondre par une assertion que BFM-TV emploiera pour l'archivage de l'entretien : « La violence ce n'est pas du côté de la police, elle est contre la police. » Journaliste scrupuleux, François Gapihan ne peut pas, face à un syndicaliste policier, ne pas parler « des faits de violences policières » – mais il le fait en s'acquittant du « *minimum minimorum* syndical », sans poser véritablement de question à ce sujet : « Il y a eu des faits de violences policières avérés. C'est arrivé. »

Cette rapide évocation permet à Luc Poignant d'évacuer le sujet, et du reste, tout au long de l'entretien, il ne recevra aucune objection sérieuse de la part du journaliste ; il déroule ses « éléments de langage » sans difficulté et le journaliste ne fera qu'enchaîner de complaisantes questions et relances. F. Gapihan repasse d'abord un extrait de l'entretien de N. Jounin, pour que L. Poignant réagisse : séquence qui montre un journaliste soucieux de ne pas froisser son invité et évitant de relever les outrances manifestes du syndicaliste policier.

– FG : « [La police] a normalement un devoir de maîtrise. »

– LP : « Ah ben, il y a de la maîtrise, je peux vous dire que ce qui s'est passé hier, il y a eu une très grande maîtrise, il y a un très grand professionnalisme parce que... »

– FG : « J'ai peut-être mal formulé ma question mais lorsqu'un jeune perd son œil par une balle de défense, est-ce que le tir a été proportionné et maîtrisé ? »

– LP : « Vous allez très vite dans la

besogne, c'est-à-dire que pour le moment il y a une enquête, la préfecture... »

– FG : « Si c'est le cas, on reste au conditionnel. »

– LP : « Croyez-moi, mes collègues, il y en a beaucoup qui travaillent plus de 20 heures, ils ne sont pas là pour le plaisir et ils n'ont pas du tout l'intention d'agresser les jeunes, au contraire ils aimeraient bien que ça se passe bien parce qu'au lieu de rester vingt heures ils resteraient douze heures. »

C'est alors qu'au moyen d'une question aussi vague que creuse, mais qui marque une sollicitude dont N. Jounin a été curieusement privé, F. Gapihan donne à L. Poignant l'occasion de gratifier les téléspectateurs d'une grotesque (voire indécente) exagération.

– FG : « Quel est ce soir l'état d'esprit des policiers justement de manière générale ? »

– LP : « On est un peu tendus. [...] Premièrement on a les nôtres qui tombent ! On en a pratiquement 80 hier qui sont tombés. Depuis deux mois ça fait pratiquement 300 fonctionnaires de police qui sont au tapis. C'est quand même pas normal. »

Au lieu de souligner qu'il s'agit là de « sa version », F. Gapihan préfère étaler en toute ingénuité sa complicité avec L. Poignant : « Ce n'est, ce n'est pas la première fois, loin de là que vous venez sur le plateau de "Week-end direct" et de manière générale sur BFM-TV Luc Poignant, à chaque fois vous nous répétez ça, il n'y a aucun changement ? » François Gapihan dit vrai – au moins sur la présence récurrente de son interlocuteur : en 2016, le syndicaliste policier a ainsi été invité sur BFM-TV les 6 février, 16 février, 19 février, 29 avril, 18 mai, 22 juin, 23 juin et 20 juillet.

Le sociologue Nicolas Jounin avait mis les pieds dans le plat hostile de BFM-TV, le syndicaliste policier Luc Poignant s'est trouvé comme un poisson dans l'eau sécuritaire de la chaîne d'information en continu. Traduction en chiffres : François Gapihan a prononcé 27,1 % et Luc Poignant 72,9 % des mots formulés au cours de l'entretien du syndicaliste policier. François Gapihan a prononcé 43,3 % et Nicolas Jounin 56,7 % des mots formulés au cours de l'interview du sociologue/policier... ■

« Je n'ai jamais réussi à définir le féminisme. Tout ce que je sais, c'est que les gens me traitent de féministe chaque fois que mon comportement ne permet plus de me confondre avec un paillasson. »

Rebecca West écrivaine et essayiste féministe anglo-irlandaise

Les femmes américaines ont peu à gagner mais beaucoup à perdre

Clinton/Trump, si la partie est encore ouverte et que les sondages donnent les deux candidats dans un mouchoir de poche, on peut penser que, sur la question des femmes, le match est joué et que Hillary Clinton remportera massivement les suffrages des femmes américaines. Est-ce si simple ?

PAR GILLES GARNIER*

La misogynie et la vulgarité de Donald Trump poussent naturellement les femmes à aller vers un vote Clinton. C'est longtemps ce qu'a cru Hillary Clinton et, contrairement à sa dernière campagne contre Barack Obama en 2008, elle a moins développé dans ses discours la nécessaire défense des revendications des femmes. Il faut dire que face à deux nouveautés en 2008, un Noir ou une femme à la Maison Blanche, Hillary Clinton avait joué la carte des femmes, celle des « minorités » comme on dit aux États-Unis, étant acquise à Obama.

L'AMÉRIQUE DE TRUMP

Cette année, le combat de Hillary Clinton est plus difficile qu'on ne le croit. D'abord parce que Trump prend soin de ne pas parler la langue des élites américaines et qu'il semble réveiller un électorat déclassé qui, il y a encore peu de temps, ne pesait pas dans l'élection américaine. Parce que peu écoutées, parce que peu relayées par les médias, les préoccupations de l'Amérique de Trump n'étaient pas dans les radars médiatiques états-

uniens. L'outrance, la vulgarité de Donald Trump ne sont pas, malheureusement, un handicap pour l'élection présidentielle. (Je me suis gardé de citer les propos misogynes de Donald Trump, on peut les retrouver dans n'importe quel moteur de recherche.) Le « politiquement correct » est perçu aux États-Unis, comme le code d'une frange de la population, la plus politisée. Les médias, les associations, les universitaires réagissent à chaque débordement de Trump et ils ont raison, mais quel poids cela a-t-il dans une Amérique qui considère que « les libéraux : en vrac ceux qui défendent les droits des minorités, les personnes LGBT et les féministes » sont une

« Trump fait entrer la conversation de bar à la Maison-Blanche. »

plaie pour les États-Unis ?

Les libéraux sont représentés par Hillary Clinton, alors que « l'Amérique profonde, » celle que Trump dit vouloir représenter, n'est pas touchée par ces arguments du « bien-parler ». Une Amérique où massivement les femmes s'occupent des enfants, où travailler n'est qu'une

option, où la politique est réservée aux hommes et où les valeurs comme la virginité, le mariage sont encore cardinales. La situation des femmes issues des grandes villes de l'est et celle des femmes du sud profond ne sont absolument pas comparables. Trump flatte les instincts les plus bas des Américains, et cela ne suffit pas à effrayer une bonne partie des électeurs qui se retrouvent dans les propos de ce bateleur de foire, qui pense comme eux, qui parle comme eux et qui se comporte avec les femmes comme eux. C'est cette symbiose entre un candidat et une Amérique que nous connaissons peu en Europe et qui nous étonne. Les analystes européens y compris progressistes ont en tête une Amérique new-yorkaise, ouverte, cosmopolite et perméable aux idées progressistes en matière de société. Il n'y a pas une Amérique mais plusieurs et c'est ce qu'a compris Trump en s'attaquant aux « bien-pensants ». Ne pas critiquer les Latinos, les Afro-Américains, les femmes et les homosexuels est une règle non écrite dans le milieu politique américain, y compris chez bon nombre de républicains. Trump bouscule ces règles en faisant entrer la conversation de bar à la Maison-Blanche. Il doit faire coller à la candidate Clinton tous les stéréotypes liés à l'establishment. Si elle défend les revendications des femmes, c'est parce qu'elle

est une femme et les États-Unis ont besoin d'un homme à poigne, lui. Pour Trump, le fait que Clinton soit une femme suffit à la disqualifier.

HILLARY CLINTON ET LE DROIT DES FEMMES

Hillary Clinton a pourtant quelques handicaps sur le dossier du droit des femmes comme sur d'autres. Elle est d'abord du sérail et ses compétences (indéniables) font qu'elle n'est pas une femme neuve en politique, qu'elle est soutenue par la bonne société et par Wall Street. Pendant la primaire, c'est Bernie Sanders qui a été le plus pointu et le plus exigeant sur les droits des femmes et le féminisme. Il a su rallier l'intelligentsia féministe historique et les jeunes, femmes ou hommes, sur des revendications sociales et sociétales. Il a été le premier depuis longtemps à faire que ces combats, ces luttes, ces revendications se rejoignent. C'est très nouveau aux États-Unis qu'un candidat bouscule les pronostics attendus et empêche la favorite de se promener dans la primaire comme dans une

« Il y a fort à parier qu'une femme comme Clinton à la Maison-Blanche ne fera pas changer la vie des femmes américaines, ou alors à la marge. »

partie de campagne. C'est ce qui a fait que de nombreuses femmes se sont reconnues, pourtant, dans cette candidature d'un homme de plus de 70 ans.

Clinton a, pour rallier le soutien de Sanders, accepté des avancées sur la question des droits comme l'IVG. Mais désormais candidate à l'élection et plus à la primaire démocrate, elle doit tenir compte des indécis et de ces électeurs et électrices états-uniens qui ne font pas des droits une question primordiale mais qui parlent plus de leurs salaires, de l'em-

ploi et surtout de la place des États-Unis dans le monde. Elle voit aussi ressurgir des critiques sur son attitude au moment du scandale Lewinsky et le choix qu'elle a fait de rester avec Bill Clinton, malgré le comportement de son Président de mari avec une stagiaire de la Maison-Blanche. Le scandale qui touche actuellement sa principale conseillère sur les égarements téléphoniques de son époux peut également la desservir.

Les États-Unis sont très friands des *story telling* (contes) et des *bio pics* (films bio-

graphiques). Trump comme Clinton sont tous les deux à leur manière profondément américains. L'avenir de la planète n'est vu que par le prisme du rôle des États-Unis dans le monde. Si le premier se rapproche de la vulgarité de Nixon, il n'en a pas le pedigree d'homme politique d'expérience ; s'il se rapproche d'un Reagan ou d'un Bush père et fils sur une Amérique toujours première, il n'a pas autour de lui une équipe expérimentée dans les arcanes du pouvoir, comme ses prédécesseurs, qui avaient tous dirigé un État avant de diriger une Fédération.

Clinton, elle qui se réclame d'Eleanor Roosevelt n'en a pas l'étoffe. Madame Roosevelt n'hésitait pas à parler haut et fort des droits sociaux et de l'Amérique qui souffre. Hillary Clinton a plus de mal au vu de sa biographie et de son entourage à être sur le même registre.

FAIRE ENTENDRE LES SOUTIENS DE SANDERS

Le bilan de la campagne est déjà calamiteux, les propositions passent largement après l'analyse des faits et gestes des candidats. La presse est à l'affût des petites phrases et des dérapages de chacun d'entre eux et ne développe que trop peu leur programme.

Si c'est Trump qui gagne, il y aura des reculs et des renoncements à des revendications des femmes sur les salaires, sur l'accès à l'IVG, etc.

Si c'est Clinton, et si j'ose la comparer avec Obama, le symbole ne suffit pas. Un Noir à la Maison-Blanche n'a pas fondamentalement changé la vie de ses compatriotes afro-américains. Il y a fort à parier qu'une femme comme Clinton à la Maison-Blanche ne fera pas changer la vie des femmes américaines, ou alors à la marge.

« La seule nouveauté est le poids que représentent désormais les soutiens de Sanders à l'intérieur du camp démocrate et leur capacité à faire élire des élus plus progressistes et plus féministes. »

Mais entre progresser peu et reculer fortement, le choix Clinton/Trump n'en est pas un. Un macho assumé et particulièrement « beauf » utiliserait les droits des femmes comme punching-ball. Car il est facile aux États-Unis de faire consensus sur ce genre de sujets ; d'autant plus que les propositions économiques de Trump sont fantaisistes et irréalistes. Les sujets de société seront pour lui un moyen d'exister. Il y a un réel danger à l'élection de Trump.

Mais il n'y a pas d'enthousiasme, même des femmes, à voir Hillary Clinton accéder à la Présidence. La seule nouveauté est le poids que représentent désormais les soutiens de Sanders à l'intérieur du camp démocrate et leur capacité à faire élire des élus plus progressistes et plus féministes. Ainsi le changement ne viendrait pas de l'élection présidentielle mais bien d'un nouveau parlement. Et là les choses peuvent avancer pour les femmes américaines. Faisons-leur confiance pour qu'elles se fassent entendre aussi au moment des élections au Sénat et à la Chambre des représentants. ■

*Gilles Garnier est collaborateur du secteur international du Conseil national du PCF.

« Le communisme n'est pour nous ni un état qui doit être créé, ni un idéal sur lequel la réalité devra se régler. Nous appelons communisme le mouvement réel qui abolit l'état actuel. Les conditions de ce mouvement résultent des prémisses actuellement existantes. » Karl Marx, Friedrich Engels - *L'Idéologie allemande*.

Éloge de la fabrique : François Dagognet et la question industrielle

François Dagognet propose de considérer l'usine et l'industrie comme des « objets philosophiques » à part entière. Il suggère de renoncer à une condamnation unilatérale de l'industrie – le saccage écologique, la déshumanisation consumériste – pour l'envisager également comme l'instrument d'une possible réconciliation progressiste.

PAR JULIEN PASTEUR*

UN RÊVE DÉCHU ?

En moins d'un demi-siècle, les questions de l'usine et de l'industrie ont en apparence cessé d'être un des points névralgiques de la vie politique. Privé de support, réduit à l'état de fossile médiéval – *corporatismes* ou *privilèges* –, le souvenir des luttes entre dans une ère glaciaire savamment orchestrée. On va à Carmaux ou à Flins comme en un inoffensif dimanche à la campagne. Et par un curieux pivotement historique, c'est désormais le corps patronal qui, à la faveur d'une chemise déchirée, expose son poitrail dénudé à la compassion victimaire.

Entraînée par une rhétorique martelant la « fin des idéologies », la critique de l'industrialisme et du monde usinier fait recette. Les hauts fourneaux de la sidérurgie, la lumière bleutée des arcs à acétylène ou les magmas de la pétrochimie délimitent la part sombre d'un imaginaire qui fait figure de repoussoir. À l'univers d'en bas – la mine, la forge, le corps ouvrier – s'est substituée l'exaltation des valeurs d'en haut, immatérielles et hygiéniques. *L'esprit d'entreprise*, cette nouvelle théologie, assurera désormais le salut des anciens damnés de la terre.

On pourrait sans trop de peine multiplier les exemples (à l'école, au cinéma, dans la littérature ou la philosophie) du désenchantement, sinon du mépris qui entourent le monde industriel. L'usine à rêves ne paraît pas simplement en panne. Elle est aussi déserte que les friches abandonnées en lisière de nos périphéries, dérisoires métaux en jachère ou anciens fleurons désormais exposés au seul opprobre écologique. Frappées d'obsolescence par un libéralisme qui fustige ses pesanteurs en regard d'une dématérialisation croissante des échanges, la mémoire industrielle est graduellement réduite à une stricte fonction muséale – avec les usines changées en *lofts* comme seule archive du rêve ouvrier. L'utopie industrielle a rompu les derniers liens qui l'arrimaient encore fragilement au progrès social. Faudrait-il donc se résigner aux injonctions rassurantes d'une technocratie devenue poétique, paraphant ses déclarations d'amour à l'entreprise du sceau d'un adieu à l'usine ?

DES EFFETS AUX CAUSES : UNE DISTINCTION NÉCESSAIRE

Dès lors, et puisque les incursions de la philosophie contemporaine dans ce domaine se démarquent trop rarement de la déploration, sans doute ne faut-il pas manquer de relire François Dagognet – disparu l'an passé. Épistémologue à l'œu-

vre foisonnante, où l'on croise aussi bien Diderot que Comte, Proudhon, Vasarely ou Engels, il s'est attelé dans *L'Invention de notre monde* au problème idéologiquement piégé d'une réhabilitation de l'industrie. Le lecteur se demandera aussitôt si la tentative est bien raisonnable. Peut-on passer sous silence les trop nombreux désastres écologiques que l'industrie provoque ? Peut-on ignorer le rôle historique qu'elle a joué dans la concentration capitaliste, la propagation du profit au moindre coût ou le modèle managérial comme seule régulation des rapports sociaux ? Dagognet ne méconnaît pas ces critiques ni l'application grossière « des procédés technoscientifiques qui lui permettent d'inonder le marché de ses produits indifférenciés, standardisés ». Motivé par « des fins commerciales et dominatrices », l'industrie « exploiterait, donc avilirait le savoir ». Aussi semble-t-il vain de se réclamer d'un changement de perspective : « de quelque côté qu'on l'examine, il concrétise l'horreur ». Comment donc faire volte-face, sauf à se couler dans la logique de l'ennemi ? À l'industrialisme conspué, devra-t-on substituer le chant de ses vertus progressistes, quitte à s'aveugler sur ses ravages ?

Ce sont ces alternatives impossibles – entre deux maux, choisir le moindre – dont Dagognet nous engage préalablement à nous déprendre. Tranchons d'abord, dit-il, le lien funeste qui réduit

l'objet aux conséquences de son application. De ce que la pierre sert indifféremment à édifier les murs de la prison comme ceux des bibliothèques, ne concluons pas à la condamnation de l'architecture, du mortier ou du burin. Pareillement pour l'industrie : « Si nous ne cacherons pas, écrit-il, sa redoutable puissance ni ses incontestables méfaits – ceux que le capitalisme a suscités et que le socialisme cherche à corriger – nous verrons aussi qu'il incarne ce qui transforme le monde ; nous nous accrocherons à la formule selon laquelle la société de production produit d'abord la société. » Dévoyée par le consumérisme, les monopoles ou la concurrence mondialisée, son rôle historique dans la fédération des luttes passe au second plan. Pour nous, la disqualification du projet industriel équivaut à la systématisation de ses excès.

Mais n'est-ce pas confondre ce qui devrait être distingué ? Dans le *Manifeste du parti communiste*, Marx et Engels comparaient « les rapports de propriété bourgeois, la société bourgeoise moderne, qui a fait éclore de si puissants moyens de production et de communication » à un « magicien, désormais incapable d'exorciser les puissances infernales qu'il a évoquées ». Si l'esprit du capitalisme s'est bel et bien incorporé celui de l'industrie, au point de se confondre avec elle, ne faut-il pas tenter de rompre le sortilège ? Sans adopter la lecture de Marx, mais dialoguant avec elle, François Dagognet propose de considérer l'usine et l'industrie comme des « objets philosophiques » à part entière. On souscrira sans trop de peine à son constat : « Le monde usinier dans son ensemble [...] n'est pas entré vraiment dans la culture philosophique. » Pour en dénoncer les méfaits, une vaste littérature a surtout propagé la légende noire de ses dévastations : chaînes de montage inhumaines, cadences infernales, ou capitalisme des petits chefs. Dans *L'Établi* (Robert Linhart), ou encore *La Jungle* (Upton Sinclair), on lira les récits de ces corps pulvérisés, abîmés par la discipline tayloriste et renonçant à l'espoir.

INDUSTRIALISME ET PEUR DES MASSES

Néanmoins, demande Dagognet, les philosophes ont-ils mieux réussi ? À quelques exceptions près (Comte, Proudhon ou Marx), il faudra répondre par la négative. Chez les principaux penseurs (de Nietzsche à Bergson), l'industrie n'est guère mieux considérée. Parfois hostiles au monde moderne, ils dénoncent l'usine comme un non-lieu, un enfer, une anti-nature. Dans l'éternel débat entre la quantité et la qualité, ils se prononcent sans hésiter pour la seconde :

la logique industrielle étant celle de la masse, on y est contraint de fabriquer toujours plus vite, et donc mal. Avec elle s'invente le drame du conformisme et du « standard ». Les imperfections résiduelles (rayures, taches, dépôts) de l'ancien artisanat disparaissent ; rien ne permet plus de distinguer l'original de la copie. Scandaleusement, par le miracle des photoreproductions, l'ouvrier peut accrocher un tableau de maître à son chevet – ce qui, à coup sûr, choquera l'esthète. La fabrication en série rend caduque l'idée de privilège ou de distinction, y compris au sein des domaines tra-

« Retournée
comme un gant,
l'ivresse
technologique
évoque davantage
le triomphe
mondialisé du
capitalisme culturel
que le bonheur des
peuples. »

ditionnellement réservés de la culture ou de l'art. Dans le procès fait à l'industrie, on lit cette ancienne peur : celle de la masse, du multiple, du nombre. En voulant tout donner à tous, ne court-on pas le risque de dévaluer certains objets en leur ôtant ce qu'ils ont d'unique ? Le sourire de la Joconde conservera-t-il son mystère dès lors qu'il décore la moindre boîte d'allumettes ou l'emballage alimentaire ? Les arguments qui sous-tendent ces craintes – légitimes – sont pourtant à double tranchant. La phobie industrielle, ce n'est plus à prouver, fait aussi le meilleur alibi d'une phobie populaire. En rendant *techniquement* possible l'égalité possession des choses par tous, en réduisant considérablement le spectre de la rareté qui autorise les spéculations, l'industrialisme déränge.

UN MATÉRIALISME RENOUVELÉ

« La propriété éminente de l'entreprise fabricante, écrit Dagognet, vient [...] de ce qu'elle va édifier ses propres constituants. Son principe philosophique pourrait s'énoncer ainsi : à partir d'unités ordinaires, peu coûteuses, abondantes, construire des ensembles jusqu'alors inconnus, cela encore à moindres frais. »

Ne doit-on pas alors renoncer à une condamnation unilatérale de l'industrie – le saccage écologique, la déshumanisation consumériste –, mais l'envisager également comme l'instrument d'une possible réconciliation progressiste ? Dans un texte de 1867 écrit pour l'Exposition universelle de Paris, Victor Hugo risque une formule : « Toutes les utopies d'hier sont les industries de maintenant. » Dans un flot ininterrompu, il évoque la machine à vapeur de Papin, le chemin de fer, le Morse, les « air-navires ». « Qu'est-ce que tout cela ? demande-t-il. Du rêve condensé en fait. » Hugo, qui a toujours souffert de gigantisme, nous invite : « Allons, allons, incendiez-vous dans le progrès. Une chevelure de flamme sur votre tas de charbon noir. Peuples, vivez. » La recommandation du poète pourrait prêter à sourire, à notre époque d'industrialisme désenchanté.

Retournée comme un gant, l'ivresse technologique évoque davantage le triomphe mondialisé du capitalisme culturel que le bonheur des peuples. Par une étrange inversion, c'est désormais la technophobie qui a troqué son vieux manteau réactif pour se déguiser en agent secret des forces de libération. Secondés par les restes d'un certain romantisme de style petit-bourgeois, nous paraissions coopérer volontairement à l'éloge inconditionnel de « l'original », du « naturel », des matières « nobles », du « terroir ». Mais ces revendications ne trahissent-elles pas à leur tour une idéologie particulière ? « Finalement, demande encore Dagognet, le naturel prétendu – celui du cuir, de la soie, du bois, [...] – traduit moins les avantages matériels que la supériorité de celui qui peut s'en entourer. » Sans surprise, le bourgeois – ou qui se veut tel – préférera l'authentique au plastique. Les matières « amorphes », l'éthylène et ses dérivés industriels, correspondront davantage aux « masses », à l'arbre généalogique incertain. Cette faiblesse (le plastique ne fait pas rêver) ne recèle-t-elle pas aussi une force ? Capable de faire tout avec presque rien, beaucoup avec peu, accomplissant des prodiges en silence, le rêve industriel ne doit-il pas être rendu à ceux qui l'ont réellement forgé ? Après tout, il constitue bien l'invention de *notre* monde. ■

*Julien Pasteur est philosophe. Il est docteur en philosophie de l'université de Franche-Comté.

Réagissez aux articles,
exposez votre point de vue.
Écrivez à revue@pcf.fr

La Révolution mexicaine (1910-1920)

S'il est légitime de s'interroger sur la signification historique de la Révolution mexicaine, le trait majeur de cette révolution fut l'importance et l'intensité de la participation populaire, rurale et paysanne, à l'événement.

PAR ALEXANDRE FERNANDEZ*

La photo la plus célèbre de la Révolution mexicaine montre Emiliano Zapata et Francisco « Pancho » Villa, côte à côte (ils s'étaient rencontrés une première fois quelques jours plus tôt et ne devaient plus en avoir l'occasion) le 6 décembre 1914. Villa, jovial et souriant, est assis, comme par dérision, sur l'immense siège présidentiel ; à sa gauche, Zapata, l'air sombre (quelques instants plus tard, il s'installera à son tour, à peine deux minutes, dans le fauteuil présidentiel). Cette photographie est en quelque sorte un condensé de l'histoire immédiate de la révolution et de ses enjeux. Pour l'heure, les paysans en armes étaient maîtres du Mexique et du siège du pouvoir, le Palais national, après quatre années de révolution. C'est l'image, très rare en fin de compte, d'une prise de pouvoir authentiquement populaire. Mais Zapata quittait Mexico le 9 décembre, Villa le 15 janvier ! Ils ne savaient que faire de ce pouvoir qu'ils avaient conquis (à peine trois ans plus tard le journaliste révolutionnaire états-unien John Reed, qui avait suivi Villa dans son épopée conquérante, raconterait combien, au contraire, Lénine se réjouit d'avoir tenu plus longtemps que les communistes de Paris).

LA DYNAMIQUE RÉVOLUTIONNAIRE

Le 5 octobre 1910, un fils de grande famille, Francisco Madero, formé au libéralisme politique en France s'élève contre la septième réélection du président Porfirio Díaz (au pouvoir depuis 1876) et annonce une insurrection pour le 20 novembre. Au jour dit, alors que Madero est en exil aux États-Unis, plusieurs groupes d'à peine quelques

dizaines d'hommes parfois prennent les armes, notamment dans l'État septentrional du Chihuahua. Madero revient au Mexique en février, tandis qu'en mars Emiliano Zapata soulève l'État du Morelos afin de restaurer leurs droits aux communautés rurales indiennes spoliées par le développement du capitalisme au Mexique depuis les années 1880. Les premiers succès (au nom de Madero) des chefs de guerre Orozco, un muletier, et Francisco « Pancho » Villa, un demi-bandid, dans le nord, conduisent le président Díaz à démissionner en mai au profit de Madero afin d'éviter tout débordement populaire. Président du Mexique, Madero s'emploie à désarmer les révolutionnaires (dont Villa), à rétablir au Mexique le bon fonctionnement de la Constitution libérale de 1867, à respecter la liberté de la presse (et même quelques mesures en faveur des ouvriers de Mexico), mais omet les revendications paysannes sur la terre. Le 25 novembre 1911, Zapata appelle à poursuivre la lutte armée jusqu'à satisfaction de celles-ci. En février 1913, le général Huerta, soutenu par les anciens porfiristes, les grands propriétaires et l'Église, renverse Madero et le fait assassiner. Le gouverneur de l'État septentrional du Coahuila, Venustiano Carranza, refuse de reconnaître Huerta comme président. Bien que s'étant autoproclamé *Primer Jefe*, son autorité est toute théorique sur Pancho Villa, qui, à la tête de sa *Division del Norte*, composée de garçons vachers et de paysans, inflige au printemps 1914 de retentissantes défaites (Zacatecas) à l'armée fédérale de Huerta. Dans le Morelos, Zapata, qui a refusé de reconnaître quelque autorité à Carranza comme à Huerta, installe une véritable *republica de campesinos*. Les révolutionnaires l'emportent sur la contre-révolution de Huerta à l'été 1914 mais se divisent sur le sens à donner à la révolution à l'automne lors de

la convention d'Aguascalientes où, s'étant rapprochés, villistes et zapatistes veulent écarter Carranza trop lié au monde bourgeois. C'est dans ces conditions que Villa et Zapata entrent à Mexico le 6 décembre 1914.

La vieille oligarchie que représentait encore Huerta avait perdu le pouvoir pour toujours et même une partie de ses biens – résultat acquis par la Révolution mexicaine de 1914 et que n'avaient obtenu en Amérique latine ni l'expérience réformiste de Batlle en Uruguay au début du siècle ni *a fortiori* le mouvement de 1909 en Argentine, ni même la « révolution » de Madero en 1911-1912. Or la bourgeoisie nouvelle, celle dont Carranza pouvait être tenu pour le représentant, ne parvenait pas à contrôler ce pouvoir laissé vacant par la chute de Huerta.

Il ne s'agissait pas seulement de prendre le pouvoir, encore fallait-il l'exercer, ce qui nécessitait un programme, une politique pour l'appliquer et un parti. Il est probable que Zapata pensait posséder un véritable programme, mais sans doute sentait-il aussi que ce dernier était trop exclusivement agrariste et que, de toute manière, l'alliance stratégique qu'il formait avec Villa n'était pas exempte de malentendus et ne possédait pas, au-delà de l'enthousiasme et des carabines de ses partisans, d'outil politique capable de transformer en véritable révolution sociale la victoire acquise par les armes. En réalité, l'un comme l'autre ne savaient que faire du pouvoir.

En 1915, au nom de Carranza, le général Álvaro Obregón, remportait sur Villa plusieurs batailles, très sanglantes, dans le centre puis le nord du pays. À partir de 1916, Pancho Villa, dont la popularité ne fléchit pourtant pas, ne pourra désormais mener que des opérations de guérilla, parfois avec un certain éclat, telle l'opération menée contre les États-Unis. En 1916, à leur tour

les zapatistes étaient réduits à leur territoire du Morelos, mais ils reprirent quelque offensive au début de 1917.

À bien des égards, la Constitution de 1917 fut le fruit d'un « compromis révolutionnaire ». Des éléments du socle libéral de 1857 étaient bien entendu conservés, cependant, les radicaux (notamment les officiers « jacobins » de l'entourage d'Obregón soutenus par les ouvriers anarcho-syndicalistes de Mexico) avaient pesé davantage que les modérés partisans de Carranza. La séparation de l'État et de l'Église était raffermissée tandis que l'article 3 affirmait le caractère obligatoire et laïque de l'enseignement. Surtout, l'article 27, qui concernait le régime de propriété des terres, portait la marque des idéaux les plus avancés de la Révolution et notamment ceux des zapatistes : il posait pour principe que la propriété des terres et des eaux était originellement propriété de la nation et donc ne relevait pas du droit naturel mais d'un fait social. En conséquence, la nation avait le droit d'imposer les modalités de son exercice, privé ou socialisé, et d'exproprier pour cause d'utilité publique. Toutefois, Carranza fut élu président : la révolution bourgeoise très anticléricale et très socialement conservatrice semblait l'avoir emporté. Mais la lutte des classes au sein de la révolution se poursuivit jusqu'à l'assassinat de Zapata (avril 1919) et la reddition de Pancho Villa (en juillet 1920 après une ultime action d'éclat). L'assassinat de Carranza permit à Obregón de gagner les élections de mai 1920 et de devenir président du Mexique en décembre 1920. La révolution armée était terminée.

DE QUOI « LA RÉVOLUTION MEXICAINE » FUT-ELLE LE NOM ?

L'accomplissement, même partiel, de certaines des promesses de la révolution à destination des masses populaires sous Lazaro Cárdenas dans les années 1930 (réforme agraire d'ampleur, nationalisation du pétrole, etc.) permit que se parachevât le « mythe de la révolution » qu'Obregón avait tout de suite entrepris d'élaborer. Contre la dictature, le pouvoir des puissants et de l'étranger, s'étaient dressés « l'apôtre de la démocratie » Francisco Indalecio Madero et le peuple mexicain. Derrière Madero, désormais incontestable, devait se poursuivre l'accomplissement de la révolution – c'est-à-dire la résistance à la contre-révolution (celle qu'on avait vaincue dans la personne de Huerta, celle qu'on allait vaincre : la révolte catholique des *cristeros* à la fin des années 1920, sorte de « Vendée » que le gouvernement de Mexico combattit avec rigueur) – et la consolidation de ses acquis. Passions et malentendus qui avaient déchiré la « famille révolutionnaire » devaient faire place à la raison, incarnée par le PRI (Parti de la révolution *institutionnalisée*) qui allait être fondé

par les successeurs d'Obregón. Cette vision unanimiste de la révolution qui rassemblait dans une même généalogie Madero-Carranza-Villa-Zapata-Obregón-Cárdenas s'imposa jusque vers les années 1960, avant de subir les critiques de gauche du mouvement étudiant en particulier en 1968 (violemment réprimé) et l'offensive de la droite qui pour la première fois gagna les élections de 2000.

C'est précisément sur l'expérience *révolutionnaire* qu'Obregón (ce qui ne l'empêcha pas de laisser assassiner un Pancho Villa retiré de la révolution mais dont le prestige ne diminuait pas en 1923) puis, dans les années 1930, Cárdenas s'attelèrent à fonder le Mexique nouveau. Sur les bases de la Constitution de 1917 et de l'article 27, tout particulièrement, fut confirmée après la mort de Carranza l'alliance du gouvernement issu de la révolution avec les syndicats ouvriers et une part des zapatistes. C'était là non seulement aboutissement des choix stratégiques des uns et des autres, mais également, et plus profondément – bien que très imparfaitement –, signe d'intégration des ouvriers et des paysans à l'État et à une nation mexicaine qui ne serait plus exclusivement celle de la *gente de razón*, des « civilisés ». C'est dans le même esprit qu'il faut comprendre l'effort spectaculaire (50 millions de pesos sur un budget de 350) entrepris dans le domaine de l'éducation. Il s'agissait de considérer les indigènes comme des Mexicains. Et on sait l'importance de cette « révolution culturelle » mexicaine, dont témoignent les noms de David Alfaro Siqueiros, Diego Rivera et José Clemente Orozco, de Frida Kahlo. La rationalité du Mexique serait en quelque sorte sublimée dans ce que l'on ne tardera pas à désigner comme l'essence des « trois cultures » (indienne, espagnole, « moderne »).

Une révolution bourgeoise sans doute mais conduite et gagnée par la petite bourgeoisie jacobine (Obregón) et dont la dynamique a été donnée par l'irruption immédiate des masses dans le processus sous la forme de la guerre paysanne menée par Zapata et Villa. Malgré tout, si la Révolution mexicaine œuvra au profit du développement du capitalisme national, les articles 27 et 123 de la Constitution de 1917 étaient bien destinés à adosser la consolidation de ce capitalisme national au consentement populaire, parce que, précisément il y avait eu, à leur mesure, intervention de masse dans le processus de dizaines de milliers d'ouvriers et surtout de centaines de milliers de paysans. Par-delà la rhétorique, c'était là toute la différence avec les histoires de la construction de l'État et du capitalisme national ailleurs en Amérique latine – et que l'on s'y réfère ou que l'on s'en défie, par sa révolution le Mexique servit de repère à tout le continent.

Le trait majeur, profond (ce qui ne signifie

pas exclusif et ce qui n'invalide pas l'interprétation de la signification historique globale du phénomène), de cette révolution fut l'importance et l'intensité de la participation populaire, rurale et paysanne, à l'événement, qui fut décisive. S'il y eut bien sûr d'autres révoltes armées paysannes ailleurs, rarement elles auront été comme au Mexique entre 1910 et 1920 (c'est en ce sens que la révolte des *cristeros* fut un phénomène essentiellement différent), à la fois complètement articulées au mouvement révolutionnaire général, issu du libéralisme démocratique, et en même temps – et non sans contradictions, à l'évidence – profondément différentes, en ce sens qu'elles émanaient du « plus profond » du peuple mexicain. De cette dialectique, plus que tout autre, le zapatisme fut l'expression.

En somme, il y eut comme plusieurs révolutions simultanées, différentes mais articulées les unes aux autres, en fonction des caractéristiques propres du Mexique, de la mobilisation des respectifs « groupes sociaux » (c'est-à-dire ici « socioethniques », pour se conformer à une classification eurocentrée) et du (des) territoire(s) où se déploya leur influence. La révolution a mis en cause presque tout le territoire et tous les groupes sociaux dont elle tendait à dissoudre les anciens cadres de vie par le déracinement des hommes et bien souvent également des femmes (*soldaderas*). Ainsi, les paysans devinrent-ils à la fois révolutionnaires et guerriers. Car il n'y avait d'autre praxis révolutionnaire qu'armée, en même temps que la révolution légitimait les actes de guerre. En vertu de ces caractéristiques, aucune des révolutions, la petite-bourgeoise d'Obregón, la paysanne-ranchera de Villa au nord, la paysanne-indienne de Zapata, n'aurait seule triomphé : que l'on considère, pour s'en réjouir ou en faire la critique, que le processus révolutionnaire a été accompli ou « interrompu » par Obregón (« Bonaparte mexicain » pour certains), furent nécessaires à la dynamique révolutionnaire mexicaine des alliances de tous types qui en font la trame événementielle. Au reste, les caudillos révolutionnaires – personnages qui peuvent apparaître à l'observateur européen du XXI^e siècle « hauts en couleur » – furent l'expression profonde de l'ethos populaire, de l'imaginaire et des aspirations collectives. L'attitude, le comportement, l'exploit individuel condensaient les vertus du peuple en même temps qu'en agissant le chef révolutionnaire en accomplissait la destinée. ■

*Alexandre Fernandez est historien. Il est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Bordeaux Montaigne.

Les territoires sont des produits sociaux et le processus de production se poursuit. Du global au local les rapports de l'Homme à son milieu sont déterminants pour l'organisation de l'espace, murs, frontières, coopération, habiter, rapports de domination, urbanité... La compréhension des dynamiques socio-spatiales participe de la constitution d'un savoir populaire émancipateur.

La production du territoire brésilien

Découvertes de nouvelles ressources, poussée pionnière et volonté politique se sont conjuguées pour provoquer la formidable expansion du territoire portugais.

PAR **HERVÉ THERY***

Le Brésil est quinze fois plus vaste que la France, mais il n'allait pas de soi qu'il devînt le géant qu'il est aujourd'hui. Le domaine alloué au Portugal par le traité de Tordesillas (qui délimita en 1494 les possessions espagnoles et portugaises) était borné par un méridien passant par les bouches de l'Amazone. Deux siècles et demi plus tard, les frontières actuelles, près de trois mille kilomètres plus à l'ouest, étaient presque partout atteintes, et la force du sentiment national, forgé dans cette conquête, a permis de surmonter séparatismes et tentatives d'invasion étrangère.

Paradoxalement, le Brésil doit justement son immense extension à la pression des rivalités étrangères. Elles ont forcé le Portugal à prendre au sérieux une conquête engagée à contrecœur, puis à l'étendre et à la consolider. Cela n'explique pas tout, c'est grâce à la coïncidence d'une action politique délibérée et continue et d'un fort dynamisme pionnier qu'ont pu être réalisées l'extension et l'unification du territoire.

LA CONQUÊTE PORTUGAISE

Lorsque Pedro Alvares Cabral aborda la côte du futur Brésil, le 22 avril 1500, l'objectif majeur de la Couronne portugaise n'était pas de conquérir de nouvelles

terres, mais de contrôler la route des épices. Il fallut attendre, pour que l'implantation portugaise se consolide, qu'elle soit menacée par la rivalité d'aventuriers étrangers, français principalement. La résistance portugaise dissuada les Européens du Nord d'insister davantage. Une fois le contrôle du littoral acquis, la pénétration de l'intérieur du continent se fit par des expéditions appelées *bandeiras* car elles servaient notamment à y planter le drapeau portugais (*bandeira*).

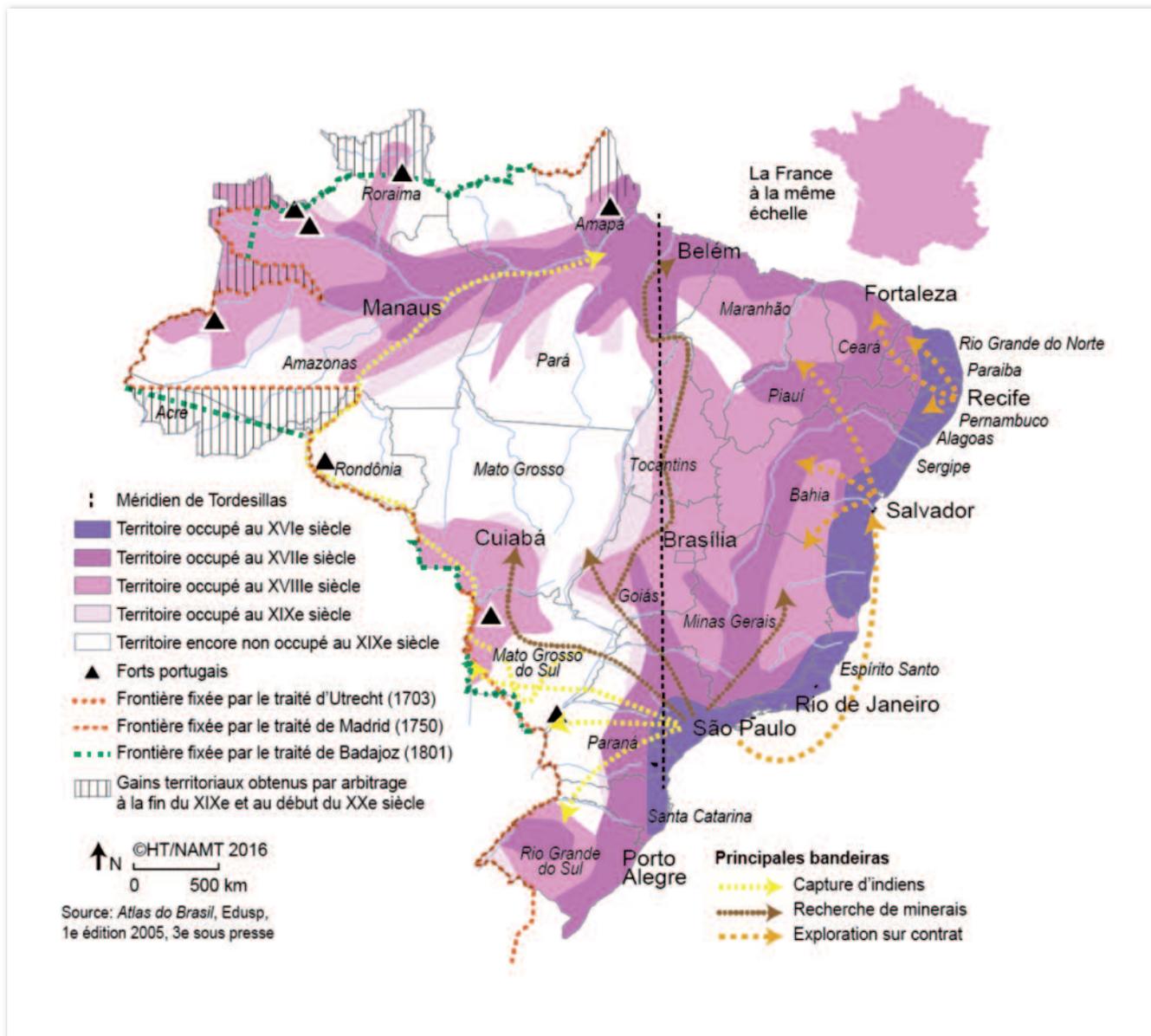
à la charnière des XVII^e et XVIII^e siècles les gisements d'or du Minas Gerais, du Goiás et du Mato Grosso. Ces expéditions ont joué un rôle fondamental dans l'expansion du domaine portugais et puissamment contribué à donner au pays, dès le XVII^e siècle, une étendue proche de l'actuelle : sans elles, les succès des diplomates portugais, qui obtinrent ensuite la reconnaissance *de jure* de l'occupation *de facto*, n'auraient évidemment pas été possibles.

« La force du sentiment national, forgé dans cette conquête, a permis de surmonter séparatismes et tentatives d'invasion étrangère. »

Leur foyer principal fut une modeste bourgade, São Paulo, d'où partirent des groupes formés d'une poignée de Blancs, de quelques dizaines de métis et surtout d'Indiens ralliés, qui connaissaient bien les chemins anciens et les ressources du milieu.

Le mobile de ces aventures était évidemment l'appât du gain, car elles visaient à capturer des Indiens pour les plantations de canne à sucre du littoral. Plus tard, les *bandeirantes* se tournèrent vers la recherche des métaux et pierres précieuses ; ce sont eux qui ont découvert

La partie n'était pourtant pas gagnée, car cette immense colonie risquait à tout moment d'éclater si l'autorité centrale faiblissait. Napoléon a été l'un des artisans involontaires de l'unité brésilienne ; en envahissant la péninsule ibérique il a induit la décision prise par le roi du Portugal de se réfugier au Brésil. Si João VI en avait décidé autrement, on peut aisément imaginer que cet espace aurait pu donner naissance à une série de pays lusophones de taille et d'originalité comparables aux anciennes subdivisions de l'Empire espagnol.



UNE SÉRIE DE CYCLES ÉCONOMIQUES

C'est d'autant plus plausible que le pays a longtemps fonctionné comme un archipel. Son économie a reposé pendant plus de quatre siècles sur une série de « cycles » économiques, quelques grandes productions constituant tour à tour l'essentiel de ses exportations : sucre au XVI^e siècle, or à la fin du XVIII^e, café au XIX^e et XX^e, caoutchouc au début du XX^e. La formation du territoire ne se réduit pourtant pas à ces cycles majeurs. Le cycle du sucre engendra des cycles secondaires qui marquèrent d'autres espaces. Il fallait notamment élever les bœufs pour la viande et le cuir, mais surtout pour actionner les moulins à sucre qui broyaient les cannes. Ces besoins entraînaient la mise en place de zones spécialisées d'élevage extensif dans le sertão, les savanes de l'intérieur, qui permirent de conquérir et d'occuper ces immenses espaces.

Les mines d'or, plus tard, elles aussi, eurent besoin de bœufs, et le mouve-

ment d'expansion de l'élevage se poursuivit plus loin vers l'intérieur. Le transport de l'or favorisa également l'élevage des mulets dans les savanes herbeuses de l'extrême sud, ce qui donna une impulsion décisive à l'extension du domaine portugais vers le sud, face aux Espagnols. Découvertes de nouvelles ressources, poussée pionnière et volonté politique se sont donc conjuguées pour provoquer la formidable expansion du territoire portugais : en 1750, au traité de Madrid, qui délimita les empires espagnol et portugais, le Brésil avait atteint presque partout ses limites actuelles. Des rectifications importantes, concernant à chaque fois des centaines de milliers de kilomètres carrés, eurent lieu jusqu'au début du XX^e siècle, elles furent toutes favorables au Brésil car les diplomates appuyèrent efficacement la poussée pionnière, et firent confirmer en droit le fait accompli par les pionniers.

Le XIX^e siècle et le début du XX^e ont ensuite été marqués par les cycles du caoutchouc et du café, qui ont contri-

bué à remodeler le territoire et l'économie du pays, mais sans en changer l'enveloppe globale. De cette longue succession de cycles, le pays est sorti profondément marqué dans sa structure régionale et dans son style de développement, les « îles » produites par les cycles économiques étant encore au milieu du XX^e siècle séparées par de vastes espaces presque vides. Il restait – et il reste encore – place pour de nouvelles ruées quand une nouvelle ressource apparaît ici ou là. Mais la puissance des moyens modernes de transport et de communication réduit tous les jours les *no man's land* et a permis de transformer enfin l'archipel en continent. ■

***Hervé Thery** est géographe. Il est directeur de recherche honoraire au CNRS et professeur invité à l'université de São Paulo.

La culture scientifique est un enjeu de société. L'appropriation citoyenne de celle-ci participe de la construction du projet communiste. Chaque mois un article éclaire une question scientifique et technique. Et nous pensons avec Rabelais que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » et conscience sans science n'est souvent qu'une impasse.

Le cerveau, au-delà des neurones

Le mot « neurone » est entré dans le langage courant, mais il existe, dans le cerveau, d'autres types de cellules méconnues du grand public, par exemple les « astrocytes » indispensables à son bon fonctionnement.

ENTRETIEN AVEC **JÉRÉMIE SIBILLE***

Lors de ta thèse au Collège de France, puis à Yale, tes recherches se sont concentrées sur une région du cerveau qui s'appelle l'hippocampe. Pourquoi un tel intérêt ?

Cette « petite » sous-région du cerveau interne est reconnue, depuis les années 1950, comme un des relais nécessaires à la construction de la mémoire, plus précisément au stockage des épisodes qu'on peut exprimer par le langage. En effet, un patient, après avoir subi l'ablation de ses deux lobes hippocampaux, devint incapable de former de nouveaux souvenirs, alors qu'il se souvenait des épisodes antérieurs à l'opération.

Depuis lors, l'hippocampe a probablement été une des parties les plus étudiées du cerveau. Avec sa région adjacente (appelée cortex entorhinal), il contient l'essentiel des neurones qui encodent la position spatiale d'un animal. Du moins, leur activité est significativement corrélée avec la position réelle de l'animal dans l'espace, dans un environnement donné : ce sont, en quelque sorte, des neurones « GPS » dont chacun s'active à un endroit précis. Grâce au concert de leur activité, suppose-t-on, l'animal « sait » où il se trouve, dans quelle direction il se meut, et surtout d'où il vient. Ces découvertes ont été récompensées en 2014 par le prix Nobel de médecine et de physiologie décerné à May-Britt et Edvard Moser ainsi qu'à John O'Keefe. Le « chaînon manquant » qui nous permettrait de relier mémorisation et représentation spatiale est en passe d'être caractérisé : la repré-

sentation spatiale au sein de l'hippocampe servirait de squelette sur lequel les détails épisodiques seraient « ajoutés » par un mécanisme encore inconnu. Le stockage, quant à lui, a été manipulé avec succès par des équipes françaises et américaines.

D'ordinaire, on associe le cerveau et son fonctionnement à celui des neurones. Pourtant, d'autres types de cellules jouent un rôle important, notamment les astrocytes, que tu as étudiés. Peux-tu m'en dire plus à leur sujet ?

Les neurones, lorsqu'ils sont activés, génèrent un signal électrique (on dit : « un potentiel d'action ») et ils le transmettent aux neurones en aval, ceci par l'activation des régions qui connectent les extrémités de deux neurones (et qu'on appelle « synapses »). Mais il existe dans le cerveau d'autres cellules plus nombreuses (dites « gliales »), en particulier les « astrocytes » (en forme d'étoiles) qui sont « non-excitables » : celles-ci ont-elles une influence sur les neurones voisins, qui eux supportent l'essentiel des signaux mesurés dans le cerveau ? Jusqu'à récemment, les astrocytes n'étaient considérés que comme des cellules passives, incapables de participer au flux d'information que supportent les neurones.

Pourquoi cette opinion sur la passivité des astrocytes est-elle en train de changer ?

Les astrocytes sont cinq à dix fois plus petits que les neurones ; leur forme en « buisson », d'une complexité inégalée dans la diversité cellulaire observée chez les mammifères, est une autre de leurs caractéristiques. Ceci leur permet virtuellement de pénétrer dans tous les micro-

domaines disponibles du tissu neuronal afin de couvrir les synapses neuronales par la formation de « pieds » astrocytaires. Selon les régions du cerveau, les astrocytes couvrent localement entre 30 et 100 % des synapses neuronales. De plus, le nombre de contacts astrocytes-neurones excède de deux à dix fois le nombre de synapses. Par exemple, dans l'hippocampe, chaque neurone forme entre 10 000 et 30 000 synapses, alors que les astrocytes couvrent entre 30 000 et 100 000 synapses, selon les études. En termes imagés, l'astrocyte est comme le système d'exploitation d'un téléphone portable : il s'assurerait du bon fonctionnement du téléphone permettant la communication entre celui qui parle (neurone émetteur) et celui qui écoute (neurone récepteur).

Les astrocytes jouent donc un rôle activement régulateur, et non celui de support passif. De nombreuses recherches tant théoriques qu'expérimentales le confirment. Par exemple, nous avons montré que, si l'on retire la capacité d'absorption des astrocytes du potassium extra-cellulaire généré par l'activité des neurones, ces derniers ne peuvent survivre de manière autonome que pendant une durée de cinq secondes avant de devenir spontanément épileptiques.

Quelles sont et d'où viennent les dernières avancées en la matière ? En quoi l'astrocyte régule-t-il le neurone ?

Cette dernière décennie a été riche en publications et concepts nouveaux dans le domaine, mais des vérifications indépendantes par d'autres laboratoires devront confirmer la reproductibilité des résultats. Citons seulement quelques

études clés. Des équipes anglaises ont observé que les astrocytes contrôlent directement les mécanismes neuronaux (« potentiation à long terme » ; en anglais : LTP) à la base de tout apprentissage. Des équipes françaises ont observé que les astrocytes synthétisent presque exclusivement certaines des protéines régulant cette même LTP. Des équipes italiennes, américaines et asiatiques observent à l'unisson les effets négatifs des dérégulations du calcium dans les astrocytes sur les neurones. Nathalie Rouach (mon ancienne tutrice de thèse au Collège de France) a publié dans la revue *Science* en 2008 un article caractérisant le rôle exclusif des astrocytes dans le contrôle de la machinerie énergétique neuronale. Dernièrement, le même laboratoire a montré qu'une protéine impliquée dans le contact astrocytes-astrocytes (la connexin 30) régule fortement la morphologie des astrocytes, au point de pouvoir déréguler drastiquement le fonctionnement des neurones : les souris ayant la modification génétique qui supprime cette protéine montrent une capacité de mémorisation contextuelle inférieure à celle des animaux normaux.

Pour en revenir à l'hippocampe, en quoi les astrocytes pourraient-ils jouer un rôle important dans son fonctionnement ?

Les astrocytes de l'hippocampe sont nécessairement localisés à proximité de ces cellules « GPS » et influencent donc, entre autres par les mécanismes cités ci-dessus, le fonctionnement des neurones de l'hippocampe. Lorsqu'un animal se déplace, l'information spatiale est traitée quasi immédiatement. Le délai d'activation des astrocytes (disons cinq secondes, pour simplifier) rend difficile de saisir le rôle exact de ceux-ci. Si nous pouvions comprendre réellement toute l'activité du cerveau pendant ces cinq secondes, nous verrions clairement en quoi les astrocytes régulent le traitement de l'information... Pour le moment, ceci n'est qu'une spéculation raisonnable.

En matière de techniques, en quoi l'étude des astrocytes est-elle éventuellement différente ou plus difficile que l'étude des neurones ?

Les neurosciences ont commencé par observer le comportement seul (Pavlov, 1849-1936) ou des extraits de cerveau disséqués (Cajal, 1852-1934). Depuis lors, le

nombre des techniques ciblant des intermédiaires entre ces deux types d'observations a beaucoup augmenté. Mais, en général, cellules gliales et neurones sont observés ensemble ; il faudrait alors disposer d'outils d'observation spécifiques touchant exclusivement l'un ou l'autre de ces deux types cellulaires. Malheureusement, neurones et astrocytes sont très souvent sensibles aux mêmes agents chimiques, d'où des effets secondaires non désirables. Par exemple, une étude a

individuelles, que dans l'importance de la « préconception » génétique. Les financements américains poussent notamment à investir dans la recherche sur le vieillissement et les maladies neurodégénératives. En outre, les aspects les plus novateurs dans ce domaine, encore en pleine extension, sont probablement davantage dans la disponibilité de techniques telles que « l'optogénétique » qui permet l'activation de neurones *via* des stimulations lumineuses, et qui ouvre une

« L'astrocyte est comme le système d'exploitation d'un téléphone portable : il s'assurerait du bon fonctionnement du téléphone permettant la communication entre celui qui parle (neurone émetteur) et celui qui écoute (neurone récepteur). »

observé tel effet d'un médicament sur les neurones, mais ce médicament se fixe préférentiellement sur les récepteurs homologues astrocytaires ; donc sont-ce les astrocytes influencés qui modifient le comportement des neurones ou le moindre effet sur les neurones qui crée cette observation directement ? Or les questions de ce genre, omniprésentes en biologie, trop partiellement maîtrisées, sont la source de bien des confusions.

Pour finir, ces dernières années ont vu les neurosciences faire des progrès spectaculaires, avec une plus grande diversité de techniques et d'outils. En quelques mots, quels sont à tes yeux les grands défis à venir ?

Il faudrait mettre au point de nouveaux outils pour mesurer plus précisément les signaux électriques cellulaires. Les techniques existantes sont pensées et construites pour les neurones, pas pour les astrocytes. Certains développements pourraient être aisément réalisés, mais entre l'idée et le produit, la route est souvent longue ! Mon défi personnel est de parvenir à une nouvelle approche, plus fonctionnelle, sur des techniques de tissu en culture.

De mon expérience américaine, j'ai pu entrevoir « le futur » des neurosciences qui va vers une meilleure compréhension du cerveau, tant dans ses différences inter-

nouvelle ère dans les neurosciences en permettant la manipulation de régions spécifiques choisies du cerveau, chez l'animal éveillé. Enfin, les techniques toujours plus précises d'IRM vont vraisemblablement nous rapprocher de la possibilité de « scanner » le cerveau et la pensée humaine de manière raisonnable... ce qui réaliserait ce vieux rêve américain d'un détecteur de mensonges viable. Les neurosciences de demain vont s'immiscer de plus en plus dans cette *terra incognita* qu'est encore aujourd'hui le cerveau, ouvrant des nouvelles portes telles que la « lecture » de ce que le cerveau « pense » ; ou la possibilité d'interagir avec certaines fonctions choisies du cerveau, grâce à l'optogénétique applicable chez l'humain, ce qui générera un nouvel essor de techniques dont je ne me risquerai pas à essayer de dessiner les contours. Tout ceci me fait dire que l'essentiel des défis à venir pour la neuroscience de demain relèvera probablement plus de la bioéthique que du simple défi technico-scientifique. ■

***Jérémie Sibille** est neurobiologiste. Il est post-doctorant à l'université de Yale (États-Unis).

Propos recueillis par Khanh Dao Duc.

Lutte des classes, les Français y croient

La lutte des classes est une réalité pour 69 % des Français. Ce résultat figure dans une enquête Odoxa/Le Parisien/France Info du 29 avril dernier. 69 %, soit cinq points de plus qu'il y a trois ans.

« Les Français croient encore à la lutte des classes », note Odoxa. Il y a dans ce petit mot « encore » comme du dépit, de la surprise en tout cas.

Après plusieurs décennies de normalisation idéologique, d'appels au consensus mou, où la notion même de « classe » était bannie, où l'expression de « lutte de classes » faisait très XIX^e siècle, ce résultat, avouons-le, est très intéressant et tout à fait encourageant.

L'enquête, il est vrai, intervenait au plus fort de la bataille contre la loi Travail et alors qu'on parlait beaucoup de l'affaire des *Panama papers*, un sujet qui a très fortement et durablement marqué l'opinion.

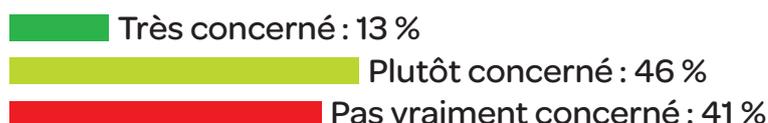
Citons encore Odoxa : « Dans un XXI^e siècle naissant, à l'heure où le monde globalisé exacerbe la compétition, le profit et la rentabilité, on ne s'étonnera pas de la pertinence de cette "lutte" dans l'esprit d'un peuple (de droite comme de gauche à quasiment aucune différence) qui a toujours été idéaliste et porteur de nouvelles idées souvent copiées par d'autres dans le monde entier. »

Quand on demande aux sondés s'ils se sentent directement concernés, les sympathisants de gauche (69 %) et les sympathisants du FN (68 %) affichent les scores les plus hauts, 10 points supérieurs à la moyenne. Seuls les sympathisants de droite hors FN renversent les résultats puisqu'ils sont une majorité de 58 % à ne pas se sentir concernés par la lutte des classes. ■

LA LUTTE DES CLASSES EST-ELLE TOUJOURS UNE RÉALITÉ ?



VOUS SENTEZ-VOUS CONCERNÉ PAR LA LUTTE DES CLASSES :



LES PERSONNES SE DISANT CONCERNÉES PAR LA LUTTE DES CLASSES SELON LEUR SYMPATHIE POLITIQUE :

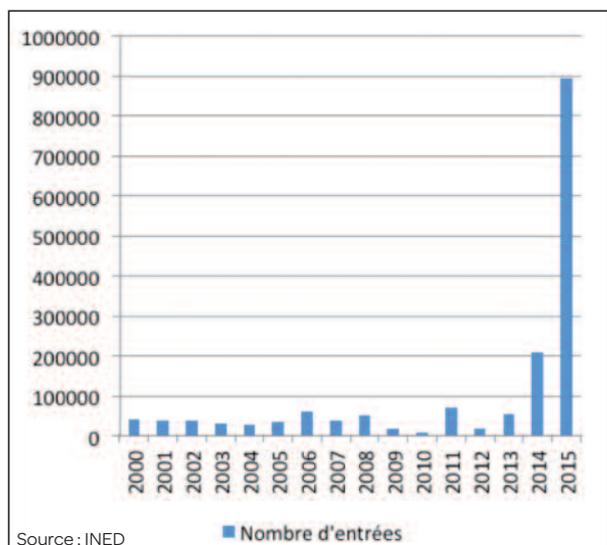


Un million de migrants entrés en Europe en 2015

Le prolongement des conflits au Moyen-Orient et le changement de politique d'accueil des réfugiés dans les pays de la région (notamment le Liban et la Jordanie) en 2014 ont provoqué en Europe un afflux de migrants inédit. Cet événement, parfois qualifié de crise migratoire, a alimenté l'actualité et les débats tout au long des deux dernières années, plus souvent sur le mode émotionnel que pour proposer une véritable analyse du phénomène. L'INED a publié en avril dernier un article offrant des éléments statistiques permettant de reposer quelques termes du débat : « Un million de migrants arrivés sans visa en Europe en 2015 : qui sont-ils ? », *Population et sociétés*, n° 532, INED, avril 2016.

Le fait le plus marquant dans les entrées de migrants en Europe en 2014 et 2015 est la place prépondérante qu'a prise la Méditerranée comme voie de passage. Alors qu'entre 1998 et 2013, le nombre de migrants arrivant en Europe par la mer était stable, autour de 50 000 par an, ils sont 200 000 en 2014 et près de 900 000 en 2015 à avoir traversé la Méditerranée (graphique 1). Cela représente près de 90 % des entrées en Europe, puisqu'on estime à 1 million le nombre de personnes entrées sans visa sur le territoire européen en 2015.

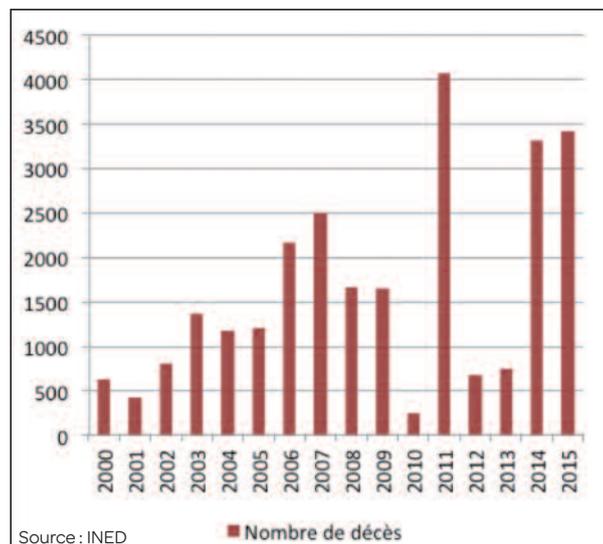
GRAPHIQUE 1 : NOMBRE D'ENTRÉES IRRÉGULIÈRES PAR LA MER EN GRÈCE, ITALIE, ESPAGNE ET À MALTE



Un des éléments les plus mis en avant est la dangerosité de ces traversées. Il est évidemment très difficile de connaître précisément le nombre de morts survenues lors de telles traversées, mais des estimations relativement bonnes sont disponibles. Au regard de ces estimations, il apparaît que l'année 2015, avec près de 3 500 décès, est une des années les plus meurtrières (graphique 2). L'année 2011 l'a été cependant encore plus, avec plus de 4 000 décès. En rapportant au nombre de traversées, l'année 2015 a finalement été l'an-

née où la létalité de la traversée a été la moins élevée depuis 2000, avec 3,7 décès pour 1 000 traversées, contre par exemple 83,4 décès pour 1 000 traversées en 2009. Cela est probablement dû en partie à la mise en place d'opérations de recherche spécifiques, mais aussi à un changement de trajet : la plupart des traversées se font désormais depuis la Turquie vers la Grèce, plutôt que depuis la Libye.

GRAPHIQUE 2 : NOMBRE DE DÉCÈS EN MER DURANT LA TRAVERSÉE DE LA MÉDITERRANÉE VERS L'EUROPE



Il est également par nature difficile d'obtenir des éléments sur qui sont les migrants arrivés en Europe. Les sources grecques et italiennes, non exhaustives, permettent toutefois d'avoir une vision assez bonne de leurs origines démographiques. En 2015, les Syriens composent la majorité des migrants arrivés dans ces deux pays, avec plus de 450 000 personnes. Fait moins connu, ce sont les Afghans qui représentent la deuxième nationalité la plus nombreuse, avec près de 200 000 personnes, puis les Irakiens (65 000 environ) et les Érythréens (autour de 40 000). Les arrivées récentes concernent donc essentiellement des réfugiés originaires de régions en guerre, éligibles la plupart du temps au droit d'asile.

En France, les conséquences de ces nouvelles arrivées ont été plus limitées : le nombre de demandes d'asile a augmenté de 24 % entre 2014 et 2015, ce qui est important, mais sans commune mesure avec l'ampleur de l'afflux observé. Sur les 80 075 demandes d'asiles enregistrées en France en 2015, seulement 19 506 ont donné lieu à une attribution de l'asile, soit 24 %. ■

Leslie Kaplan, un rêve de révolution

Écrivaine et dramaturge, Leslie Kaplan est l'auteure d'une œuvre résolument engagée. Petit abécédaire.

PROPOS RECUEILLIS PAR GÉRARD STREIFF

A COMME ART

Si vous demandez à Leslie Kaplan ce qu'elle faisait par exemple en 1960, elle vous parlera probablement d'*À bout de souffle* de Jean-Luc Godard, de *L'Avventura* de Michelangelo Antonioni ou de *Tirez sur le pianiste* de François Truffaut. Et en 1961 ? Elle répondra sans doute *Lola* de Jacques Demy et *Une femme est une femme* de Jean-Luc Godard. Et ainsi de suite. Tous ses livres ou presque sont truffés de références à des films, des livres, des personnages qui l'ont construite. L'art l'a faite. Un héritage qu'elle transmet à ses lecteurs.

E COMME ÉCRITURE

Nerveuse, théâtrale, dépouillée, sobre, efficace, pratique. Une écriture de l'ordre de l'urgence. Quand, adolescente, elle lit ses premiers romans, elle découvre aussitôt qu'au monde bien réel qui lui fait face, elle peut opposer un autre monde, imaginaire, celui des mots et des images.

F COMME FAMILLE

Le père était diplomate américain ; il va passer une douzaine d'années à l'ambassade de Paris comme attaché culturel. Un sas d'entrée privilégié pour Leslie Kaplan dans le monde de la culture. Kaplan père sera un temps porte-parole du gouvernement américain durant la guerre du Vietnam, alors que Leslie défile pour la paix, milite dans une organisation maoïste et travaille en usine.

H COMME HUMOUR

Leslie Kaplan aime placer dans ses récits des blagues. On peut y voir un clin d'œil à la grand-mère, juive polonaise exilée aux États-Unis et résolument irrévérencieuse (voir l'encadré).

K COMME KAFKA

À mettre sans doute, dans son panthéon, entre Marx et Freud. Sa trilogie ?

M COMME MARCHANDISE

« La marchandise, un objet simple, quotidien. On a affaire à elle, on croit la connaître, voici une table, voici une chaise, et puis non, elle se révèle double, contradictoire. Valeur d'usage et valeur d'échange. La division du travail et l'échange créent des rapports humains abstraits. Ce qu'on vaut sur le marché est autre chose que ce qu'on fait. Étrangeté de cette rationalité, absurdité tendancielle de ce système, tout est référé à l'équivalent général, l'argent, et on avance dans le texte (*Le Capital*, NDA) poussée et portée par l'ironie de Marx, son sarcasme, vraiment on se le demande, ce que c'est, la société, comment ça marche, à quoi ça tient. Il y a des secrets, d'où vient la plus-value, d'où vient l'exploitation. Dévoilement des discours, même bienveillants. »

Leslie Kaplan, *Mon Amérique commence en Pologne*, p.112.

P COMME PSYCHANALYSE

L'œuvre de Leslie Kaplan se caractérise par une double quête de liberté, « politique » et « existentielle ». Le travail psychanalytique n'est jamais très loin. La place des rêves, au sens propre, des songes sur lesquels on travaille, comme un psy peut inciter à le faire, est importante. Dans *Le Psychanalyste*, un psy, justement, tout émoussillé, décrit le rêve qu'une patiente vient de lui raconter. La rêveuse affrontait un épouvantable personnage ; inquiète, elle demande à cet adversaire s'il va lui faire du mal. « Mais madame, c'est votre rêve ! » lui répond alors l'autre.

R COMME RÉVOLUTION

Le mot et la chose traversent tous les récits de l'auteure. Ou presque. Cette puissante et nécessaire aspiration à renverser l'ordre des choses et les modes de domination. L'évocation de la Révolution de 1789 irrigue son dernier

opus, également pièce de théâtre, *Mathias et la Révolution* (2016). On y retrouve l'enthousiasme populaire qu'une révolution est capable de susciter. Voir par exemple, dans ce dernier livre, la séquence de Valmy! Autres personnages de ses écrits : la Commune de Paris, Mai 68, la révolution scientifique.

S COMME SOIXANTE-HUIT

Dans de nombreux textes, une place à part revient à Mai 68. Leslie Kaplan en a gardé d'ailleurs, dans son écriture, une des caractéristiques, à savoir la disponibilité à l'autre, la sociabilité retrouvée, la curiosité pour autrui, une espèce de desinhibition collective aussi qui est sans doute une des marques de tous les grands mouvements populaires et des grandes grèves. En mai 68, tout le monde parle à tout le monde! Et on parle de tout, de la politique, du sexe, de la folie, de l'amour, de l'économie, de l'art. « C'est quelque chose à quoi on n'avait pas droit », dit un de ses personnages. Il y a un « esprit 68 » dans les pages de cette auteure. Elle a d'ailleurs consacré un poème à Mai 68, paru dans *Écrire, Mai 68*, livre collectif publié par Catherine Flohic aux éditions Argol ; ce texte est repris dans le roman *Mon Amérique commence en Pologne*, p.129-139. En voici le final :

« Quelque chose se passe
tout peut arriver
surprise, étonnement, rencontre
les limites reculent
le présent se déploie
le monde est là, dans les détails
il y a de ces moments
rares, exemplaires
où ce qui s'invente dans la société
est aussi large
aussi vrai
que dans l'art. »

T COMME TECHNOCRATES (DU MAL)

Une large partie du roman *Fever* (La Fièvre) est consacrée à ces technocrates du Mal comme Eichmann, co-organisateur de la « solution finale » et bourreau de bureau, fasciné d'avoir pu un jour partager la table de Heydrich, qu'il avait ainsi vu « boire et manger », comme si cette proximité avait été son bâton de maréchal.

U COMME USINE

La doxa « marxiste-léniniste » de ces années soixante encourageait les militants intellectuels à travailler et militer à l'usine. Ce que fera Leslie Kaplan, à Mantes, à Lyon ; d'où son premier roman, *L'Excès-L'usine* (1982), salué par Sartre notamment.

V COMME VILLE

Leslie Kaplan est une urbaine. Ses histoires fleurissent bon le bitumé, la rue, la foule surtout. On ne l'imagine pas nous raconter une histoire en vert. Ses villes, ce sont New York, un peu, et Paris, beaucoup, passionnément, à la folie, côté Montparnasse ou Denfert-Rochereau.

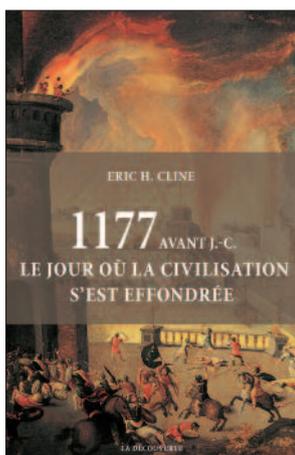
LESLIE KAPLAN, C'EST UNE QUINZAINE DE ROMANS, UN ESSAI, DES PIÈCES DE THÉÂTRE. PUBLIÉS POUR L'ESSENTIEL CHEZ P.O.L. :

- *L'Excès-L'usine*, 1982
- *Depuis maintenant*, 1996
- *Les Prostituées philosophes*, 1997
- *Le Psychanalyste*, 1999
- *Fever*, 2005
- *Mon Amérique commence en Pologne*, 2009
- *Louise, elle est folle*, 2011 (théâtre)
- *Déplace le ciel*, 2013 (théâtre)
- *Mathias et la Révolution*, 2016

LE MARI DE REBECCA

« C'est Rebecca, elle vient de se marier, et Kobi son mari passe son temps à lui parler de sa mère, comment elle fait le potage, comment elle prépare le poisson, J'adore ta cuisine, ma chérie, mais ma mère elle rajoute toujours plus d'oignons, ça donne un goût vraiment spécial, ou comment elle décore la maison, Ces fleurs sont jolies, Rebecca, mais ma mère, elle a un don pour les plantes, ce qui s'appelle la main verte, etc., etc. Rebecca n'en peut plus. Finalement elle en parle à sa meilleure amie, Sarah. Sarah réfléchit, et elle dit à Rebecca, Écoute, Rebecca, il y a une chose quand même pour laquelle Kobi ne va pas faire de comparaisons, tu me comprends... Alors va t'acheter de jolies choses, des dessous en dentelles, des déshabillés, et ce soir attends-le avec ça... Rebecca trouve que c'est une bonne idée, une très bonne idée, elle va s'acheter tout un tas de dentelles sexy, des choses et des choses et des choses, des dessous noirs les plus affriolants, les plus aguichants, les plus stimulants, elle dépense un maximum, et le soir elle attend son mari, allongée languoureusement sur le lit, vêtue d'un ensemble soutien-gorge et slip noirs du plus bel effet. Quand Kobi arrive, elle l'appelle, il entre dans la chambre à coucher et il s'arrête net, figé, le souffle coupé. Au bout d'un moment il se ressaisit et il dit, Rebecca, qu'est-ce qui se passe, tout ce noir. Dis-moi la vérité. Il est arrivé quelque chose à maman. »

Extrait de *Mon Amérique commence en Pologne*



1177 avant J.-C. le jour où la civilisation s'est effondrée

Éditions La Découverte,
2015

ERIC H. CLINE

PAR FLORIAN GULLI

L'année 2016 semble être celle où la crise de la mon-

dialisation entre dans sa phase critique, avec une conjonction de facteurs à risques (guerres, attentats, crise économique et écologique...). Cette situation paraît inédite et donne l'impression d'un saut dans l'inconnu.

Eric H. Cline, professeur d'histoire et d'anthropologie à l'université de Washington, offre un éclairage inattendu sur une période largement méconnue de l'histoire ancienne, l'âge du bronze, période aux similitudes troublantes avec la nôtre. L'auteur s'intéresse au Moyen-Orient (ou Croissant fertile) de -1800 à -1100 av. J.-C. qui connut un surprenant essor des échanges culturels, économiques, militaires, religieux...

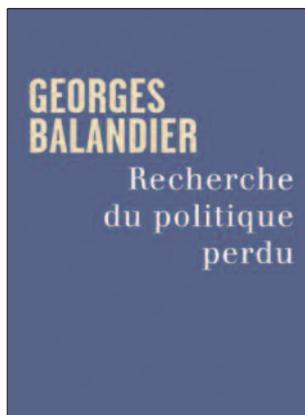
Cette première proto-mondialisation, certes limitée dans l'espace, amena à la création d'un vaste champ d'interdépendances disposant de ses règles et de ses codes. Les archives retrouvées indiquent d'intenses relations diplomatiques entre les différents États, engagés à l'époque dans un jeu d'équilibre des puissances impliquant guerres, mariages dynastiques, alliances et même embargos (ancêtres de nos sanctions économiques).

Les artistes étaient cosmopolites et voyageaient dans les différents royaumes, s'influçant les uns les autres dans une émulation créatrice. Dans cet espace, on put s'entendre et communiquer par l'utilisation généralisée dans les échanges d'une *lingua franca* incarnée par l'akkadien, langue parlée par toutes les élites de l'époque.

Un tel tableau amène à se demander comment ce monde a disparu. L'ouvrage de Cline permet d'avancer une réponse faisant étrangement écho à nos préoccupations modernes. Par une investigation poussée, parfois difficile d'accès, il montre les multiples causes de l'écroulement de toutes ces civilisations :

- tout d'abord, un sévère changement climatique qui augmenta les périodes de sécheresse et affama les populations. Les tensions sociales s'accrurent, des émeutes de la faim éclatèrent et affaiblirent considérablement les États touchés ;
- ensuite, cette crise agricole obligea de nombreuses populations à émigrer, ce qui entraîna des conflits avec les États plus favorisés comme l'Égypte. Ces populations, appelées « peuples de la mer », s'installèrent souvent par la force dans les territoires conquis et, se divisant en petites chefferies, se firent continuellement la guerre ;
- enfin, cet effondrement de la production agricole, base de l'économie primitive, couplée à l'insécurité grandissante, causa la fin du grand commerce, qui fut catastrophique pour ces sociétés habituées depuis des siècles à dépendre de marchandises extérieures.

Cet ouvrage précieux nous fait comprendre que « les civilisations sont mortelles », comme disait Paul Valéry et permet de relativiser le sentiment de décadence et d'impuissance nous touchant, en montrant le chemin à ne pas suivre. ■



Recherche du politique perdu

Éditions Fayard, 2015

GEORGES BALANDIER

PAR YVETTE LUCAS

« Nous sommes parvenus au temps du politique caché, effacé, impuissant. » Ainsi débute cet ouvrage écrit dans les

mois qui ont suivi janvier 2015. Pour Georges Balandier cet effacement du politique est l'effet de deux changements majeurs intervenus dans la seconde moitié du XX^e siècle : l'explosion informatique opérant la dématérialisation du monde ; la décolonisation, rupture de domination qui exerce un « effet de choc à l'intérieur même de la société qui l'a exercée en longue durée ». Ce n'est pas la fin de l'historicité mais le passage à une nouvelle ère, amorcée avant la fin du siècle, qui se passe dans un contexte de mondialisation où s'établit la mise en communication généralisée, avec une double conséquence : l'expansion du capitalisme financier où la marchandise atteint une valeur suprême, et la difficulté conjoncturelle des gouvernants à répondre à des situations inédites, surtout aux crises répétées qu'elles engendrent. Désormais, l'économique mange le politique dont l'espace devient confus, de moins en moins lisible, alors que s'impose le temps de l'immédiat, la pression de l'urgence.

C'est par le détour de l'anthropologie politique, familière des sociétés de la tradition qu'il a longuement étudiées, que Balandier développe son explication, analysant le cheminement de la démocratie et de ses avatars jusqu'à l'impuissance des gouvernants actuels. Le recours à l'anthropologie politique lui permet d'aborder la démocratie par les vicissitudes qui affectent le pouvoir symbolique durant les périodes où elle se constitue depuis la disparition de l'Ancien Régime jusqu'au moment de la rupture gaulliste qui redonne au président à la fois le pouvoir symbolique et le pouvoir gouvernant. Après quoi, la transition démocratique s'effectuera en utilisant la forme d'une monarchie républicaine héritée du gaullisme.

L'échec, la « perte » du politique réside dans la persistance à se maintenir dans des formes anciennes inadaptees, dans le refus de voir les mutations du monde et de chercher les voies nouvelles qu'une telle situation impose. La solution, très clairement exprimée par Balandier : « Vouloir neuf pour pouvoir mieux ». Aujourd'hui s'exprime un désir de démocratie, encore ambigu. « La démocratie ne s'exporte ni ne s'importe. Elle ne surgit pas immédiatement d'une révolte, elle se construit et résulte d'une histoire, d'une civilisation, non pas seulement d'un rejet du pouvoir établi. La démocratie advenue est alors une figure de la civilisation. » Ainsi le jeune chercheur de 95 ans conclut-il son propos : « Pour accéder à une

démocratie partagée, il est surtout nécessaire de *l'ouvrir aux différences* afin de la fermer à la dynamique des dominations exclusives, puis funestes. » ■

Dette publique : sortir du catastrophisme



Éditions Raisons d'agir,
2016

BRUNO TINEL

PAR IGOR MARTINACHE

La réduction de la dette publique, ou plus exactement du rapport de cette dette au produit intérieur brut (PIB), semble avoir été en priorité absolue dans la zone euro suite à la crise des *subprimes*, transformée par un tour

de passe-passe des banques en « crise des dettes souveraines ». Et pourtant, ce ratio d'endettement public ne cesse de poursuivre sa progression, à l'inverse de l'activité intérieure et de l'emploi qui, eux, stagnent désespérément. C'est ce faux paradoxe que vient éclairer ici Bruno Tinel, économiste à l'université de Paris-1, en s'appuyant notamment sur les outils du courant dit postkeynésien, c'est-à-dire des héritiers de Keynes qui ne l'ont pas trahi pour tenter de faire la synthèse entre ses analyses et celles du courant néoclassique dominant. En résulte un ouvrage à la fois très pédagogique (même si on n'échappe pas à quelques équations) et politiquement affûté, qui vient remettre à l'endroit ce que certains responsables politiques et médiatiques ne cessent de présenter à l'envers. L'auteur propose ainsi dans un premier temps un certain nombre de clarifications essentielles sur la dette publique, expliquant par exemple comment celle-ci constitue le soubassement nécessaire de toute activité économique, et se traduit en contrepartie par un ensemble d'actifs qui fait que, loin d'être endettés dès leur naissance comme aiment à l'annoncer certains commentateurs autorisés des médias, tous les Français sont en réalité détenteurs d'un patrimoine commun équivalent à presque 10 000 euros par personne. L'auteur explique ensuite de manière convaincante comment seule une politique de relance budgétaire peut permettre de réduire le ratio dette publique/PIB, tandis qu'à l'opposé des politiques pro-cycliques, c'est-à-dire d'austérité en temps de crise, viennent au contraire alimenter la récession et ce faisant à la fois creuser le déficit public et freiner l'accroissement du PIB. Enfin, dans une dernière partie, l'économiste met en évidence les enjeux redistributifs, entre classes bien plus qu'entre générations, qui sous-tendent la question de l'endettement public, à travers la structure des prélèvements obligatoires, la politique monétaire et la financiarisation de la dette publique mise en œuvre dans l'Hexagone il y a maintenant trois décennies. Bref, un ouvrage à lire avec attention, et à diffuser largement auprès de nos élus et des journalistes intoxiqués par la doxa libérale. ■

« La ville face aux discriminations »



Les Cahiers de
la Lutte contre les
discriminations N°1

PAR SHIRLEY WIRDEN

Les « Cahiers de la LCD », édités avec le concours du Commissariat général à l'égalité des territoires et les éditions L'Harmattan, destinés à l'usage de toutes et tous, notamment des étudiants et chercheurs, ne sont pas

seulement une nouvelle revue *sur* les discriminations mais engagée *contre* les discriminations. Arnaud Alessandrin (docteur en sociologie et chercheur associé au Centre Émile-Durkheim) et Johanna Dagorn (docteure en sciences de l'éducation, chercheuse associée au LACES), tous deux responsables de la revue, expliquent que ces cahiers se veulent un appui pour permettre à l'action de succéder à la réflexion. L'objectif est donc clairement établi : donner des clés aux actrices et acteurs publics pour transformer le réel.

Les exemples sont multiples et les discriminations bien trop nombreuses pour être énumérées de façon opérante. L'intérêt d'une telle revue et de ce premier numéro sur la ville est de porter une réflexion, un regard, une analyse sur le rapport entre une entité comme la ville et la discrimination en tant que telle. Une pensée globale se forme autour de la question de la discrimination afin de s'abstraire de chaque cas particulier pour analyser le problème à la racine. On ne trouvera donc pas un numéro sur l'homophobie ou le sexisme. Toutes les discriminations sont par exemple présentes dans la ville et elle a l'avantage d'être la matière première d'élus proches de la population concernée. Hélène Bidard, maire adjointe de Paris, chargée de l'égalité femmes-hommes, a ainsi été sollicitée pour être membre du comité d'orientation. Plusieurs actrices et acteurs du champ intellectuel ou politique sont ainsi appelés à contribuer à ces cahiers afin de croiser les thématiques et travailler dans une démarche intersectionnelle. Travailler le sujet propre de la discrimination face à des structures comme la ville ou, dans un prochain numéro l'école, permet d'analyser les conséquences dans la société, tel un reflet, de notre organisation des rapports sociaux basée sur l'exploitation des uns par les autres et engendrant le repli sur soi et la haine d'autrui.

Il s'agit pour chacune et chacun de trouver sa place, son propre espace au sein d'une entité complexe comme la ville. Ce que la ville peut mettre en œuvre pour assurer cela est fondamental. Si Baudelaire écrivait que « jouir de la foule est un art », nous pourrions également dire que c'est une question de volonté et de choix de politiques publiques. ■

Le projet communiste de demain ne saurait se passer des élaborations théoriques que Marx et d'autres avec lui nous ont transmises. Sans dogme mais de manière constructive, *La Revue du projet* propose des éclairages contemporains sur ces textes en en présentant l'histoire et l'actualité.

Religion et lutte de classes

Quelle attitude le parti révolutionnaire doit-il adopter à l'égard de la religion ? Il est clair que le matérialisme dont il se réclame est, d'un point de vue théorique, hostile à la religion. Pour le matérialisme, « le brouillard religieux » charrie des représentations erronées de la réalité et se met souvent au service des pouvoirs en place. Quelles sont toutefois les implications politiques de cette critique de la religion ? Le parti révolutionnaire

doit-il développer une propagande athée dans le but de convaincre les croyants de renoncer à leur foi ? Pour Lénine, la question religieuse doit rester au second plan car elle risque toujours de faire le jeu de la bourgeoisie en divisant les ouvriers selon leur confession.

Notre programme est fondé tout entier sur une philosophie scientifique, rigoureusement matérialiste. Pour expliquer notre programme il est donc nécessaire d'expliquer les véritables racines historiques et économiques du brouillard religieux. Notre propagande comprend nécessairement celle de l'athéisme ; et la publication à cette fin d'une littérature scientifique que le régime autocratique et féodal a proscrite et poursuivie sévèrement jusqu'à ce jour doit devenir maintenant une des branches de l'activité de notre Parti. Nous aurons probablement à suivre le conseil qu'Engels donna un jour aux socialistes allemands : traduire et répandre parmi les masses la littérature française du XVIII^e siècle athée et démystifiante¹.

Mais en aucun cas nous ne devons nous fourvoyer dans les abstractions idéalistes de ceux qui posent le problème religieux en termes de « raison pure », en dehors de la lutte de classe, comme font souvent les démocrates radicaux issus de la bourgeoisie. Il serait absurde de croire que, dans une société fondée sur l'oppression sans bornes et l'abrutissement des masses ouvrières, les préjugés religieux puissent être dissipés par la seule propagande. Oublier que l'oppression religieuse de l'humanité n'est que le produit et le reflet de l'oppression économique au sein de la société serait faire preuve de médiocrité bourgeoise. Ni les livres ni la propagande n'éclaireront le prolétariat s'il n'est pas éclairé par la lutte qu'il soutient lui-même contre les forces ténébreuses du capitalisme. L'unité de cette lutte réellement révolutionnaire de la classe opprimée combattant pour se créer un paradis sur la terre nous importe plus que l'unité d'opinion des prolétaires sur le paradis du ciel.

Voilà pourquoi, dans notre programme, nous ne proclamons pas et nous ne devons pas proclamer notre athéisme ; voilà pourquoi nous n'interdisons pas et ne devons pas interdire aux prolétaires, qui ont conservé tels ou tels restes de leurs anciens préjugés, de se rapprocher de notre Parti. Nous préconiserons toujours la conception scientifique du monde ; il est indispensable que nous luttons contre l'inconséquence de certains « chrétiens », mais cela ne veut pas du tout dire qu'il faille mettre la question religieuse au premier plan, place qui ne lui appartient pas ; qu'il faille laisser diviser les forces engagées dans la lutte politique et économique véritablement révolutionnaire au nom d'opinions de troisième ordre ou de chimères, qui perdent rapidement toute valeur politique et sont très vite reléguées à la chambre de débarras, par le cours même de l'évolution économique.

Lénine, « Socialisme et religion », *Nováia Jizn*, 1905
(*Œuvres*, tome 10, Paris, Éditions sociales et Moscou, Éditions du progrès, 1967, p. 83-84).

1. Voir F. Engels, *La Littérature politique des émigrés. Le programme des communards blanquistes émigrés* (note de Lénine).

PAR FLORIAN GULLI
ET AURÉLIEN ARAMINI

MATÉRIALISME ET RELIGION

Le programme politique du Parti ouvrier social-démocrate de Russie repose sur une base philosophique matérialiste. Le matérialisme, opposé à l'idéalisme, affirme que la seule manière de connaître la réalité est de partir de la matière dont les sciences de la nature donnent une connaissance toujours plus précise. Les sensations, les idées, la conscience, la pensée, thèmes privilégiés de l'idéalisme, ne sont que des *images* du monde extérieur, des reflets. Dans une perspective matérialiste, que Lénine développera longuement en 1909 dans *Matérialisme et empiriocriticisme*, les idées, la conscience, la pensée des hommes ne sont pas indépendantes du corps ; elles sont « liées au fonctionnement des nerfs, du cerveau ». Sur cette base, tout ce qui existe n'est que matière : les idées d'une âme immatérielle, d'un Dieu créateur ou d'une vie après la mort n'ont donc pas de réalité et ne sont que des productions du cerveau humain.

Ces idées religieuses sont nées de l'ignorance et de l'imagination des

hommes. Ils en avaient besoin pour expliquer les phénomènes naturels, parce que leur faisaient défaut de véritables connaissances scientifiques. Cette explication de la religion à partir de l'ignorance, certes valable pour les premières sociétés, est toutefois insuffisante. Marx portait plus avant son analyse de la religion ; il expliquait de manière matérialiste la religion et le besoin de croire à partir de la lutte des classes. Les hommes font la religion et inventent leurs dieux dans des situations historiques précises. La religion, en particulier son succès dans les masses populaires, s'explique ainsi par des causes sociales, liées à l'organisation économique de la société.

Les exploités croient en une vie meilleure dans l'au-delà parce qu'ils souffrent concrètement dans un ordre social injuste. La religion les soulage ; elle est « l'opium du peuple », selon la formule célèbre de Marx. La religion a donc ses racines dans la misère sociale et se nourrit de « la peur devant la force aveugle du capital, aveugle parce que ne pouvant être prévue des masses populaires, qui, à chaque instant de la vie du prolétaire et du petit patron, menace de lui apporter et lui apporte la ruine "subite", "inattendue", "accidentelle", qui cause sa perte, qui en fait un mendiant, un déclassé, une prostituée, le réduit à mourir de faim » (« De l'attitude du parti ouvrier à l'égard de la religion », *Ceuvres*, tome 15, Paris, Éditions sociales et Moscou, Éditions du progrès, 1967, p. 432-444, p. 436).

INEFFICACITÉ DE LA PROPAGANDE ATHÉE

En cherchant à combattre la religion de manière abstraite, c'est-à-dire sans tenir compte de ses racines sociales, la propagande athée se trompe de cible. Il est souvent peu efficace de montrer la faiblesse des preuves de l'existence de Dieu, de critiquer les arguments en faveur de l'immortalité de l'âme, ou de mettre en lumière des épisodes historiques peu compatibles avec l'existence d'un Dieu miséricordieux. Cette propagande oublie les racines existentielles – et non théoriques – de la foi : la réaction à « la détresse réelle ». Elle oublie que l'individu vient à la foi, non pas en raison de sa vérité et de la solidité des arguments qui la soutiennent, mais

pour le soulagement qu'elle procure. On ne peut dépasser la religion, pense Lénine à la suite de Marx, qu'en transformant la réalité sociale. Plus ce monde sera insatisfaisant, plus la détresse y sera grande, plus il y aura de religion. À l'inverse, plus les conditions d'une vie heureuse seront établies ici-bas, plus la religion, privée de sa source, reculera.

« NOUS NE DEVONS PAS PROCLAMER NOTRE ATHÉISME »

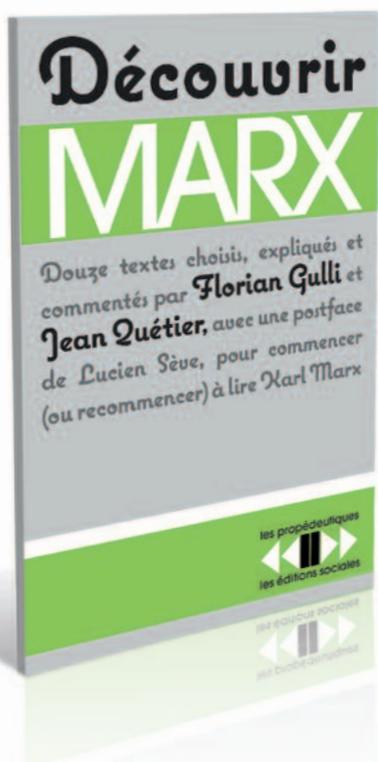
Lénine tire les conséquences politiques de cette analyse : « Dans notre programme, [...] nous ne devons pas proclamer notre athéisme. » La question religieuse doit rester au second plan. Ce qui se traduit concrètement par la possibilité accordée au croyant d'adhérer au parti révolutionnaire sans renoncer au préalable à sa religion. Pour Lénine, le refus d'afficher son athéisme ne peut avoir qu'une seule justification : le progrès de la lutte des classes. Il faut mettre au second plan tout ce qui pourrait diviser la « classe opprimée ». Les désaccords en matière de religion sont des « désaccords secondaires » qui, non seulement, détournent les masses des problèmes économiques mais qui empêchent aussi leur unité dans la lutte révolutionnaire. « L'unité d'opinion des prolétaires sur le paradis du ciel » n'est en rien une condition des luttes sociales ; celles-ci naissent de l'exploitation, de la répression, du mépris, etc. Elles mettent en mouvement des individus aux opinions différentes, notamment en matière religieuse, mais aux intérêts communs. « En un tel moment et en une telle circonstance, écrit Lénine en 1909, dans "De l'attitude du parti ouvrier à l'égard de la religion" (p. 438), le propagandiste de l'athéisme ferait le jeu du pape et des papes, qui ne

désirent rien autant que remplacer la division des ouvriers en grévistes et non-grévistes selon la participation à la grève par la division en croyants et incroyants. » Il faut donc mettre l'athéisme en sourdine lorsque celui-ci risque d'affaiblir « la classe opprimée ».

Cela ne signifie pas renoncer purement et simplement à la propagande athée, à la publication de brochures critiques à l'égard de la religion ou d'ouvrages scientifiques égratignant les dogmes religieux. Ce travail doit être fait ; il n'est pas question de renoncer à « la conception scientifique du monde ». Le matérialisme exige au contraire de tenir compte des développements de la science qui doivent être diffusés largement. Mais c'est l'actualité des luttes sociales qui décide de la place à accorder à ce travail dans le militantisme et dans le parti. L'attitude défendue par Lénine n'a rien de commun avec l'opportunisme électoral qui refuse d'aborder les questions religieuses par peur de s'aliéner la partie des électeurs sensibles à la religion. Elle est très éloignée aussi de l'attitude libérale qui affirme que toutes les opinions se valent et qui renonce bien facilement, au nom de la tolérance, à la discussion rationnelle. Opportunisme et libéralisme délaissent les questions théoriques. Lénine estime au contraire qu'elles sont fondamentales. Pour être utile et bénéfique, la propagande athée doit donc tenir compte des situations concrètes de la lutte des classes et « être *subordonnée* à sa tâche fondamentale, à savoir : au développement de la lutte des masses exploitées contre les exploités » (Lénine, « De l'attitude du parti ouvrier à l'égard de la religion », p. 437). ■

Écrit dans l'effervescence des troubles révolutionnaires qui ébranlent la Russie tsariste durant l'année 1905, l'article « Socialisme et religion » est publié le 3 décembre dans le journal bolchevique *Novajaïa Jizn* (Nouvelle vie). Alors particulièrement actif à Saint-Petersbourg, Lénine s'attache à préciser la politique que le parti révolutionnaire doit adopter à l'égard de la religion dans un contexte politique où le mouvement nationaliste des Cent-Noirs mène des pogroms contre les juifs et la bourgeoisie russe attise les haines religieuses pour empêcher l'unité des classes populaires.

Découvrir Marx



En collaboration avec *La Revue du projet*, les Éditions sociales viennent de publier : *Découvrir Marx*

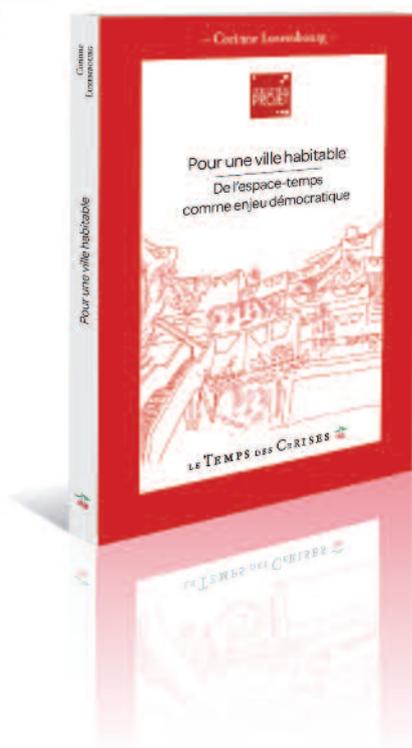
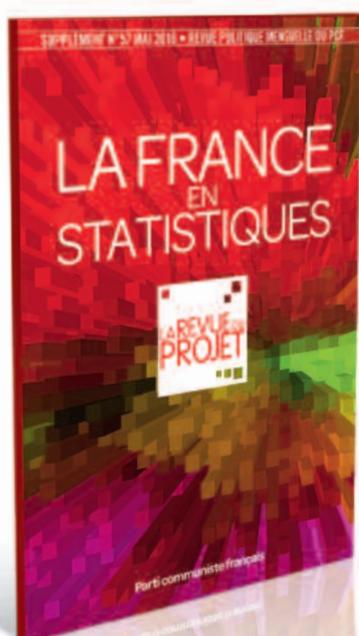
Est-il encore besoin de découvrir Marx ? Comme souvent, ce qui semble su comme une sorte d'évidence est en réalité mal connu. Ce qui s'applique particulièrement à Marx tant le rapport à son œuvre fut l'occasion de grandes passions, de belles actions et de méfaits terribles. Marx n'en finit pas d'interpeller ceux qui s'essaient à penser nos sociétés et leurs mouvements, les actions humaines et leurs effets.

Découvrir Marx, c'est laisser de côté les formules et les simplifications pour se confronter directement aux écrits de l'auteur. Cet ouvrage, accessible à tous, présente, explique et commente douze textes de Karl Marx, douze textes utiles à la compréhension du monde moderne dont il fut l'un des grands annonceurs et des plus subtils critiques.

Cet ouvrage rassemble notamment des textes parus dans la rubrique « Dans le texte » de *La Revue du projet*.

Prix : 9 €. Disponible dans toutes les bonnes librairies, plus d'informations sur : www.editionssociales.fr

Autres parutions de *La Revue du projet*



Retrouvez
La Revue du projet
sur Facebook

ORGANISEZ DES DÉBATS !



La Revue du projet a 6 ans !

En cette rentrée des modifications interviennent dans le comité de rédaction de votre revue. Pris par leurs obligations dans de grands quotidiens progressistes, Clément Garcia (93) et Léo Purguette (13) quittent leur responsabilité de rédacteurs en chef ; pleinement investies dans leurs mandats d'adjointes au maire et de dirigeantes nationales du PCF, Caroline Bardot (92) et Hélène Bidard (75) quittent également leurs responsabilités dans la revue, tout comme Maxime Cochard (75)

et Marine Roussillon (75) ; appelés par des exigences universitaires, Quentin Corzani (91) et Igor Martinache (59) nous donneront moins de leur temps. Mais, Aurélien Aramini (90), Fanny Chartier (92), Benjamin Sozzi (69) et Josua Gräbener (69), récemment arrivés dans l'équipe, sauront poursuivre la tâche. Entre l'ancien et le nouveau, la revue poursuit sa route en vous remerciant toutes et tous.

Organisez des débats avec les membres de l'équipe de *La Revue du projet*, autour des livres ou des thèmes des dossiers, c'est possible. Contactez-nous... à revue@pcf.fr

L'ÉQUIPE DE LA REVUE



Guillaume Roubaud-Quashie
Directeur



Davy Castel
Rédacteur en chef



Jean Quétier
Rédacteur en chef



Gérard Streiff
Rédacteur en chef
Combat d'idées - Sondages



Caroline Bardot



Hélène Bidard



Igor Martinache



Noëlle Mansoux
Secrétaire de rédaction



Josua Gräbener



Séphanie Loncle



Marine Roussillon



Camille Ducrot
Critiques/Lire



Florian Gulli
Dans le texte



Aurélien Aramini
Dans le texte



Nadhia Kacel
Féminisme



Mickaël Bouali
Histoire



Fanny Chartier
Statistiques



Michaël Orand
Statistiques



Bradley Smith
Philosophiques



Victor Blanc
Poésies



Corinne Luxembourg
Production de territoires



Séverine Charret
Production de territoires



Étienne Chosson
Regard



Pierre Crépel
Sciences



Léo Purguette
Travail de secteurs



Alexandre Fleuret
Vidéo Lectrices & lecteurs



Benjamin Sozzi
Vidéo



Vincent Bortas
Relecture



Claudine Périllaud
Relecture



Sébastien Thomassey
Mise en page



Frédo Coyère
Mise en page et graphisme



Antoine Lupera
Contact média

BULLETIN D'ABONNEMENT

RÈGLEMENT PAR CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL (À L'ORDRE DE LA REVUE DU PROJET. REMPLIR BULLETIN CI-DESSOUS).

Durée 1 an/10 numéros

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL

- Je règle par chèque bancaire ou postal (France uniquement) à l'ordre de « La Revue du Projet »
- Standard: 56 € Chômeurs/étudiants: 40 € Souscription: 72 €

SERVICE ABONNEMENT - i-Abo/La Revue du projet - 11, rue Gustave-Madiot - 91070 BONDOUFLE
Tél.: 01 60 86 03 31 - Fax: 01 55 04 94 01 - Mail: larevueduprojet@i-abo.fr

À envoyer à l'adresse ci-dessus.

Nom & prénom

Adresse

Code postal Ville

Adresse électronique Mobile(*)

(*) informations utilisées uniquement dans le cadre de l'abonnement

Date: Signature:

RÈGLEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE (REMPLOIR FORMULAIRE CI-DESSOUS).

BULLETIN D'ABONNEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE (4 fois/an)

- Standard: 4 X 14 € Chômeurs/étudiants: 4 X 10 € Souscription: 4 X 18 €

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville : Pays :

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

IBAN-Numéro d'identification international du compte bancaire

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

BIC-Code international d'identification de votre banque

TYPE DE PAIEMENT récurrent/répétitif



Vous pouvez à tout moment vous désabonner en appelant au 01 60 86 03 31.

CRÉANCIER: ASSOCIATION PAUL-LANGEVIN - ICS: FR23ZZZ530622 - Adresse: 6, avenue Mathurin-Moreau, 75167 Paris cedex 19

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

ASSOCIATION PAUL-LANGEVIN

Référence unique du mandat (réservé à l'administration)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

En signant ce formulaire vous autorisez l'ASSOCIATION PAUL-LANGEVIN à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'ASSOCIATION PAUL-LANGEVIN. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Fait à :

Signature :

Le :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

À retourner à: SERVICE ABONNEMENT - i-Abo/La Revue du projet - 11, rue Gustave-Madiot - 91070 BONDOUFLE

PROCHAINS NUMÉROS

novembre : **Travail**

décembre : **Justice**

janvier : **Droits nouveaux**

PCF

Parti communiste français



**FRONT
DE GAUCHE**

Parti communiste français